

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| <p><input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers /
Couverture de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Covers damaged /
Couverture endommagée</p> <p><input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée</p> <p><input type="checkbox"/> Cover title missing / Le titre de couverture manque</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured maps / Cartes géographiques en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Bound with other material /
Relié avec d'autres documents</p> <p><input type="checkbox"/> Only edition available /
Seule édition disponible</p> <p><input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de
la marge intérieure.</p> <p><input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming / Il se peut que certaines
pages blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Page 56 comporte une numérotation fautive : p. 6.</p> | <p><input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence</p> <p><input type="checkbox"/> Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression</p> <p><input type="checkbox"/> Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire</p> <p><input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image / Les pages
totalement ou partiellement obscurcies par un
feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
à nouveau de façon à obtenir la meilleure
image possible.</p> <p><input type="checkbox"/> Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the
best possible image / Les pages s'opposant
ayant des colorations variables ou des décolorations
sont filmées deux fois afin d'obtenir la
meilleure image possible.</p> |
|---|--|

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							/					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

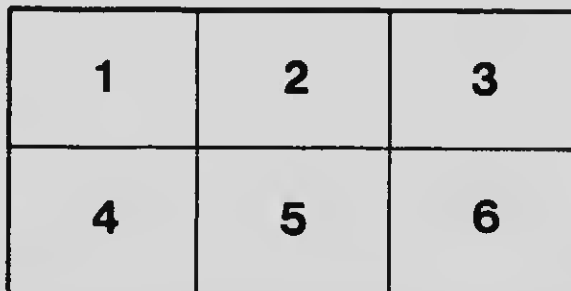
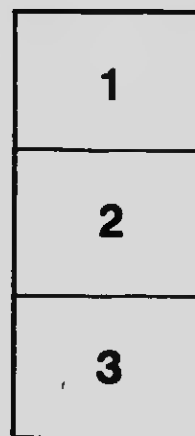
University of Regina

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

University of Regina

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.45

1.50

1.56

1.63

1.7

1.75

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8

1.8



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

L'abbé J.-B. A. Allaire

L'ÉLAN COOPÉRATISTE

— OU —

RAPPORT DU SECOND CONGRÈS DE
LA "CONFÉDÉRATION DES SO-
CIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRI-
COLES DU QUÉBEC".



SPEC.
COLLEC.

1919

HD

1486

Q8A47

"La Tribune de Saint-Hyacinthe, Ltée."



L'abbé J.-B.-A. Allaire

L'ÉLAN COOPÉRATISTE

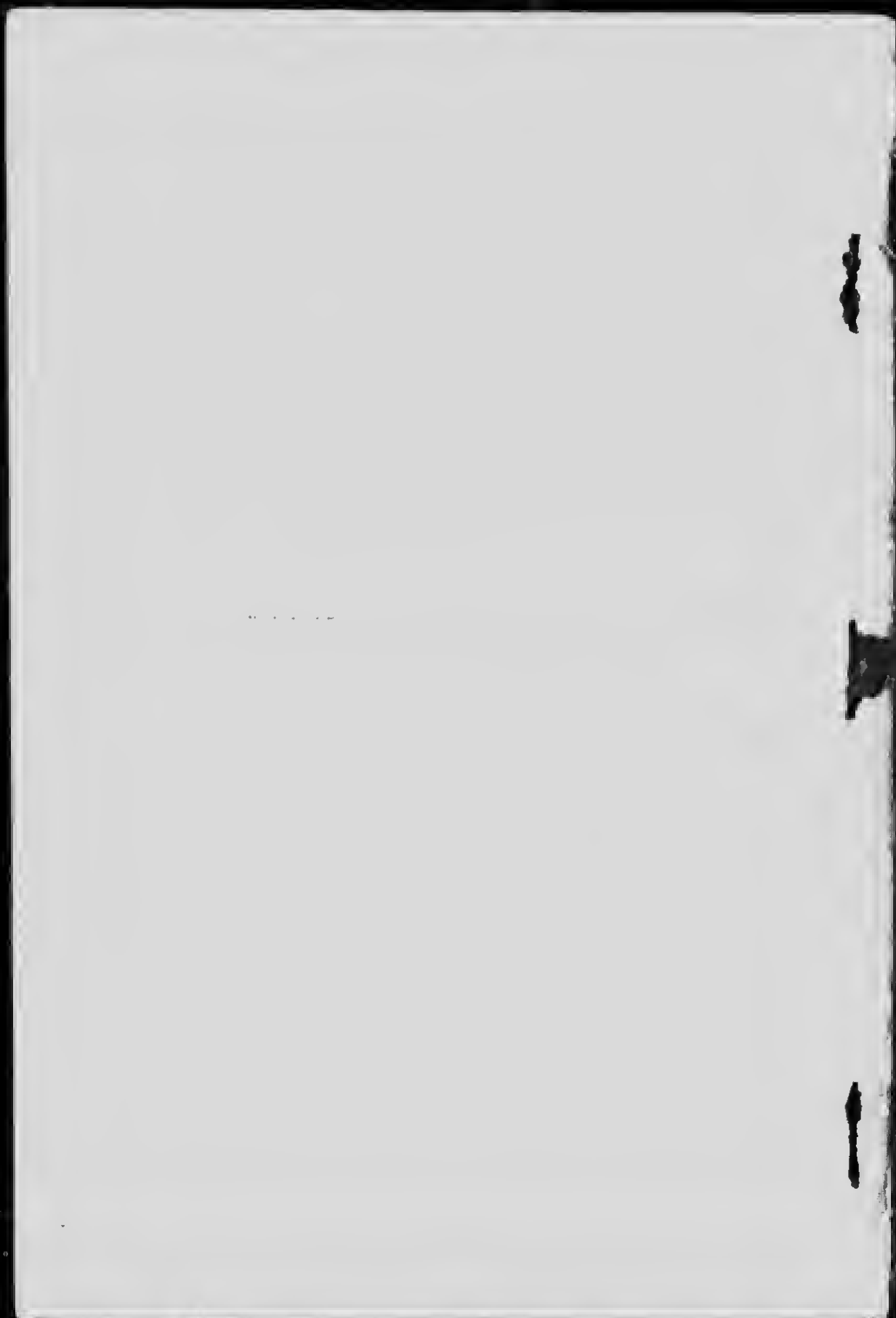
— ou —

RAPPORT DU SECOND CONGRÈS, DE
LA " CONFÉDÉRATION DES SO-
CIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRI-
COLES DU QUÉBEC ".



1919

"La Tribune de Saint-Hyacinthe, Ltée."



L'ÉLAN COOPÉRATISTE

CHAPITRE I

REGARD RETROSPECTIF

**Les débuts de la coopération agricole au Canada. —
Un voyage d'Europe. — La Belgique. — La fondation de
la "Confédération" et ses premiers développements.**

La "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec" est née du besoin d'organisation des cultivateurs. De toutes les associations qu'on leur avait auparavant offertes aucune ne les avait entièrement satisfaits. Certes on en avait établi plusieurs qui avaient rendu et rendaient encore des services signalés. Mais il n'en existait pas d'assez amples pour embrasser à la fois ce qui manquait toujours. Si bien qu'avec les unes et les autres, les plus belles espérances s'étaient évanouies ou amoindries; au point que tout semblait à recommencer, lorsque fut adoptée ici la loi des coopératives agricoles.

Au seul nom de celles-ci se rattachaient les plus alléchantes promesses, tout un passé de succès en Allemagne, en Danemark et en Belgique. M. Gigault, sous-ministre de l'agriculture à Québec, un convaincu dans la force du terme, en avait amoureusement apporté la législation et le prestige.

Dans ce genre d'union d'une envergure jusqu'ici inconnue, on s'entr'aiderait plus que jamais, pensait-il; on donnerait le coup d'épaules ensemble. On achèterait, on vendrait, on s'instruirait, bref parce que travaillant en commun on révolutionnerait l'agriculture sur toute la ligne. C'est ce qu'entrevoyait clairement M. Gigault pour sa province. Et la loi fut votée en parlement, à sa session de 1908.

Malheureusement ce beau rêve, si rempli de vaches grasses, se changea presque aussitôt en une sorte de cauchemar où il n'y en avait plus que de maigres; la progression escomptée n'apparut pas. A force de sacrifices, on fit toutefois surgir la Coopérative des Fromagers, plus tard celle des Producteurs de tabac de la vallée de l'Yamaska, puis quelques autres; mais le mouvement n'avait guère d'emprise. Pratiquement, c'était un échec trop évident. Les rares sociétés succursales rayonnant dans les campagnes, loin de montrer de l'élan, retombaient sur elles-mêmes et s'endormaient. Pourtant n'est-ce point sur elles que l'on avait compté pour alimenter les centres de l'organisation? Ce n'est pas moins là qu'en étaient les résultats, lorsque fut décidé l'établissement de la "Confédération", en 1914.

En cette année, se présentait au seuil du parlement de Québec un curé fatigué, s'embarquant

bientôt pour un petit congé de quelques mois en Europe. Depuis longtemps épris de la nécessité d'une union sérieuse chez les cultivateurs, il allait utiliser les loisirs de cette vacance à étudier sur place ce que dans ce sens on avait opéré si merveilleusement en Belgique.

Depuis rien moins que quatorze ans, il avait fait de la question agraire son étude de chevet. Missionnaire d'action sociale dès 1901, il parcourait depuis cette époque les paroisses rurales pour y populariser la saine doctrine coopératiste. Plus que cela, en 1903, ne fondait-il pas, dans sa cure d'Adamsville, la première coopérative agricole du Canada, avant même que n'existât la loi incorporant ces sortes d'associations? C'est à dire que, déjà initié à leur rouage, il ne lui manquait plus que de le voir fonctionner pour y aller plus sûrement.

Mais étranger en ces pays lointains, il demandait tout simplement au gouvernement des lettres d'introduction, ce qui lui fut accordé volontiers. C'est en juin 1914 qu'il partit.

Après avoir rapidement visité les organisations du nord de la France, il passa en Belgique sans retard. Ce qu'il avait maintes fois contempné en esprit, il l'avait enfin sous les yeux. Et la réalité dépassait ce qu'il avait lu ou ouï-dire. Quel beau jardin alors que ce pays! Dans ce coin d'Europe qui n'aurait été qu'un point minuscule en notre province, 7,600,000 personnes vivaient à l'aise et contentes! Et c'était bien là en majeure partie le résultat d'un travail coopératif de moins de vingt-cinq ans. On le comprenait mieux en voyant dans Louvain le centre d'action du Boerenbond et dans Enghien celui de la Fédération du Hainaut.

Ses vacances finies en août suivant, ce prêtre s'en revenait tranquillement à sa paroisse de Milton, lorsqu'on lui demanda de se charger de la mise en œuvre ou plutôt du reveil de la coopération si profondément assoupie sur nos rives. La tâche était ardue. Au bout d'un an, pour répondre aux exigences de ses nouvelles fonctions, il dut résigner sa cure. C'est à la prière tant du ministre de l'agriculture que de son évêque qu'il céda ainsi pour le bien général.

Les premières coopératives de la rénovation s'épanouirent d'abord isolément, mais ce n'était pas moins la "Confédération" qui commençait avec elles, puisque c'est elle qu'on préparait. Avant de grouper il fallait bien les unités.

Quand il en exista assez pour un premier bataillon, on en forma la "Fédération des sociétés coopératives agricoles de Saint-Hyacinthe"; la suivit, bien qu'à distance, la "Fédération des sociétés coopératives agricoles des Trois-Rivières". Peu après on jugea leur nombre suffisant pour constituer les rangs de l'armée entière sous le nom de "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec", négligeant pour le moment les groupements régionaux.

Voici la progression qu'a suivie le mouvement : à la fin de 1914, 7 coopératives ; de 1915, 19 ; de 1916, 31 ; de 1917, 64 ; de 1918, 89 ; de 1919, 100.

Avec le nombre des affiliées monta le chiffre des affaires, se développa l'instruction coopératiste et se manifesta une vigueur de plus en plus grande.

En juillet 1916, avait lieu le premier congrès de l'organisation à Oka : pour une première affirma-

tion publique, ce fut un succès. Plus de cent congressistes y participèrent avec enthousiasme. Si l'expérience ne se répéta pas avant 1919, il faut l'attribuer aux troubles si profonds de la guerre.



CHAPITRE II

L'ETAT ACTUEL

Les officiers de la "Confédération". — Son bureau central. — Ses sections d'enseignement, d'achats et d'avi- culture. — Son avoir. — Sa réputation.

La "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec" compte aujourd'hui cent affiliées.

Ses officiers d'honneur sont : Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, patron; l'Honorable J.-E. Caron, ministre provincial de l'agriculture à Québec, patron aussi; Mgr J.-L. Guertin, proto-notaire apostolique et vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe, président honoraire.

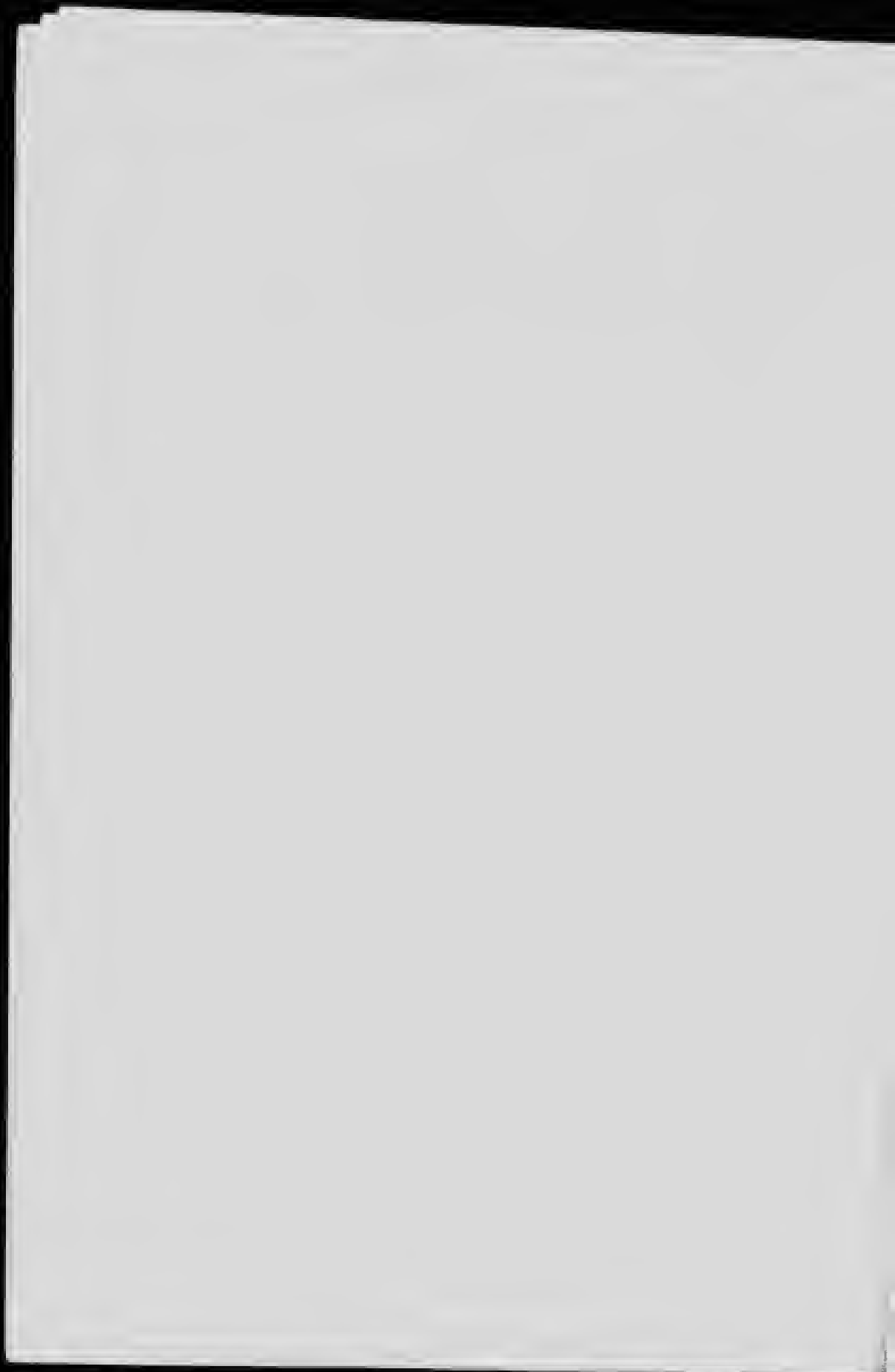
Ses officiers actifs sont : M. Charles-G. Racicot, de Saint-Hyacinthe, président; M. Damase Lagas-sé, d'Acton (Bagot), vice-président; l'abbé Ephrem Lemire, curé de L'Avenir (Drummond), secrétaire-trésorier; M. Maxime Robert, de Saint-Paul (Rouville), et Pierre Messier, de Saint-Hyacinthe, directeurs; l'abbé J.-B.-A. Allaire, de Saint-Hya-cinthe, aumônier général; l'abbé Napoléon May-nard, 1er assistant-aumônier; l'abbé J.-R.-J. Trudel, curé de Saint-Etienne-des-Grès (Saint-Maurice); 2e assistant-aumônier; l'abbé Philibert Grondin, de Lévis, 3e assistant-aumônier.

Afin de répartir le travail, outre son bureau cen-



Mgr A.-X. BERNARD

Evêque de Saint-Hyacinthe
Patron de la " Confédération "



tral la "Confédération" possède trois sections : Celle d'*Enseignement*, dont l'abbé Napoléon Maynard est le directeur, celle des *Achats*, avec M. C.-A. Rousseau pour gérant, et celle de l'*Agriculture*, sous la conduite de M. J.-Henri Tonsignant.

Tous ces bureaux du centre et des sections se tiennent depuis le 1 octobre 1919, à Saint-Hyacinthe, sur la place du Marché, dans une des salles de l'édifice David, 84 rue Saint-Simon; jusque-là ils avaient suivi l'abbé J.-B.-A. Allaire, d'abord à Milton un an, puis à Saint-Thomas-d'Aquin et enfin à Saint-Hyacinthe dans ses diverses résidences, où il leur allouait gratuitement une salle spéciale,

Au bureau central appartient la direction générale.

La *Section d'enseignement* a la charge du journal : *Le Coopérateur Agricole*, comprenant sa rédaction, son administration financière et sa distribution; elle pourvoit aussi à toutes les publications de la société et au soin de sa bibliothèque ainsi que des archives.

La *Section des Achats* procure aux diverses coopératives affiliées les marchandises qu'elles réclament. Jusqu'ici elle a acheté pour elles les insecticides, les ficelles et broches d'engravage, les engrais alimentaires, les grains de semences, les brèches à clôture, des instruments aratoires et tous les accessoires avicoles.

La *Section Articole* accorde toute son attention à l'avancement de la basse-cour.

Quant à ce qui concerne les ventes, la "Confédération" jusqu'ici a adressé ses clientes à la "Coopérative des Fromagers" de Montréal.

La société, préoccupée avant tout de travailler

au bénéfice de ses membres, n'a de la sorte guère amassé de fortune. Sans se montrer âpre au gain, elle a tout de même jalousement gardé le dépôt des versements sur les actions se montant à \$351.00 ; en plus elle a actuellement dans sa caisse la somme de \$514.45.

En outre de son argent la "Confédération" est propriétaire de son humble mobilier : Une bibliothèque, deux bureaux, un meuble classeur, un clavographe, une grande table, 12 chaises et un crucifix, le tout évalué à \$220.00.

Ce qu'elle a encore et ce dont elle est particulièrement fière, c'est qu'elle s'est acquise par cinq ans de labeur une enviable réputation de dévouement à la cause agricole, d'un désintéressement aujourd'hui peu commun. Toujours prête à voler au secours de ses membres, elle a exigé fort peu en retour.

C'est l'assemblée générale mensuelle des membres qui dirige la société. Tous les mois, ils viennent s'y renseigner, constater à quel point elle est rendue et imprimer à l'organisation entière l'orientation qu'ils lui veulent. Rien de plus entièrement satisfaisant pour eux.



CHAPITRE III

SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Leur liste par ordre d'ancienneté et de comtés. —
100 coopératives en 30 comtés.

Nous donnons ci-dessous par comtés la liste complète des sociétés coopératives agricoles affiliées à la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec":

ARTHABASKA :— Arthabaska, Saint-Albert, Sainte-Clotilde, Sainte-Elizabeth, Warwick;

BAGOT :— Acton, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Nazaire, Saint-Pie, Sainte-Rosalie, Saint-Théodore, Upton;

BEAUCE :— Saint-Côme, Saint-Joseph, Saint-Martin;

BEAUHARNOIS :— Saint-Timothée;

BELLECHASSE :— Saint-Camille;

BERTHIER : Berthierville, Lanoraie;

BONAVENTURE :— Saint-Alphonse;

BROME :— Adamsville;

CHAMPLAIN :— Batiscan, Saint-Adelphe, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Théophile, Valmont, Vincennes;

CHATEAUGUAY :— Châteauguay, Saint-Chrysostôme, Sainte-Martine, Saint-Urbain;

CHICOUTIMI :— Chicoutimi;

- LORCHESTER :— Saint-Prosper ;
 DRUMMOND :— Bon-Conseil, Saint-Félix ;
 FRONTENAC :— Saint-Gédéon ;
 IBERVILLE :— Henryville, Saint-Sébastien ;
 JOLIETTE :— Saint-Félix, Saint-Jean-de-Ma-
 tha ;
 KAMOURASKA :— Mont-Carmel, Sainte-Hé-
 lène ;
 LAPRAIRIE :— Saint-Isidore ;
 LEVIS :— Saint-Nicolas ;
 LOTBINIERE :— Sainte-Agathe, Saint-Antoi-
 ne, Saint-Apollinaire, Sainte-Croix ;
 MASKINONGE :— Saint-Justin ;
 MEGANTIC :— Lyster, Plessisville ;
 MONTCALM :— Saint-Jacques ;
 NAPIERVILLE :— Saint-Rémi, Sherrington ;
 NICOLET :— Bécancourt, Gentilly, Précieux-
 Sang, Saint-Célestin, Saint-Grégoire, Saint-Pier-
 re ;
 PORTNEUF :— Saint-Léonard ;
 QUEBEC :— Sainte-Foy ;
 RICHELIEU :— Saint-Aimé, Saint-Louis,
 Saint-Ours ;
 RICHMOND :— Bromptonville, Danville, Saint-
 Georges, Windsor-Mills ;
 ROUVILLE :— Saint-Césaire, Saint-Paul ;
 SAINT-HYACINTHE :— Notre-Dame, Saint-
 Bernard, Saint-Damase, Saint-Denis, Saint-Jude,
 Saint-Thomas-d'Aquin ;
 SAINT-MAURICE :— Pointe-du-Lac, Saint-
 Etienne, Trois-Rivières ;
 SHEFFORD :— Granby, Milton, Saint-Joa-
 chim, Sainte-Pudentienne, Saint-Valérien, Water-
 loo, West-Shefford ;

COOPÉRATISTE

SHERBROOKE :— Saint-Roch ;

STANSTEAD :— Coaticook ;

TERREBONNE :— Sainte-Agathe ;

VERCHÈRES :— Contrecoeur, Saint-Antoine,
Verchères ;

WOLFE :— Wotton ;

YAMASKA :— La Baie, Saint-Bonaventure,
Saint-François, Saint-Guillaume.

Voici maintenant par ordre d'années la liste des
mêmes coopératives :

1914 : Saint-Thomas-d'Aquin (Saint-Hyacinthe),
Milton (Shefford), Saint-Valérien (Shefford),
Sainte-Pudentienne (Shefford), Saint-Je (Ba-
got), Saint-Paul (Ronville), Saint-Damase, (Saint-
Hyacinthe). Total de l'année 7.

1915 : Saint-Jude (Saint-Hyacinthe), Saint-Ber-
nard (Saint-Hyacinthe), Saint-Sébastien (Iberville),
Henryville (Iberville), Acton (Bagot), Upton
(Bagot), Notre-Dame (Saint-Hyacinthe), Saint-
Dominique (Bagot), Saint-Denis (Saint-Hyacin-
the), Saint-Chrysostôme (Châteauguay), Saint-
Antoine (Verchères), Saint-Hugues (Bagot). To-
tal de l'année 12 ; en tout 19.

1916 : Adamsville (Brome), Saint-Félix (Jo-
hette), Verchères, Sainte-Hélène (Kamouraska),
Saint-Pierre (Nicolet), Bromptonville (Rich-
mond), Saint-Guillaume (Yamaska), Saint-Etien-
ne (Saint-Maurice), Saint-Théophile (Champlain),
Saint-Maurice (Champlain), Saint-Narcisse (Cham-
plain), Saint-Théodore (Bagot). Total de l'année
12 ; en tout 31.

1917 : Sainte-Clotilde (Arthabaska), Saint-Ca-
mille (Bellechasse), Vincennes (Champlain),
Sainte-Martine (Châteauguay), Saint-Urbain (Châ-

teauguay), Bon-Conseil (Drummond), Mont-Carmel (Kamouraska), Saint-Apollinaire (Lotbinière), Saint-Antoine (Lotbinière), Sainte-Croix (Lotbinière), Saint-Justin (Maskinongé), Gentilly (Nicolet), Bécancourt (Nicolet), Précieux-Sang (Nicolet), Saint-Grégoire (Nicolet), Saint-Louis (Richelieu), Saint-Aimé (Richelieu), Windsor-Mills (Richmond), Saint-Joachim (Shefford), Waterloo (Shefford), Granby (Shefford), Trois-Rivières (Saint-Maurice), Contrecoeur (Verchères), Saint-Bonaventure (Yamaska), Coaticook (Stansstead), Saint-Célestin (Nicolet), Valmont (Champlain), Saint-François (Yamaska), La Baie (Yamaska), Pointe-du-Lac (Saint-Maurice), Saint-Jean-de-Matha (Joliette), Plessisville (Mégantic), Saint-Isidore (Laprairie). Total de l'année 33; en tout 64.

1918: Saint-Albert (Arthabaska), Warwick (Arthabaska), Arthabaska, Sainte-Elizabeth (Arthabaska), Saint-Nazaire (Bagot), Saint-Côme (Beauce), Saint-Timothée (Beauharnois), Châteauguay, Saint-Félix (Drummond), Saint-Nicolas (Lévis), Sainte-Agathe (Lotbinière), Lyster (Mégantic), Saint-Jacques (Montcalm), Sherrington (Napierville), Saint-Ours (Richelieu), Saint-Césaire (Rouville), Sainte-Agathe (Terrebonne), Wotton (Wolfe) Chicoutimi, Saint-Georges (Richmond), Saint-Roch (Sherbrooke), Saint-Alphonse (Bonaventurere), Sainte-Foy (Québec), Saint-Rémi (Napierville), Saint-Adelphe (Champlain). Total de l'année 25; en tout 89.

1919: Berthierville (Berthier), Saint-Gédéon (Frontenac), Saint-Léonard (Portneuf), Sainte-Rosalie (Bagot), Batiscan (Champlain), Saint-

Joseph (Beauce), Danville (Richmond), West-Shefford (Shefford), Saint-Martin (Beauce), Lanoraie (Berthier), Saint-Prospér (Dorchester). Total de l'année 11; en tout 100.

Après cinq ans de travail, les coopératives groupées sous le nom de "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec" sont donc au nombre de 100 exactement.



CHAPITRE IV

LE CONGRES EST DECIDE

Me date. — Mes sujets d'étude. — Mes délégués.

C'est à l'assemblée générale du 8 octobre 1919 que fut résolu le congrès des 16, 17 et 18 décembre suivants; d'abord fixé aux 2, 3 et 4 de ce mois, il dut être plus tard remis de deux semaines. Il avait été proposé par l'abbé J.-R.-J. Trudel, avec l'appui de M. Damase Lagassé, et unanimement voulu.

Dès le 11 octobre, *Le Coopérateur Agricole* communiquait joyeusement la bonne nouvelle sous le titre de "Grand Congrès des Coopérateurs, en décembre prochain".

"La "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec", disait-il, lors de son assemblée générale de ce mois, a décidé de tenir à Saint-Hyacinthe, les 2, 3 et 4 décembre prochains, un grand congrès de ses affiliées dispersées un peu par toute la province.

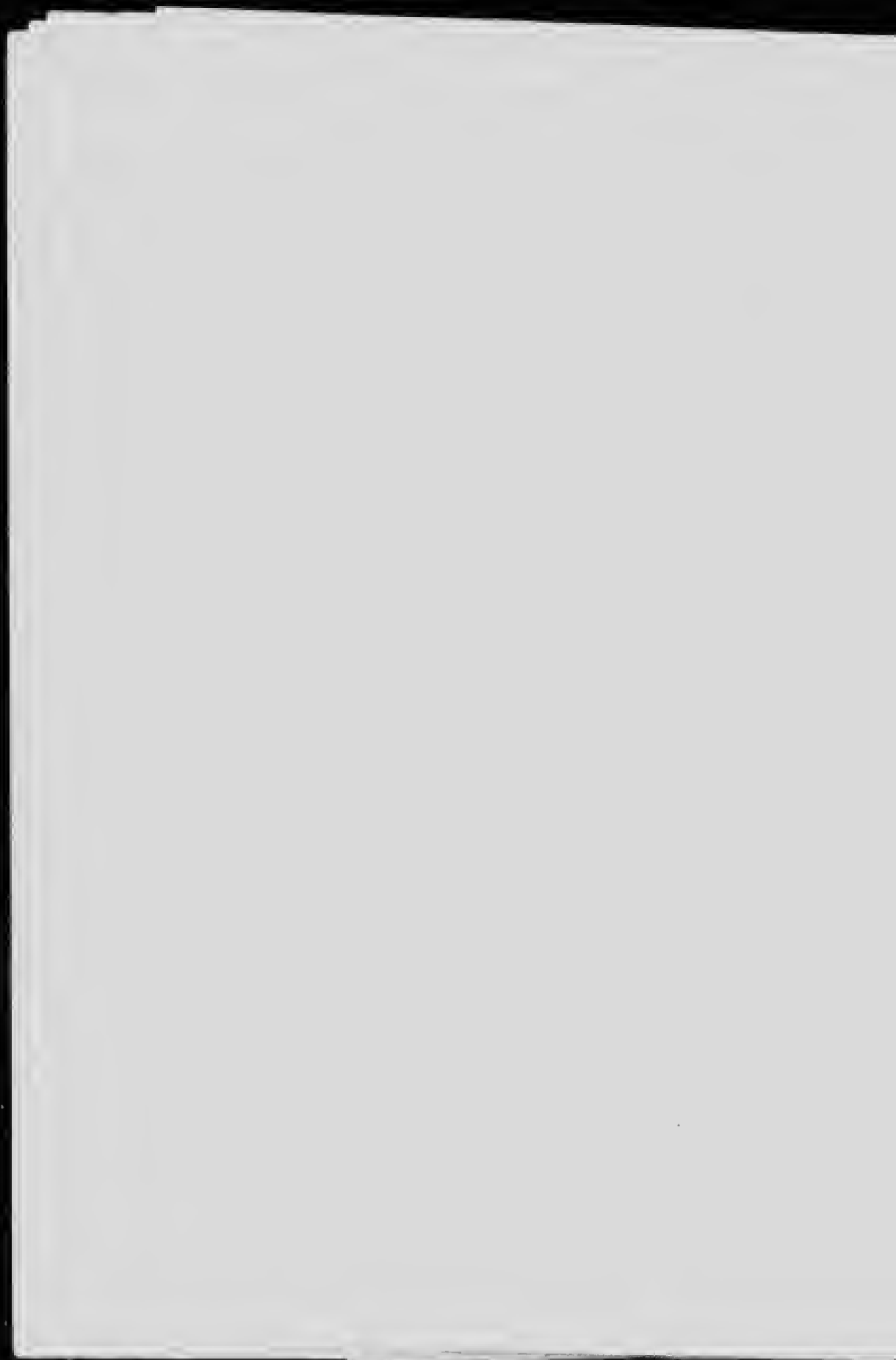
"Son premier congrès a eu lieu à Oka, en juillet 1916; celui-ci sera le second.

"Pour une organisation aussi vaste, ces réunions sont un besoin. On en profite pour prendre contact les uns avec les autres, pour jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru et pour mieux envi-



L'abbé J.-B.-A. ALLAIRE

Fondateur et aumônier général
de la "Confédération"



sager l'avenir, pour reviser les constitutions, s'instruire. En un mot, elles sont autant de nouveaux élus dans la voie du progrès.

"A ce congrès de décembre seront discutés tous les problèmes de la coopération en agriculture; on les étudiera minutieusement à la lumière de l'expérience des autres plus anciens et de notre propre expérience déjà vieille de cinq ans.

"On se demandera si vraiment la coopération agricole est un moyen de diminuer le coût de la vie, quelles relations on pourrait établir entre les unions ouvrières et les coopératives agricoles, en d'autres termes entre la consommation des villes et la production des campagnes.

"On étudiera le mode de répartition du travail parmi les coopérateurs pour éviter les dépenses générales de même que la surcharge des gérants.

"On discutera les avantages du comptant, quel fonds de réserve on doit accumuler, s'il ne serait pas opportun parfois de consentir du crédit, si les caisses populaires ne s'imposeraient pas partout où il existe une coopérative, quel rapprochement opérer entre une caisse et une société coopérative.

"On examinera le rôle du prêtre dans le mouvement coopératiste; les vertus qu'on y doit pratiquer, particulièrement la charité et la justice; la nécessité de la prière.

"On donnera de l'attention aux liens à établir entre les diverses coopératives, entre elles-mêmes d'abord, puis avec leur centre, pour qu'elles s'entraident de plus en plus l'une l'autre.

"On étudiera la manière d'exécuter les achats ensemble, leur groupement, les pourcentages, les avantages ou inconvénients des entrepôts, l'oppo-

tunité de placer ses commandes d'avance, la confiance due aux gérants.

"On s'arrêtera également à considérer la manière de vendre en commun, la nécessité de la classification.

"On disentera les moyens d'augmenter la production de nos fermes, la manière d'utiliser les assemblées d'hiver et les concours dans ce but, d'y intéresser la femme et les enfants.

"Et que d'autres questions à débattre ! Il n'y aura pas de meilleures occasions pour les résoudre."

Le 1 novembre, *Le Coopérateur Agricole* précisait mieux le programme général du congrès.

"Le congrès général des coopératives de la "Confédération", qui aura lieu à Saint-Hyacinthe, promet d'être un succès. Toutes veulent y être représentées et en attendent beaucoup. Voici à peu près quel en sera le programme :

"Le jour de l'arrivée, mardi, première séance à 2 heures pour l'examen des lettres de créance et la formation des comités. Le soir, à 8 heures, grande séance publique, remplie surtout par le rapport des cinq premières années de travail de la société et les discours de plusieurs sommités.

"Le second jour, mercredi, à 8 heures, grand'messe avec sermon, suivie de la consécration solennelle de tous les coopérateurs au Sacré-Cœur de Jésus ; puis séances générales de délibérations à 10, 2½ et 8 heures, précédées chacune de séances des comités pendant une demi-heure.

"Le troisième jour, jeudi, séances délibératives comme la veille, à 9½ et 2½ heures ; puis clôture du congrès à 4½ heures.

"A la séance du mardi soir, ainsi qu'à la messe

de mercredi, tous les coopérateurs et leurs amis sont invités.

“A toutes les séances délibératives ne seront admis que les délégués des coopératives. Celles-ci jusqu'à nouvel ordre auront droit à un délégué, qu'elles voudront bien nommer au plus tôt en assemblée régulière et nous faire connaître sans retard : autant que possible ce devra être le secrétaire-trésorier ou gérant. Quant au second délégué, on vous dira plus tard si vous y aurez droit ; cela dépendra du nombre de vos membres en règle avec la "Confédération".

“Vous avez déjà lu, dans *Le Coopérateur Agricole* du 11 octobre dernier, un aperçu des questions à débattre et à régler au cours du congrès. Si vous désirez en discuter d'autres, décidez-le à votre prochaine assemblée et communiquez-nous-les ; elles seront ajoutées aux autres.

“Nous tenons tous à ce que cette réunion plénière des coopératives soit le point de départ d'un nouvel élan dans la voie du progrès.

“Quant aux frais de voyage et de pension des délégués, nous vous en reparlerons dans quelques semaines.”



CHAPITRE V

L'ORGANISATION DU CONGRES

Les invitations. — Conditions à remplir. — Les voyages et pensions. — Derniers détails.

Le 22 novembre, *Le Coopérateur Agricole* fournissait de nouveaux détails sur le congrès en préparation, en même temps qu'il en annonçait le changement de date.

“Par la force des circonstances, disait-il, le congrès de la “Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec”, ci-devant fixé aux 2, 3 et 4 décembre prochains, est remis aux 16, 17 et 18 suivants. Cette dernière date est définitive. Qu'on se le dise et qu'on y assiste.

“Y sont invités d'abord un délégué de chacune des coopératives affiliées à la “Confédération”, plus ensuite autant de délégués surnuméraires qu'il y aura dans chaque société de fois quinze membres en règle avec la “Confédération”.

“Aussitôt qu'on nous aura transmis les noms des délégués choisis par les coopératives en assemblées régulières, on leur fera parvenir la carte d'admission, sans laquelle nul ne sera reçu aux délibérations. Qu'on se hâte donc de se mettre en règle et de nous désigner les délégués.

“Les repas et couchers des délégués à Saint-Hyacinthe pendant le congrès seront défrayés par

la "Confédération". Quant à leurs dépenses de déplacement, elles devront être supportées par la société paroissiale, à moins que le délégué lui-même ne s'en charge. Si dans l'allocation qu'accorde bienveillamment le gouvernement au congrès il y a un surplus, celui-ci sera appliqué à aider dans ces derniers déboursés, mais qu'on n'y compte tout au plus que sur une faible indemnité."

Le 29 novembre, *Le Coopérateur Agricole* stimule les trainards.

"Ne tardez pas, insiste-t-il, à nommer les délégués de vos coopératives au congrès de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec". Il faut que toutes les sociétés y soient représentées par au moins un des leurs. Si vous alliez vous abstenir, vous le regretteriez sûrement. Le vent est à l'entente parmi les cultivateurs comme dans les autres classes de la société; il faut en profiter. Il importe que pendant trois jours vous vous rencontriez et que vous discutiez vos intérêts. De cette réunion jaillira certainement une action d'ensemble dont vous avez besoin.

"C'est le 16 décembre que s'ouvriront les importantes assises; soyez-y du commencement à la fin par vos représentants.

"Dès cette semaine, nous commençons à adresser aux délégués leurs cartes d'admission et le programme des jours de la convention."

Le 6 décembre, *Le Coopérateur Agricole* se fait plus pressant :

"Voici les jours du congrès qui approchent, dit-il. Que toutes les coopératives affiliées à la "Confédération" y délèguent au moins un des leurs au plus tôt. Si on désire donner un compagnon à ce

premier représentant, qu'on nous en avise sans retard et il est probable que nous puissions l'accepter. Mais qu'on ne laisse pas à un autre le temps de prendre sa place. . . .

"Qu'on n'oublie pas que les repas et les couchers sont gratuits à Saint-Hyacinthe pendant le congrès pour ceux qui en arrivant présenteront leur carte d'admission au bureau de la "Confédération" (84 rue Saint-Simon), place du Marché.

"Les cartes d'admission procurent en outre le privilège de l'entrée aux séances. Tous pourront y prendre la parole ; mais les délégués seuls des coopératives y voteront.

"Nous ne savons pas encore si nous accorderons une indemnité sur les frais de voyage et encore moins, dans le cas où il y en aura une, quelle en sera la valeur.

"Ce congrès est de la plus haute importance, d'autant plus que cette union des cultivateurs marchera peut-être longtemps d'après ce qui y aura été résolu. Et nous savons, par le temps qui court, quel besoin il existe de serrer les rangs parmi les cultivateurs comme parmi les autres, pour se protéger d'abord, puis pour étendre son influence.

"Qu'on ne se plaigne pas plus tard, si l'on refuse de faire sa part, si pendant que l'on délibère de tous côtés on reste tranquille dans son petit coin, craignant de consentir des sacrifices. Tous ceux qui ont développé leurs affaires se sont remués quand c'était le temps. Rien ne se fait seul. N'allez pas croire que l'on va toujours travailler pour vous sans que vous vous en mêliez. Qui cultivera votre terre à votre bénéfice, si vous n'y voyez pas ?

— Personne. — De même en sera-t-il pour vos intérêts dans leur ensemble.

“Tout cela veut dire, en résumé, que vous devez prendre toute votre part au prochain congrès des sociétés coopératives agricoles à Saint-Hyacinthe.

“D’abord un délégué pour chacune des coopératives affiliées, toutes y ont droit ; que l’on nous comprenne bien, *toutes les coopératives affiliées y ont droit.*”

Enfin le 13 décembre, c’est le dernier appel du *Coopérateur Agricole* en même temps qu’une expression de joie à la veille d’un triomphe dorénavant assuré.

“Le congrès de la “Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec”, en préparation pour les 16, 17 et 18 prochains à Saint-Hyacinthe, promet d’être un succès, s’exclame-t-il. De tous côtés on nous répond qu’on veut en être. La plupart des délégués même sont déjà nommés. Que les coopératives affiliées qui ne se sont pas encore exécutées se hâtent. Si l’on n’a pas le temps de nous communiquer les noms des représentants choisis, que ceux-ci viennent quand même. Et que l’on n’oublie pas que, pour l’envoi des délégués, toutes les sociétés sont considérées en règle.

“Les délégués, autant que possible, devront être rendus à Saint-Hyacinthe pour mardi midi, le 16.

“Dès leur arrivée à Saint-Hyacinthe, qu’ils s’inscrivent au bureau de la “Confédération”, 84 rue Saint-Simon, place du Marché, et là ils obtiendront tous les renseignements dont ils ont besoin pour leur séjour dans la ville. Nous insistons une dernière fois pour qu’on n’aille pas ailleurs, en des-

pendant à la gare. Si vous remarquez là quelqu'un avec un insigne de délégué, allez à lui en toute confiance; c'est un frère qui vous pilotera jusqu'au bureau d'abord, puis à votre hôtellerie.

"Que pas une coopérative affiliée ne manque à l'appel.

"Venez deux ou trois, selon le nombre de cartes d'admission adressées au secrétaire-trésorier ou au gérant."



à quelqu'un
n toute con-
ra jusqu'au

manque à

bre de car-
trésorier ou

CHAPITRE VI

PROGRAMME DES ASSISES

Leurs textes. — Leur distribution.

Nous donnons d'abord textuellement le programme général qui fut adressé à tous les invités aux délibérations :

CONFEDERATION

— DES —

Sociétés Coopératives Agricoles
du Québec.



GRAND CONGRES

— A —

Saint-Hyacinthe

— LES —

16, 17 et 18 DECEMBRE 1919

PROGRAMME :

MARDI, LE 16 DECEMBRE

De 10 heures à midi, examen des lettres de créance des délégués.

A 2 heures p. m., organisation des comités de travail.

A 8 heures p. m., séance publique dans la salle du Patronage. Discours, saynettes, chant et musique

MERCREDI, LE 17 DECEMBRE

A 8 heures a. m., grand'messe solennelle à la cathédrale par M. le chanoine Senécal, curé; sermon par Mgr J.-C. Allard, P.-A., du diocèse de Valleyfield; et consécration des coopérateurs au Sacré-Cœur de Jésus.

A 10, 2 et 7 heures, séances de travail.

JEUDI, LE 18 DECEMBRE

A 9 et 2 heures, séances de travail; clôture du congrès à 4^h9 heures.

Les sujets d'études aux séances de travail porteront particulièrement sur

1.—La coopération comme moyen de diminuer le coût de la vie, les relations à établir entre les unions ouvrières et les coopératives agricoles;

2.—La répartition du travail parmi les coopérateurs pour éviter les dépenses générales de même que la surcharge des gérants ;

3.—Les avantages du comptant, les fonds de réserve à accumuler, l'établissement de caisses populaires ;

4.—Le rôle du prêtre dans le mouvement coopératiste, les vertus à y pratiquer ;

5.—Les liens à établir entre les coopératives elles-mêmes d'abord, puis avec leurs centres communs ;

6.—Le mode d'achats ensemble, les pourcentages, les avantages et les inconvénients des entrepôts, l'opportunité de placer les commandes d'avance, la confiance à accorder aux gérants ;

7.—La manière de vendre ensemble, la classification.

8.—Les moyens d'augmenter la production des fermes, d'utiliser dans ce but les assemblées d'hiver, les concours, toute la famille.

AVIS GÉNÉRAUX

Tous les délégués devront être arrivés mardi midi et ne pas prendre leur logement sans s'être d'abord présentés au bureau de la "Confédération" (84, rue Saint-Simon), place du Marebè ; leurs chambres sont toutes retenues d'avance : ils seront libres de retourner par les convois de jeudi soir, à 5 heures.

Toutes les séances de travail auront lieu au bureau même de la "Confédération". N'y seront

admis que les délégués, les journalistes et quelques invités.

A la séance de mardi soir au Patronage, ainsi qu'à la grand'messe du lendemain, sont invités tous les cultivateurs, spécialement ceux de Saint-Hyacinthe et des environs, ainsi que tout le public de la ville.

Sont maintenant le programme spécial de la séance publique et de la grand'messe; celui-ci eut un tirage de 2,000 exemplaires et fut jeté un peu partout dans la ville et dans les paroisses environnantes de Saint-Pie, Saint-Dominique, Sainte-Rosalie, Saint-Thomas-d'Aquin, La Présentation, Sainte-Madeleine et Saint-Damase. En plus il fut lu en la chaire de toutes ces paroisses, le dimanche précédent.

**Confédération
des Sociétés Coopératives Agricoles du Québec.**

CONGRES DE 1919

Séance Publique

A LA SALLE DU PATRONAGE, SAINT-HYACINTHE

MARDI, LE 16 DECEMBRE

A 8 heures p. m.

Ouverture Fanfare
 Bienvenue par le président, . . . M. C.-G. Racicot

t quelques

age, ainsi
ut invités
de Saint-
le public

al de la
elui-ci eut
é un peu
environ-
ainte-Ro-
entation,
plus il
le diman-



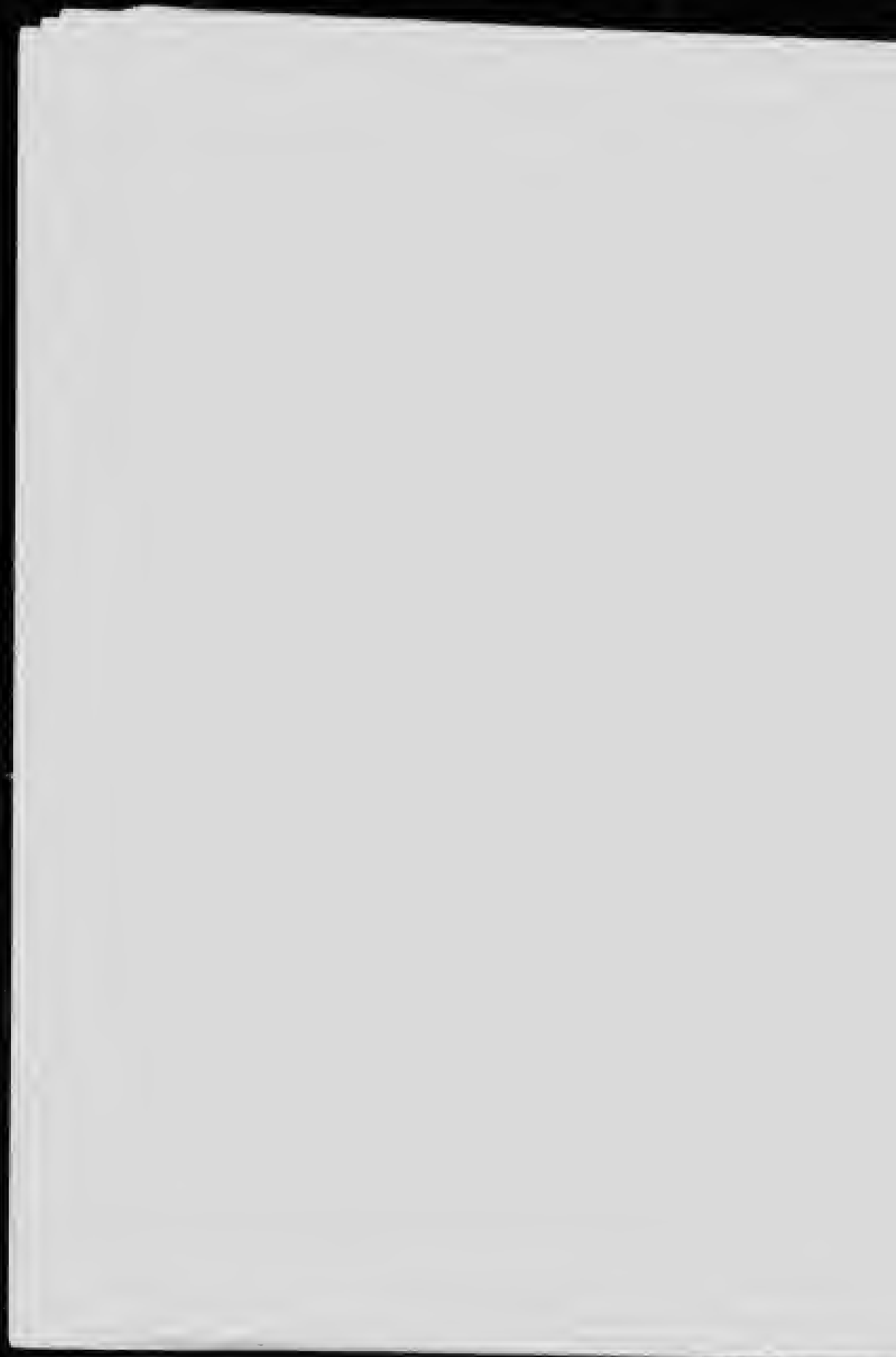
Québec.

ACINTHE

M. C.-A. ROUSSEAU

Gérant de la section des achats
de la "Confédération"

Fanfare
Racicot



Histoire de la coopération agricole en notre province, par l'abbé J.-B. A. Allaire.

Chant : *Le Credo du Paysan*, M. C.-A. Rousseau

Déclamation : *Ernest le cultivateur*, Lucien Lafond

Discours par le représentant du ministre de l'agriculture de Québec.

Dialogue : *La justice*, Deux jeunes du Patronage

Discours par Mgr J.-L. Guertin, P.-A. et V.G., représentant de l'évêque du diocèse.

Discours de M. Armand Boisseau, député provincial du comté de Saint-Hyacinthe.

Dialogue : *De l'usine à la ferme*, par MM. Paul Lebel et Louis-Philippe Doucet.

Discours de M. A.-T. Charron, directeur de l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe.

Chant : "O laboureur".

Sortie Fanfare

Levée du rideau à 8 heures p. m. précises

Séance gratuite, à laquelle tous sont invités, particulièrement les cultivateurs de Saint-Hyacinthe et des paroisses environnantes.



Grand'messe Solennelle
à la CATHEDRALE de ST-HYACINTHE
Mercredi, le 17 décembre
A 8 hrs a. m.

Grand'messe, célébrée par M. le chanoine L.-A. Senécal, curé.— Sermon par Mgr J.-C. Allard, P. A., du diocèse de Valleyfield,— Chant par la Chorale de Saint-Hyacinthe.
Consécration des coopérateurs et des cultivateurs au Sacré-Cœur.

Tout le monde est aussi invité à cette grand'messe.



CHAPITRE VII

L'ARRIVEE

**Vérification des lettres de créance. — Aux hôtelleries. —
Les délégués et autres invités, leurs noms
et leur nombre.**

Maintenant tout était prêt : les salles de réception étaient décorées et les places d'hôtelleries retenues. On pouvait arriver et on arriva en foule. Quand on en attendait tout au plus 125, il en vint 150. Ils n'en trouvèrent que plus joyeux ceux qui les accueillèrent.

Au fur et à mesure que les convois du Grand-Tronc, de l'Intercolonial, du Pacifique et des Comtés-Unis les déversaient en notre cité, ils se rendaient au bureau de la "Confédération", pour faire vérifier leurs cartes de délégués et en recevoir d'autres de logement et de pension. L'évêché et le séminaire reçurent les prêtres ; ce furent les hôtels *Ottawa et du Canada* qui hébergèrent les laïques.

Plus de 130 étaient au poste le premier jour ; à midi, tout était régularisé pour eux. Ils étaient dorénavant chez eux pour trois jours et pouvaient se livrer au travail sans autres préoccupations.

Nous donnons ci-après la liste des invités d'honneur d'abord : les RR. PP. Martin, prier, Doyon et Charette, dominicains de Saint-Hyacinthe ; le Rév. Père Eugène Tremblay, Père de Saint-Vin-

cent-de-Paul; le chanoine L. Pratte, directeur des élèves, et l'abbé Philippe Jodoin, professeur, tous deux du séminaire de Saint-Hyacinthe; les abbés P.-A. Gouin, curé de la cathédrale, et F.-A. Saint-Germain, procureur de l'évêché, de Nicolet, représentants de l'évêché; l'abbé D. Lavallée, vicaire à Drummondville; les abbés M. Cadieux, aumônier des Sœurs du Précieux-Sang, L.-P. Desranleau, chancelier de l'évêché, et Arsène Nadeau, vicaire à la cathédrale, de Saint-Hyacinthe; M. Armand Boisseau, membre du parlement provincial pour le comté de Saint-Hyacinthe; MM. Philippe Lacomsière, J.-A. Talbot et J.-H. Papineau, délégués de la Coopérative des Fromagers, de Montréal; MM. Eugène Boivin, de Pierreville, agronome officiel d'Yamaska, E.-N. Blondin, d'Huntingdon, agronome officiel d'Huntingdon-Châteauguay, et J.-A. Fillion, de Knowlton, assistant-agronome officiel de Brome; Dr Brisson, de Laprairie; MM. J.-A.-N. Héronx et C.-A. Fontaine, professeurs, de l'Institut agricole d'Oké; M. C.-O. Marleau, de Valleyfield; M. J.-E. Paquin, professeur à l'école normale de Saint-Hyacinthe; MM. Henri Casault et F.-X. Beauchesne, de Saint-Anicet (Huntingdon).

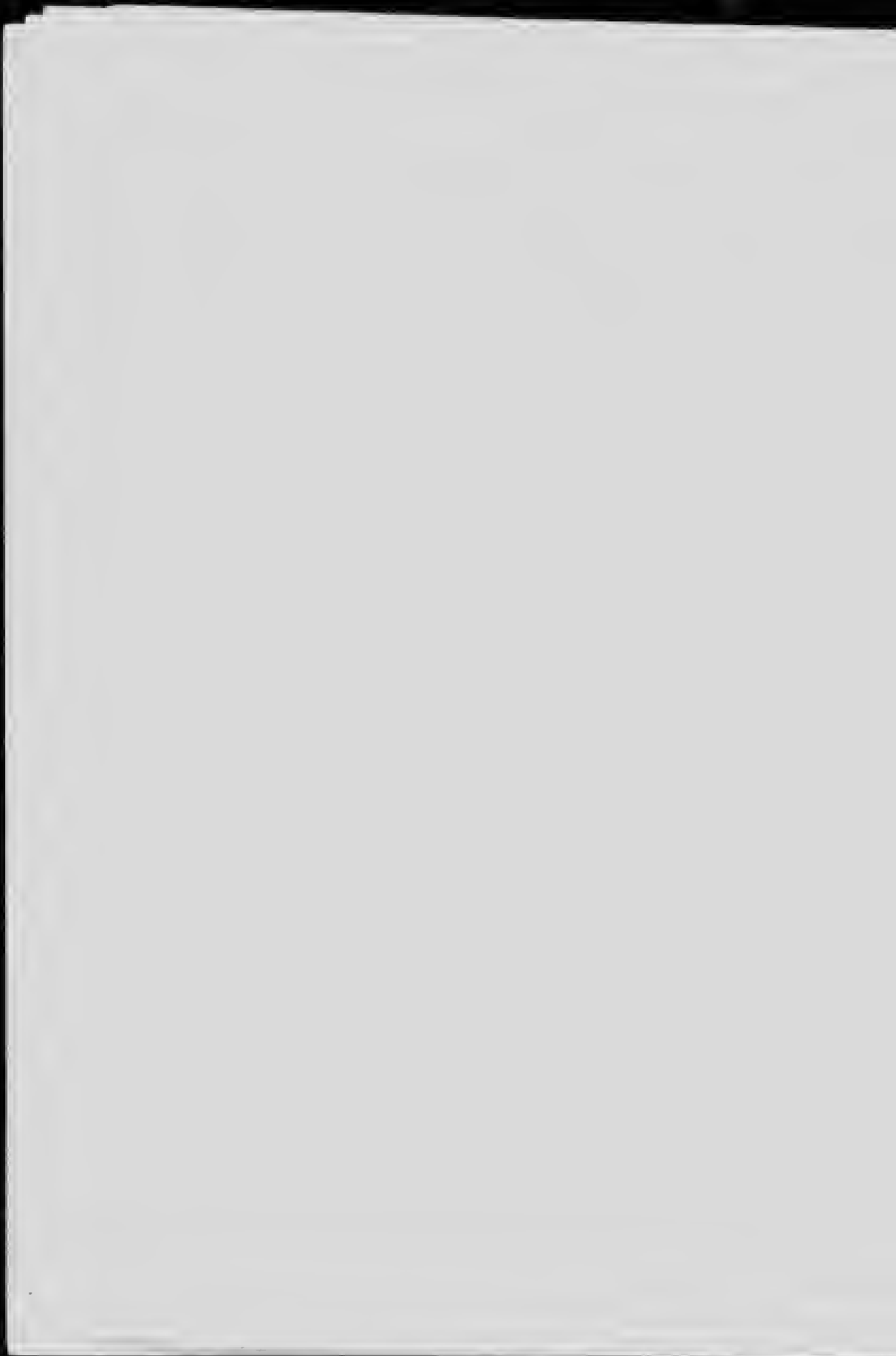
Voici la liste des délégués officiels des coopératives affiliées: *Saint-Hyacinthe*, M. le chanoine L.-A. Sénécal, MM. Napoléon Soly, Philéas Fortin et Louis Lalime; *Acton (Bagot)*, MM. Damase Lagassé, Adélarde Aubin et Raphaël-A. Rousseau; *Arthabaska*, M. Philippe Coulombe; *Batiscan (Champlain)*, l'abbé D. Fréchette, MM. H. Cinq-Mars, C.-E. et Georges Brunelle; *Berthierville (Berthier)*, MM. A. Ducharme et A. Ferland; *Danville (Richmond)*, MM. A. Brassard et Charles Bois-

eur des
r, tous
s abbés
Saint-
repré-
caire à
umônier
anleau,
caire à
Armand
pour le
Lacom-
gués de
: MM.
officiel
agro-
t J.-A.
officiel
J.-A.-
e l'Ins-
Valley-
norma-
et F.-
don).

ppérati-
ne D.-
ortin et
se La-
u: Ar-
Cham-
-Mars,
(Ber-
anville
Bois-



LES CONGRESSISTES



vert; *Châteauguay*, MM. Joseph Reed et J.-C. Laberge; *Gentilly* (Nicolet), MM. Emile Carignan et A. Turcotte; *Milton* (Shefford), M. Théophile Cabana; *Pointe-du-Lac* (Saint-Maurice), l'abbé J.-E. Poisson, curé; *Précieux-Sang* (Nicolet), M. Omer Chanopoux; *Saint-Bernard* (Saint-Hyacinthe), MM. l'inc Alaire, O. Lamoureux et A. Jeanson; *Saint-Lonaventure* (Yamaska), M. Wilfrid Joyal; *Saint-Célestin* (Nicolet), MM. Edmond Gagnon, A. Hébert et T. Beauchesne; *Sainte-Clotilde* (Arthabaska), MM. E. Boucher et B. René; *Saint-Côme* (Beauce), M. Joseph Poulin; *Sainte-Croix* (Lotbinière), M. Joseph Bédard; *Saint-Chrysostôme* (Châteauguay), M. J.-A. Thibaudau; *Saint-Damase* (Saint-Hyacinthe), MM. Wilfrid Beauregard, Allyre Gaucher et J.-E. Beauregard; *Saint-Denis* (Saint-Hyacinthe), MM. Omer Larue, J. Phaneuf et Emile Jalbert; *Sainte-Elisabeth* (Arthabaska), l'abbé J.-L.-A. Leblanc et M. E. Bourgeault; *Saint-Etienne-des-Grès* (Saint-Maurice), l'abbé J.-R.-I. Trudel et M. T. Bournival; *Saint-Félix* (Drummond), l'abbé Eugène Antate, MM. A. Lebel et E. Caillé; *Saint-Félix* (Joliette), l'abbé L. Robillard et M. J. Laramée; *Saint-Guilherme* (Yamaska), MM. A. Vanasse et J. Beliste; *Saint-Hugues* (Bagot), l'abbé Eugène Lagassé, MM. H. Côté et A. Lapalme; *Saint-Isidore* (Lacprairie), l'abbé Jérémie Gagnon, MM. E. Guérin et J.-L. Poupart; *Saint-Joseph* (Beauce), MM. L. Lessard et G. Doyon; *Saint-Jude* (Saint-Hyacinthe), MM. Ferrier Lemieux et Léopold Courtemanche; *Sainte-Martine* (Châteauguay), Mgr J.-C. Allard, P. A. et curé, MM. Armand Jeannot, Louis Maheux et Honorius Faucher; *Saint-Nar-*

cisse (Champlain), MM. Joseph Doucet et J.-B. Trudel; *Saint-Nazaire* (Bagot), MM. J.-N. Bé rard, Louis Fréchette, Ulric Gendron, Ovila Du fault et M. Gatineau; *Saint-Paul* (Rouville), M. Maxime Robert; *Saint-Pie* (Bagot), MM. A.-D. Morin, N. P., Théophile Dufresne, Wilfrid Maynard, Charles Saint-Pierre et Napoléon Gévry; *Saint-Pierre-les-Becquets* (Nicolet), M. O. Saint-Onge; *Saint-Prosper* (Dorchester), M. Joseph Morin; *Sainte-Pudentienne* (Shefford), MM. Amable Gazaille et Joseph Choquette; *Saint-Roch* (Sherbrooke), l'abbé N. Favreau; *Sainte-Rosalie* (Bagot), MM. Louis Lavallée et M. Roberge; *Saint-Sébastien* (Iberville), M. Pierre-L. Comeau; *Saint-Théodore* (Bagot), MM. Louis Gauthier et Samuel Gendron; *Saint-Théophile* (Champlain), M. S.-T. Lupien; *Saint-Thomas-d'Aquin* (Saint-Hyacinthe), MM. Hormisdas Bernard, François Laplante et Hormisdas Boulay; *Saint-Urbain* (Châteauguay), MM. Horace Sabourin, Arthur Jodoin et Xénophile Sainte-Marie; *Saint-Valérien* (Shefford), M. Camille Bouthillier; *Upton* (Bagot), MM. Henri Allard, Alfred Robert et F.-X. Desmarais; *Valmont* (Champlain), l'abbé Epiphane Brunelle, curé; *Vincennes* (Champlain), l'abbé Emile Brunelle, curé; *Waterloo* (Shefford), MM. Georges Martin et J.-P. Reddy; *West-Shefford* (Shefford), MM. H. Larose et J.-T. Malbœuf; *Wotton* (V'olfe), M. Délia Bellerose.

Parmi les membres individuels de la "Confédération" assistaient Mgr J.-L. Guertin, les abbés J.-B.-A. Allaire et Napoléon Maynard, ainsi que MM. C.-G. Racicot, J.-Henri Tousignant et C.-A. Rousseau.

Donc 107 délégués officiels de 51 coopératives affiliées, venant de 21 comtés : 26 invités d'honneur, venant de 10 paroisses et de 6 comtés ; plus 6 membres individuels de la "Confédération". En tout 139 assistants au congrès, venant de 61 paroisses et de 27 comtés.

Les noms d'une vingtaine de congressistes nous ont échappé.

et J.-Bte
 J.-N. Bé-
 Ovilla Du-
 uville), M.
 MM. A.-D.
 ilfrid May-
 on Gévry ;
 O. Saint-
 Joseph Mo-
 M. Amable
 och (Sher-
 osalie (Ba-
 rge ; Saint-
 Comeau ;
 Gauthier et
 hamplain),
 ain (Saint-
 François
 int-Urbain
 n, Arthur
 nt-Valérien
 Jpton (Ba-
 t et F.-X.
 é Epiphane
 n), l'abbé
 ord), MM.
 st-Shefford
 Malbœuf ;



"Confédé-
 les abbés
 , ainsi que
 at et C.-A.

CHAPITRE VIII

LA BENEDICTION DE L'ÉGLISE

**La prière aux séances — Les bénédictions de l'évêque diocésain et du délégué apostolique en Canada.
La sagesse des délibérations.**

Comme les coopérateurs en agriculture ne sont pas gens à vouloir se passer du bon Dieu, pas plus dans leurs délibérations que dans leur vie privée, ils ouvraient leur première séance par la prière. De même en fut-il pour toutes leurs autres réunions. Ils les terminaient également toujours par la prière.

Ces supplications étaient de circonstances. Au commencement, c'était la prière composée par l'abbé J.-B.-A. Allaire et approuvée par Mgr Maxime Decelles : "O Marie, que Notre Saint Père le pape Léon XIII a spécialement donnée comme patronne aux cultivateurs, sous le titre de Notre-Dame-des-Champs, soyez notre protectrice et la gardienne de nos fermes. Faites-y régner une douce aisance au milieu de la paix plus douce encore que procure la pratique de la vertu. Ne permettez pas que nous semions le péché qui ne donne que des châtiments à récolter. Présidez à nos marchés pour le bon écoulement de nos produits, prenez soin de nos troupeaux, obtenez-nous un temps propice pour nos moissons, mais surtout ne manquez pas de nous faire auassez beaucoup dans les gre-

LISE

évêque de
ada.

re ne sont
u, pas plus
vie privée,
prière. De
unions. Ils
la prière.
ances. Au
e par l'ab-
gr Maxime
ère le pape
me patron-
otre-Dame-
la gardien-
e douce ai-
encore que
mettez pas
ne que des
s marchés
its, prenez
temps pro-
e manquez
ns les gre-



M. J.-H. TOUSIGNANT

Gerant agricole de la "Confédération"



niers, où la rouille et les voleurs ne pénétreront jamais. Ainsi soit-il."

A la fin, on recourait à l'intercession de saint Isidore-le-Laboureur par trois des invocations suivantes, choisies au hasard, également composées par l'abbé Allaire :

"Saint Isidore, patron des cultivateurs et protecteur de nos coopératives agricoles, priez pour nous ; saint Isidore, issu d'une famille de cultivateurs, priez pour nous ; saint Isidore, qui avez affectionné et qui affectionnez encore l'agriculture, priez pour nous ; saint Isidore, qui aimez le bon Dieu et qui pensiez souvent à Lui au milieu de vos travaux, priez pour nous ; saint Isidore, qui labouriez avec l'aide des auges, priez pour nous ; saint Isidore, qui semiez le grain et encore plus le bon exemple, priez pour nous ; saint Isidore, qui prenez sujet de tout pour glorifier le Créateur, priez pour nous ; saint Isidore, qui vous êtes si bien sanctifié dans le travail de l'agriculture, priez pour nous ; saint Isidore, qui, de nos jours, êtes spécialement honoré des coopérateurs, priez pour nous".

Leur première séance était à peine ouverte que sur proposition de M. H. Allard, appuyé par M. L. Gauthier, les assistants songèrent en outre à appeler plus spécialement les bénédictions de l'Église sur leur travail de congressistes en les demandant d'abord à l'évêque du diocèse, Mgr A.-X. Bernard, puis au délégué apostolique du Canada, à Ottawa, Mgr Pierre di Maria.

Le premier, accédant à la requête des coopérateurs, chargea son grand-vicaire, Mgr J.-L. Guertin, de leur transmettre avec sa bénédiction ses plus chaleureux encouragements.

Avec le second l'échange se fit par télégramme. Voici la teneur du message des congressistes :

"Saint-Hyacinthe, Qué. ; 16 décembre 1919.

"A Son Excellence, Mgr P. di Maria, délégué apostolique du Canada, 520 Government driveway, Ottawa, Ont.

"Les membres de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec", en congrès à Saint-Hyacinthe, y représentant cent paroisses de la province de Québec, envoient au représentant de Notre Saint-Père le Pape en Canada l'expression de leur dévouement à l'Eglise et implore sa bénédiction.

"Chs-G. Racicot, président

"Contresigné par

"J.-L. Guertin, P. A., V.G."

La réponse arriva le lendemain matin :

"Ottawa, Ont. ; 17 décembre 1919.

"M. Chs-G. Racicot, président de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec", Saint-Hyacinthe, Qué.

"Je vous félicite pour votre dévouement à l'Eglise et j'envoie avec mes souhaits ma bénédiction à tous les membres de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec".

"Di Maria, délégué apostolique".

Les congressistes désormais assurés de l'assistance d'en Haut, n'exécutèrent plus en effet que de l'excellente besogne ?

On comprendra encore mieux leur esprit chrétien à mesure que se poursuivront leurs délibérations. Toutes seront marquées au coin de la plus belle

élégrammes.
sistes :

1919.
ria, délégué
nt driveway,

des sociétés
n congrès à
paroisses de
représentant
da l'expres-
implore sa

président

. A., V.G."

in :

"Confédéra-
les du Qué-

ment à l'E-
bénédiction
on des socié-

blique".

de l'assis-
en effet que

orit chrétien
élibérations.
a plus belle

cordialité. On y parlera sobrement, sensément, di-
sant chaque fois quelque chose. Puis on les cou-
ronnera toujours régulièrement par des résolutions
pratiques.

Il est bon de remarquer aussi le nombre de prê-
tres mêlés aux congressistes; ils sont là prêtant
leur efficace concours chaque fois que se trouve en
jeu quelque principe religieux.



CHAPITRE IX

DISTRIBUTION DU TRAVAIL

Adoption des minutes de l'assemblée précédente. — Formation des comités de travail. — Les salles. — Les journalistes.

La première séance débuta par la lecture et l'approbation des minutes de l'assemblée précédente ainsi que des comptes de l'année courante.

Puis on procéda à la formation des comités de travail. Celui-ci était considérable, peut-être trop important dans tous les cas qu'il fut minutieusement coordonné. Ce fut fait à l'heure convenu et, la distribution des tâches finie, la préparation des questions à résoudre se fit soigneusement.

Nous donnons ci-après la composition des divers comités :

I.—*Comité des semences* : MM. Louis Lavallée, président, Bernard, Bournival, Brassard, Fillion, Poupart, Read, Roberge.

II.—*Comité de vigilance* : MM. R.-A. Rousseau, président, Beauregard, Boulay, Courtemanche, l'abbé Gagnon et Turcotte.

III.—*Comité agricole* : MM. Tonsignant, président, Carignan, Doyon, Dufault, Dufresne, l'abbé Leblanc, Lessard et Morin N.P.

IV.—*Comité d'enseignement* : MM. l'abbé Fréchette, président, Fontaine, Gauthier, Gendron, Lamine et Vanasse.

V.—*Comité des comptes et rapports*: MM. U. Allaire président, Caillé, Champoux, Jalbert, Laberge, Malbœuf et Thibodeau.

VI.—*Comité des finances*: MM. l'abbé Grondin président, Boucher, E. Gagnon, Hébert, Robert et J.-B. Trudel.

VII.—*Comité des achats*: MM. l'abbé Emile Brunelle président, Cabana, Comeau, Maynard, Poulin, C.-A. Rousseau et Saint-Pierre.

VIII.—*Comité des assemblées*: Mgr Allard président, MM. Desmarais, Gévry, Lemieux et Mathieux.

IX.—*Comité des élites*: MM. Reddy président, Aubin, Guérin, D. Lagassé, Phaneuf, A. Robert et l'abbé J.-R.-I. Trudel.

X.—*Comité des ventes*: MM. l'abbé Favreau président, Beauchesne, Bellerose, Bérard, Gazaille, Jeannot, Larose, Papineau et Talbot.

XI.—*Comité des coopératives ouvrières*: MM. H. Allard président, Doucet, Gaucher, Héroux, Lupien, Martin et Morin.

XII.—*Comité des améliorations agricoles*: MM. Therrien président, Boisvert, Bourgeault, l'abbé Epiphane Brunelle, Cinq-Mars et Saint-Onge.

Dès la première séance générale terminée, les comités entamèrent sans retard leur travail en petites séances privées, pour le poursuivre ensuite sans relâche dans tous les moments libres. Jamais on n'avait vu un peuple entier se livrer au labeur avec autant d'ardeur.

Le local à la disposition des congressistes s'y prêtait on ne peut mieux. Outre la séance publique au Patronage et la messe à la cathédrale, tout se fit dans le bureau même de la "Confédération" ainsi

que dans trois autres salles adjacentes gracieusement prêtées par les zouaves, toutes quatre en même temps que vastes, pimpantes de propreté et mondées de lumière. Si on y était à l'aise ! Les comités s'yisolaient facilement les uns des autres. Surtout le bureau, où se traitaient les affaires d'organisation et se puisaient les informations spéciales, avait revêtu une brillante toilette de fête ; les banderolles, oriflammes et inscriptions y abondaient ; on sentait partout la joie de la mère recevant ses filles.

Les journalistes, comme les délégués et les autres invités, furent les bienvenus. On remarquait les représentants de l'*Action Catholique*, de Québec, du *Dévoir*, de *La Presse* et de *La Patrie*, de Montréal, du *Droit*, d'Ottawa, de *La Tribune*, de Sherbrooke, du *Journal de Waterloo*, du *Courrier de Saint-Hyacinthe* et de *La Tribune* aussi de Saint-Hyacinthe. A été particulièrement zélé M. Champagne de *La Presse*. Ce qui signifie qu'au point de vue publicité rien non plus ne manquait.

Désormais le congrès voguait en pleine mer, à voiles déployées.



CHAPITRE X

REDDITION DES COMPTES DE 1919

Le chiffre d'affaires. — Les bénéfices réalisés. — Les détails. — Précision du travail à exécuter pendant le congrès.

Voici le résumé de la reddition des comptes telle que lue au congrès ; nous la complétons pour l'année 1919, et en même temps nous l'expliquons.

Il est bon de noter auparavant que les chiffres allignés ici ne sont pas ceux d'une organisation en pleine marche, ils sont trop minimes. C'est plutôt le fait de soldats qui s'exercent en vue de batailles prochaines ; jusqu'à présent les coopérateurs ne se sont en réalité qu'essayés.

Le montant des achats durant les douze mois ne s'est pas élevé à plus que \$73,196.86 ; là-dessus, toutes dépenses déduites, il est resté le bénéfice net de \$238.93, soit environ 3%.

Les principales opérations ont porté sur les engrais alimentaires pour bestiaux : son, gru, farines, moulées, grains ronds, au montant de \$48,099.44.

Viennent ensuite la ficelle d'engerbage pour \$10,675.62, les grains et graines de semences pour \$9,154.33, les insecticides (vert de Paris, arséniate de plomb et vitriol) pour \$2,820.02, les pois cuisants pour \$744.00 et la broche à clôture pour \$447.38.

Suivent les items moins importants du charbon

pour \$309.35, des huiles grasses pour \$293.43, du sucre granulé pour \$272.00, des instruments agricoles pour \$97.10, du sel en pierre pour \$61.00 de la broche à presse pour \$59.11, des coquilles d'huîtres et os broyés pour \$42.80 et des peintures pour \$28.00.

Il n'a pas encore été transigé de ventes des produits de la ferme.

Les pourcentages retenus par la "Confédération" ont été plutôt minces; elle voudrait s'en tenir là, mais pour vivre et continuer à opérer de bien, il lui faudrait alors accroître ses affaires. C'est ce qui ne manquera pas de se produire l'année prochain, puisque l'époque de l'entraînement étant finie on devra se jeter dorénavant pour tout de bon dans la mêlée.

Pour cela il est à l'unanimité décidé que dès le printemps prochain on adjoindra les ventes aux achats.

En comptant les versements acquittés sur action au montant de \$336.00 et son encaisse de l'année précédente au montant de \$298.29, ainsi que son surplus de la présente année au montant de \$238.93, la société termine son année avec l'encaisse de \$903.22.

En outre la Section d'enseignement dispose au moment d'un surplus de \$233.03, qui n'est cependant que temporaire, car, étant l'administratrice du journal "Le coopérateur agricole", il lui reste à servir 700 membres jusqu'à l'échéance de leurs abonnements. Durant l'année, elle a reçu \$354.25 et déboursé \$121.22.

Les dépenses de la "Confédération" pendant le terme ci-dessus ont été pour salaires du gérant de

achats \$495 et d'un assistant-aumônier, \$100; pour ameublements, \$185.46; papeterie, \$152.59; loyers, \$50.00; voyages, \$26.41.

La reddition des comptes close et approuvée et la somme de \$35.00 ayant été allouée à M. C.-A. Rousseau comme gérant de la section des achats pour novembre précédent, l'abbé J.-B.-A. Allaire, en énonçant les principaux points de la coopération, délimita le champ de la discussion et la posa sur ses véritables bases. Il appuya surtout sur le but à atteindre, qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Puis fut ajournée la première séance à 4½ heures, assez tôt pour permettre aux comités de commencer à étudier assez longuement leurs questions, car l'on comprenait la nécessité d'être prêts à les pousser rondement, dès que s'ouvriraient les délibérations en assemblées générales.

Il était près de 6 heures que les comités travaillaient encore. L'on peut dire qu'ils ne se reposèrent plus dans les moments libres tant qu'il leur resta quelque chose à faire.

Peut-être s'est-il exécuté autant de bonne besogne autour des séances que pendant les séances elles-mêmes?



\$293.43, du
uments ara-
pour \$61.00,
les coquilles
es peintures

tes des pro-

Confédéra-
rait s'en te-
à opérer du
ses affaires.
roduire l'an
ement étant
tout de bon

que dès le
ventes aux

s sur actions
e de l'année
nsi que son
nt de \$238.-
'encaisse de

dispose dans
ui n'est ce-
'administra-
cole'', il lui
l'échéance
, elle a reçu

pendant le
n gérant des

CHAPITRE XI

SEANCE PUBLIQUE ET BIENVENUE

À la salle de Patronage. — Le chant et la musique. — Les bienvenues. — Discours, déclamation et dialogues.

La séance publique a eu lieu dans la vaste salle de réception du Patronage Saint-Vincent-de-Paul. Tout y était paré comme aux grands jours de fête.

A 8 heures, la salle était remplie et la séance commençait sous la présidence d'honneur de Mgr J.-L. Guertin et la présidence active de M. C.-G. Racicot.

La fanfare de l'institution, chargée de fournir la musique, s'acquitta bien de son rôle; souvent elle se fit entendre, entrecoupant toujours le programme de ses notes du meilleur aloi.

Comme il convenait, M. C.-G. Racicot souhaita d'abord la bienvenue à tous les congressistes dans les termes suivants :

“Messeigneurs, mesdames et messieurs,

“Laissez-moi vous remercier, au nom du bureau de la Confédération des Coopératives, d'avoir répondu si généreusement à l'appel de notre dévoué aumônier général. Vous êtes donc les bienvenus parmi nous, et espérons que votre court séjour dans notre ville vous sera agréable, que vous rapporterez de notre congrès, non seulement un bon souvenir

mais surtout de nouvelles connaissances et de bonnes résolutions.

Un congrès n'est certes pas un voyage de plaisir ou d'agrément ; mais plutôt un voyage d'études et de fatigues. Cependant votre présence ici, ce soir, nous prouve que ni la distance, ni la température ni l'abandon de vos affaires ne vous arrêtent, quand il s'agit de travailler à une bonne cause.

Je ne sais plus quel général français, répondant à un groupe de jeunes officiers qui lui demandaient un conseil, leur disait que pour gagner une bataille, il fallait trois choses : réfléchir, dresser ses plans et agir.

Dans quelque position que l'on occupe dans le monde, il faut nécessairement, si l'on veut réussir, étudier, mûrir ses projets et travailler à les mettre à exécution : ce sera le but, ou si vous voulez, le programme de notre congrès.

Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous ce soir des représentants entr'autres du clergé des diocèses de Québec, des Trois-Rivières, de Valleyfield, de Saint-Hyacinthe. Le gouvernement provincial est représenté par Monsieur le directeur de l'école de laiterie de cette ville : et des sociétés coopératives sœurs sont aussi représentées par leurs officiers.

Nous aurons le plaisir dans le cours de la soirée d'entendre tour à tour ces messieurs nous encourager de leurs conseils, nous faire des suggestions, nous apporter le fruit de leurs études et de leur expérience. De ces conseils, de ces suggestions, étudiés et discutés dans vos séances d'études, surgiront des connaissances et de nouvelles ardeurs que vous communiquerez à vos coopératives paroissiales, qui leur donneront un regain de vie, qui se-

ront une semence de succès et de victoires dans les batailles économiques que l'avenir vous réserve".

Puis fut donné par l'abbé J.-B.-A. Allaire un bref historique de la coopération agricole en notre Province, surtout de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec"; vous pourrez lire le texte de cette conférence au chapitre XII.

Vinrent ensuite dans l'ordre suivant: *Le Credo du paysan*, chanté avec talent par l'agronome officiel de Shefford, M. J.-P. Reddy, accompagné au piano par le professeur de l'école normale de Saint-Hyacinthe, M. J.-E. Paquin;

La déclamation d'*Ernest le cultivateur*;

Le discours de M. A.-T. Charron, représentant du ministre de l'agriculture de Québec;

Le dialogue *La Justice*;

Les discours de Mgr J.-L. Guertin, représentant de l'évêque du diocèse, et de M. Armand Boisseau, député provincial du comté de Saint-Hyacinthe;

Le dialogue: *De l'usine à la ferme*, dramatisé.

Le chant: "O laboureur", rendu encore avec brio et ampleur par M. Reddy, fut le dernier clou.

Et tous se séparèrent enchantés de leur soirée.



es dans les
réserve".
Allaire un
e en notre
es sociétés
us pourrez
pitre XII.
Le Credo
onome offi-
mpagné au
e de Saint-

ur ;
représentant

représentant
l Boisseau,
yacinthe ;
ramatisé.
ncore avec
ernier clou.
leur soirée.

ASSISTANTS-AUMONIERS de la "Confédération"



L'abbé J.-R.-I. TRUDEL

TROIS-RIVIÈRES



L'abbé P. GRONDIN

QUÉBEC



L'abbé N. MAYNARD

SAINT-HYACINTHE



CHAPITRE XII

ANTECEDANTS COOPERATIFS

La conférence de l'abbé Allaire. — Définition de la coopération agricole. — Ses rudcs débuts.

Nous reproduisons ci-dessous le texte même de la conférence de l'abbé J.-B.-A. Allaire sur la coopération agricole, ses débuts et son développement actuel en notre province. Il y "fit, dit *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, en un style simple mais original, l'histoire du mouvement coopératif de la province de Québec, donnant des définitions et décrivant des résultats par des comparaisons que nul ne cessera d'avoir présentes à la mémoire".

"M. le Président, Messieurs, Mesdames et Messieurs,

"Je me rejouis, moi aussi, de vous voir si nombreux à l'ouverture de ces importantes assises de la coopération en agriculture. Une fois de plus, votre présence nous fait constater l'intérêt tous les jours plus intense que l'on apporte à ce mouvement naissant en notre province. Quoiqu'à ses débuts, grâce à la bienveillance qu'on lui accorde, ce travail promet en effet, et pas de doute que ses développements bientôt rapides seront à l'avantage de toutes les classes de la société, puisque c'est à la campagne que se règlera en définitive la question ouvrière aujourd'hui si angoissante.

Traisons bien l'homme des champs, aidons-le, faisons-lui aimer davantage sa profession, permettons-lui d'y réaliser de meilleurs bénéfices, par conséquent de produire plus et mieux, et tous effectivement s'en ressentiront ; le pain, la viande, toutes les denrées deviendront de la sorte plus abondantes et par suite meilleur marché. La prospérité de l'un assurera celle de l'autre.

Mais n'oublions jamais que les principes de l'Évangile doivent diriger l'ensemble de cette organisation, qu'au-dessus de la matière doit continuer à planer l'esprit de Dieu, tout comme aux jours ou aux époques de la création. En ces temps de bouleversement général, c'est ce qui garantira la permanence et l'expansion de l'œuvre.

Au reste le Seigneur, qui a bien fait tout ce qu'il a fait, ne s'est-il pas placé lui-même à la base de la coopération ? Le fait est qu'il a constitué l'homme si faible que sans aide il soulèverait bien peu des fardeaux qu'il rencontre le long de son existence, que seul celui-ci serait loin d'utiliser la même prodigalité divine. C'est ce que l'Écriture Sainte proclame en disant : *Vae soli*, malheur à l'homme seul, c'est-à-dire à l'homme qui n'aide pas son semblable et qui n'en est pas aidé et, dans son sens le plus large, qui n'est pas avec Dieu.

La coopération est donc née au paradis terrestre pour se répandre par tout l'univers et couvrir toutes les activités humaines. Après la famille les nations et l'Église, qui toutes ne sont que de véritables coopératives établies pour favoriser l'obtention d'un but commun. Puis nos paroisses, municipalités ou commissions scolaires sont-elles autres ch

ses? Partout on s'unit, ainsi le veut la nature; l'union envahit tous les domaines. Et plus que jamais malheur à l'homme seul!

Mais en agriculture ce n'est que depuis 1860 environ que l'on fait de la coopération proprement dite. A l'Allemagne l'honneur d'avoir commencé et d'en avoir fait aussitôt un succès. Ce n'est qu'à sa suite que s'y sont essayés le Danemark, la Belgique, la France, l'Angleterre, l'Italie et enfin le Canada en 1908.

Pour vous faire saisir en quelques mots la définition et la puissance de la coopération, permettez-moi d'aller chercher une comparaison dans la forêt, par la conquête de laquelle origine l'agriculture.

Supposez devant vous un billot énorme: vingt hommes l'entourent qui s'efforcent de le soulever, mais comme leurs efforts sont isolés, la pièce ne bouge pas. Arrive un chef qui place son monde et lui crie: "1, 2, 3, ensemble", et le billot ne monte-t-il pas comme par enchantement? Voilà la coopération.

Dans notre province la coopération agricole est si jeune qu'elle n'a guère eu le temps de montrer ce qu'elle est et ce qu'elle vaut; c'est tellement vrai que fort peu parmi les plus intéressés s'en occupent, qu'elle en effraie même un bon nombre. On croit qu'elle va joncher de ruines son passage, que surtout elle va tuer les marchands de nos campagnes, fermer les magasins, bref entraver tout le commerce; illusion cependant dont sont déjà revenus beaucoup, au point que d'adversaires, — c'est presque invraisemblable, — ils sont devenus coopérateurs eux-mêmes et souvent zélés ardents.

Ceux uniquement à qui la coopération en veut, on s'en rend mieux compte tous les jours, c'est aux seuls intermédiaires inutiles. Pourquoi, se dit-elle, 4 ou 5 intermédiaires, quand 1, 2 ou 3 peuvent suffire? Et qui oserait se plaindre de ce rajustement? Je comprends que les congédiés ou les menacés de l'être ne se laissent pas exécuter sans un peu geindre. Mais ne peuvent-ils pas gagner leur subsistance autrement? C'est le seul mal voulu par les coopératives.

Les coopératives forceront les *trusts* ou *combines* à abaisser leurs profits de même qu'elles ne manqueront pas de mettre plus d'argent dans le pays en le faisant produire davantage. Nous pourrions déjà citer de nombreux succès sur ce point. N'en a-t-il pas été déjà ainsi par exemple l'an dernier pour les insecticides, payés moins cher. Allez voir pour ne rappeler encore ici qu'un cas, ce que la coopération a opéré à Saint-Valérien pour la production des œufs en hiver.

Mais n'insistons pas: plus s'étendra le travail mieux on en saisira la beauté et l'opportunité.

Vent-on un exemple particulièrement typique de l'effet produit par la suppression d'intermédiaire en même temps que de la surproduction provoquée par le travail coopératiste? Voici:

Il y a environ vingt ans, vivaient en Belgique une vingtaine de familles, qui y semblaient de trop. Ayant entendu parler des terres à bon marché de l'Amérique du Nord, elles décidèrent d'y traverser et arrivèrent à New-York. Mais ce n'était pas précisément l'endroit des lopins de terre à prix réduit. Evidemment c'est des lots de colonisation qu'elles avaient ouï-dire. Tout de même elles finirent par

apprendre que là-bas vers le nord, dans le Maine, il y avait des fermes au sol rocailleux, sablonneux, en un mot si stérile que leurs propriétaires n'en pouvant tirer leur subsistance ne demandaient pas mieux qu'à sacrifier tout pour émigrer vers des plages moins ingrates. C'est là qu'elles se groupèrent.

Venus d'un pays où la coopération agricole exerçait déjà une heureuse influence, nos Belges étaient à peine installés qu'ils se réunissaient pour délibérer et s'entendre comme cultivateurs. C'était en réalité une coopérative qu'ils fondaient, quoique la loi des Etats-Unis ne reconnût pas encore ce genre d'associations.

Que sèmerons-nous ici, se demandèrent-ils? Après discussion, on se prononça en faveur de la patate, dont on ferait une culture spéciale. De patates on parla donc de longs mois en assemblées. On arrêta jusqu'aux moindres détails de l'attention qu'on lui accorderait. L'engrais, le sol de telle ou telle condition plutôt, la semaine même des semailles, la variété du tubercule, tout fut fixé avec minutie, afin que la récolte s'exécutât tout comme si elle étsit faite sur une même ferme par un seul homme. Ce n'est pas sans raison qu'on tenait à l'uniformité.

Quand l'organisation de cette culture fut terminée, les Belges mirèrent leurs voisinages à même de se joindre à eux, mais ceux-là s'en gardèrent bien. "Des patates? Sont-ils assez fous? Des patates, se répétaient-ils, nous en offrons seulement quelques centaines de minots au commerce, et nous avons toutes les peines à nous en défaire; eux vont en avoir des milliers et des milliers de minots; pour

sûr qu'elles leur resteront. On sait bien, ils ne connaissent pas le pays''. Ce qui n'entra va nullement après tout les décisions belges.

A l'automne les prétendus maladroits ne manquèrent pas d'avoir en effet des milliers de minots de patates. Ils l'avaient prévu et, comme ils étaient vingt à solder les frais d'annonces, ils ne le dépargnèrent pas. Or il s'adonnait qu'entr'autres villes Boston avait besoin de ce produit.

Les chefs d'une épicerie y ayant appris la bonne nouvelle se dirent: "Allons-y voir"; et ils arrivèrent chez le premier Belge. "Avez-vous des patates à vendre, Monsieur? — Non, Monsieur, mais un tel en a". Ils firent ainsi trois stations; même question, même réponse. Allons donc voir ce homme, conclurent les deux Bostonnais, puisqu'il n'y en a qu'un qui ait ici des patates à vendre. Mais cet homme, ce qu'ils n'avaient pas soupçonné d'abord, était le secrétaire-trésorier ou gérant de la société et son seul vendeur. "Monsieur, recommencèrent-ils, avez-vous des patates à vendre?", Ils avaient à peine terminé ces mots que notre homme leur montrait une belle patate. "Des patates comme celle-ci?" — Oui. — Combien en voulez-vous? Combien de chars". Quoi! toute provision annuelle trouvée d'un seul coup! S'ils furent surpris, eux qui, chaque année, avaient coutume de mettre de tous côtés des agents sur le chemin, de les payer à gros salaires, leur faisant en réalité manger au moins la moitié des patates avant qu'elles ne fussent rendues à leur entrepôt.

Grâce à la suppression de ces intermédiaires dispendieux et inutiles, cette fois les patates furent vendues par les fous de Belges un prix inconnu jus-

que-là par les producteurs et achetées moins cher que jamais par les consommateurs, et peut-être en plus les marchands avaient-ils encaissé plus de bénéfices que jamais. Et les intermédiaires au lieu de travailler là ont travaillé ailleurs et ne s'en sont sûrement pas portés plus mal.

L'histoire est un peu longue, mais elle illustre si parfaitement un des aspects de la coopération agricole que nous nous croyons justifiable de l'avoir narrée en entier.

La coopération canadienne en agriculture n'a que onze ans d'existence. Née à Québec sous l'influence d'une loi alors sanctionnée, elle a eu une enfance si paisible qu'on s'est demandé souvent si la frêle petite vivrait. Pourtant ses grandes sœurs d'outre-mer étaient si vigoureuses qu'on pouvait se permettre d'espérer pour elle. C'est d'un voyage auprès de celles-là en Europe que lui vint son regain de vie. C'était en 1914, elle avait six ans. Depuis, le bébé a commencé à marcher pour tout de bon. Ce ne fut pas aussitôt la course, ce ne l'est pas encore. Mais le développement s'opéra ensuite normalement.

Le ministre actuel de l'agriculture de Québec n'a rien négligé pour en développer la croissance après lui avoir insufflé la vie. Il lui a fourni les hommes voulus, a payé des cours spéciaux de huit jours, et le congrès d'aujourd'hui est encore dû en bonne partie à sa générosité.

Lent parce que prudent, le mouvement depuis cinq ans a monté par la voie sûre; pendant ce congrès sera admise dans son groupement de la "Confédération" la centième coopérative paroissiale.

Ensemble ces coopératives ont beaucoup acheté

et vendu encore plus, et toujours avec avantages. Peut-être aurait-on pu grossir leur commerce, mais il eût été probablement moins satisfaisant ; le principal, c'était que tous leurs membres fussent contents. Et ce but a été pleinement atteint.

Le clergé, disons-le, a apporté un gros appoint au succès général. Les évêques ont fourni volontiers des prêtres. Sans compter que, dans la plupart des paroisses, les curés ont généreusement prêté leur concours. Sans le clergé, peut-être même le mouvement sommeillerait-il encore dans ses langes.

Dans les coopératives les deux pouvoirs religieux et civil se sont donc constamment donné la main, et c'est ce qui en a assuré le succès.

Aujourd'hui la "Confédération" possède son journal hebdomadaire depuis au-delà de deux ans et demi ; et non seulement elle a ses constitutions et règlements imprimés, mais dans quelques semaines elle aura aussi son petit "Catéchisme des coopératives".

Sans doute que le congrès de ces jours-ci sera le point de départ de nouveaux progrès ; il marque dans tous les cas le cinquième anniversaire de l'organisation actuelle et l'affiliation de sa centième coopérative. Le plus difficile est franchi ; tout est dorénavant bien adapté à notre pays, les premières épreuves ont été victorieusement subies, elle peut maintenant étendre ses voiles sans crainte.

La société ne peut franchir cette date, qui fera époque dans ses annales, sans adresser un chaleu-

reux merci à tous ceux qui l'ont aidée ; ceux-ci sont nombreux dans le clergé, au gouvernement, et dans tout le peuple. Beaucoup de ceux qui l'ont méconnue au début sont aujourd'hui avec elle, à eux aussi elle offre ses remerciements.



CHAPITRE XIII

A LA BASE DU PROBLEME ACTUEL

**Discours de Mgr J.-L. Guertin, — L'agriculture, base de
notre vie nationale. — L'économie. —
L'amour de la terre**

Mgr J.-L. Guertin, protonotaire apostolique, vicaire général de même que représentant de l'évêque de Saint-Hyacinthe au congrès, et de plus président honoraire de la "Confédération", donna par son discours une magnifique pièce d'éloquence. Dire qu'il a été religieusement écouté, ce n'est pas assez. On sentait que chacun de ses arguments, chacune de ses paroles s'ancrait dans l'esprit de ses auditeurs; il était convaincu et convainquait. Voici le texte de son discours :

Messieurs les congressistes,

J'ai l'honneur, ce soir, de représenter auprès de vous Monseigneur de Saint-Hyacinthe. Sa Grandeur m'a chargé de vous dire qu'elle vous bénissait, qu'elle bénissait vos travaux et qu'elle souhaitait les meilleurs succès à vos assises actuelles.

Quant à moi, je remercie cordialement les organisateurs de ce congrès de m'avoir invité à vous adresser la parole. On a cru, sans doute, m'être agréable. Certes, l'on ne s'est pas trompé. Oui, je suis heureux de mêler ma faible voix à toutes

celles que nous aurons la bonne fortune d'entendre durant ces jours d'études agricoles.

Au reste, tout vrai patriote, tout homme qui a à cœur les questions sociales, doit se trouver heureux de prendre part de près ou de loin à un tel congrès.

En effet, de la solution du problème agraire dépend, dans une large proportion, celle de tous les autres problèmes sociaux : parce que l'agriculture est le point cardinal sur lequel pivotent toutes les autres classes de la société civile ; elle en est la clef de voûte.

En conséquence, vouloir résoudre les autres questions sociales en dehors d'elle serait vouloir construire un édifice à côté de ses fondations.

C'est vous dire l'importance des études auxquelles vous allez vous livrer pendant ces jours.

Laissant à des voix plus autorisées que la mienne la tâche de traiter les graves questions inscrites au programme, me serait-il permis de faire quelques observations en marge de ce même programme ?

Présumant de votre bienveillante permission, je voudrais souligner deux idées qui vous sont, sans doute, familières, mais dont l'étude en semblable circonstance peut offrir quelque utilité. Je veux dire : l'économie et l'attachement au sol.

I

L'économie

J'entends par cet énoncé, l'économie du temps, l'économie de la tenue de la maison, l'économie de la tenue de la ferme.

Voyons en premier lieu l'économie que le cultivateur apporte dans l'emploi de son temps. Loin de moi, cependant, la pensée qu'en général il néglige le soin de sa ferme, au moins d'une manière notable. Mais n'y en a-t-il pas qui gaspille réellement le temps, qui font plus qu'à leur tour et plus que de raison le voyage du village ou de la ville avoisinante, surtout depuis que la femeuse automobile a fait son intempestive apparition sur la ferme.

Vous le savez, Messieurs les cultivateurs, celui qui veut tenir tout en parfait ordre sur sa propriété, ne peut pas s'en absenter souvent. Tant d'objets demandent sa continuelle attention : entretien, amélioration, réparations de toutes les choses de la ferme, sans compter le bétail, dont le soin requiert à peu près tous les loisirs du maître. Oui, le cultivateur a toujours plus d'ouvrage qu'il ne peut en faire. Or si l'on multiple outre mesure les sorties, la tenue de la ferme en souffrira nécessairement. Ajoutez les fausses dépenses qui vont toujours de paire avec les voyages sans but, et voilà le budget familial rogné par les deux bouts : rendement moindre de la ferme mal tenue, et dépenses plus considérables que les voyages et le chômage ont occasionnés.

Faites-vous les apôtres, Messieurs les congressistes, de l'économie du temps, stimulez l'ardeur de vos compagnons par votre exemple ; faites-leur voir, par le rendement rémunérateur de vos fermes bien tenues, que la terre n'est jamais ingrate, qu'elle est toujours pour l'homme sa meilleure et sa plus généreuse amie. En effet, chaque coup de bêche donné dans son flanc, chaque sueur tombée

sur ses sillons, rapportent infailliblement cent pour un.

Pénétrons maintenant dans la maison et dans les dépendances de la maison de l'agriculteur.

Sa maison, en général, a une allure plutôt modeste. Mais en est-il toujours de même à l'intérieur? N'est-il par parfois trop luxueux dans son ameublement: piano, phonographe et autres meubles encore? Ne porte-on pas, non-seulement les femmes, mais les hommes aussi, des habits trop somptueux: soieries, fourrures des plus dispendieuses.

Maintenant, si de la maison, l'on passe aux dépendances, que de luxe dans les voitures, les attelages. Je ne mentionne pas l'automobile, car il est trop évident, qu'en règle générale, elle n'est pas chez elle sur la ferme.

Mais, me dira quelqu'un, on la rencontre bien dans les garages de l'ouvrier, du commerçant et de combien d'autres citadins ou villageois, pourquoi ne puis-je pas faire comme eux? A cela je réponds, si ceux dont vous parlez ont mal fait de se procurer un véhicule d'un prix si élevé, en les imitant faites-vous mieux? De plus j'ajoute, que celui qui n'a pas de ferme sous les pieds, en devenant possesseur d'une automobile, vend ses chevaux et ses voitures, s'il en a, et ferme son écurie. Alors, tout en déboursant plus d'argent pour l'achat et l'entretien de sa machine qu'il en aurait donné pour l'achat et l'entretien de son cheval, il n'encourt pas du moins les deux dépenses à la fois. Mais le cultivateur, en achetant une automobile, va-t-il supprimer quelque chose? Non. A côté de sa machine, il gardera chevaux, attelages, voitures et gréments

de voitures tout comme auparavant. D'où une double dépense.

Puis, quelle grande utilité peut-elle avoir dans nos campagnes avec nos mauvais chemins? Combien de mois durant l'année peut-on s'en servir convenablement? Cinq mois? . . . Soyons généreux, disons six. Encore faudra-t-il pendant ces mois se servir plus d'une fois de la voiture ordinaire à cause de l'impraticabilité des routes après de fortes pluies.

Encore en ceci, Messieurs, par vos conseils et par vos exemples, vous aiderez beaucoup à enrayer autant que possible toutes ces fausses dépenses.

Examinons, enfin, l'économie dans la tenue de la ferme.

Assurément, il n'est pas question de revenir à l'outillage de nos pères, ni à leur manière de régir la ferme. Il ne s'agit pas de la faux, encore moins de la faucille de nos ancêtres pour couper les moissons, ni du râteau à bras pour enveillotter le foin. Non. Ce sont là, à la vérité, des instruments à conserver avec soin, j'allais dire, avec respect : car ils sont de précieuses reliques qui ont noblement rempli leur tâche au bon vieux temps disparu, mais hors d'usage aujourd'hui.

Certes, à notre époque, où tout marche à la vapeur, voire même à l'électricité, et où la main d'œuvre devient de plus en plus rare, il faut à notre homme des champs des instruments plus rapides, plus efficaces et plus perfectionnés.

Il est donc à propos que le fermier se procure les instruments nécessaires avec tous les perfectionnements actuels. Mais quand une fois il en a fait l'acquisition, il ne devrait, ce me semble, songer à

les remplacer l'année suivante par d'autres du même genre auxquels le manufacturier, pour le vendre plus facilement, aurait ajouté une soit-disante amélioration, qui souvent n'a rien amélioré, mais qu'il ne manque pas de faire valoir à grands coups de réclames pour amorcer l'acheteur.

Ne serait-il pas préférable pour le cultivateur au lieu de remplacer trop souvent ses instruments aratoires si dispendieux, d'en prendre un meilleur soin, de les bien reniser après les travaux afin d'empêcher le soleil et les pluies de les détériorer; ensuite ne les mettre au rancart que lorsqu'en réalité ils ne peuvent plus rendre les services qu'il a droit d'en attendre.

II

L'attachement au sol

Nos pères, en quittant la France pour fonder sur cette terre d'Amérique la patrie canadienne-française, se sont emparés du sol et s'y sont fortement attachés. C'est à cette action providentielle et pleine de clairvoyance de nos aïeux que nous devons le salut de la jeune colonie aux jours sombres de son histoire et la survivance de notre race sur les bords du Saint-Laurent, sur cette terre bénie qu'avec amour et fierté nous nommons le Canada.

Oh oui! sans ces braves cultivateurs, sans ces vaillants pionniers, c'en était fait de nous, lors de la cession du pays à l'Angleterre. Car, comme dit le poète, quand "Notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers, ferma son aile blanche et repassa les mers", tous ceux qui n'étaient pas fortement cram-

ponnés à la terre, le suivirent sur l'océan. Sixante mille cultivateurs seulement, avec le clergé, restèrent en Canada. De cette poignée de braves est né le peuple canadien-français, dont la population atteint presque les quatre millions. Honneur à ces braves colons ! et nous, leurs fils, soyons dignes de nos pères en marchant sur leurs traces.

Au reste, nous l'avons déjà dit, la classe agricole joue, dans l'économie de l'édifice social, le rôle de la base dans une construction.

Or, nous le savons, toute base doit être proportionnée au monument qu'elle supporte. Plus les murs en sont hauts et pesants, plus larges et plus profondes doivent en être les assises : c'est là le point capital.

Voilà pourquoi l'architecte intelligent qui comprend ses responsabilités et connaît son métier tient plus souvent les yeux baissés sur les fondations que levés vers les corniches du monument qu'il a charge d'ériger.

N'est-ce pas ce que vous faites vous-mêmes à l'égard de votre maison ? Vous avez soin de drainer le sol autour des fondations, si vous constatez que l'eau y séjourne et peut les endommager. Souvent même vous les recouvrez d'un épais revêtement pour empêcher l'eau de la toiture d'arriver jusqu'à elles et de leur faire tort.

Pourquoi ces précautions, sinon parce que vous savez que de la solidité de la base dépend celle de toute la maison, et que si elle venait à manquer, toute la maison croûlerait sur elle-même. Vous craignez moins les mauvais effets d'un défaut dans la partie supérieure, car vous comprenez également

Soixan-
ergé, res-
raves est
ppulation
onneur à
ns dignes

agricole
rôle de

propri-
Plus les
s et plus
est le

qui cou-
n métier
es fonda-
monument

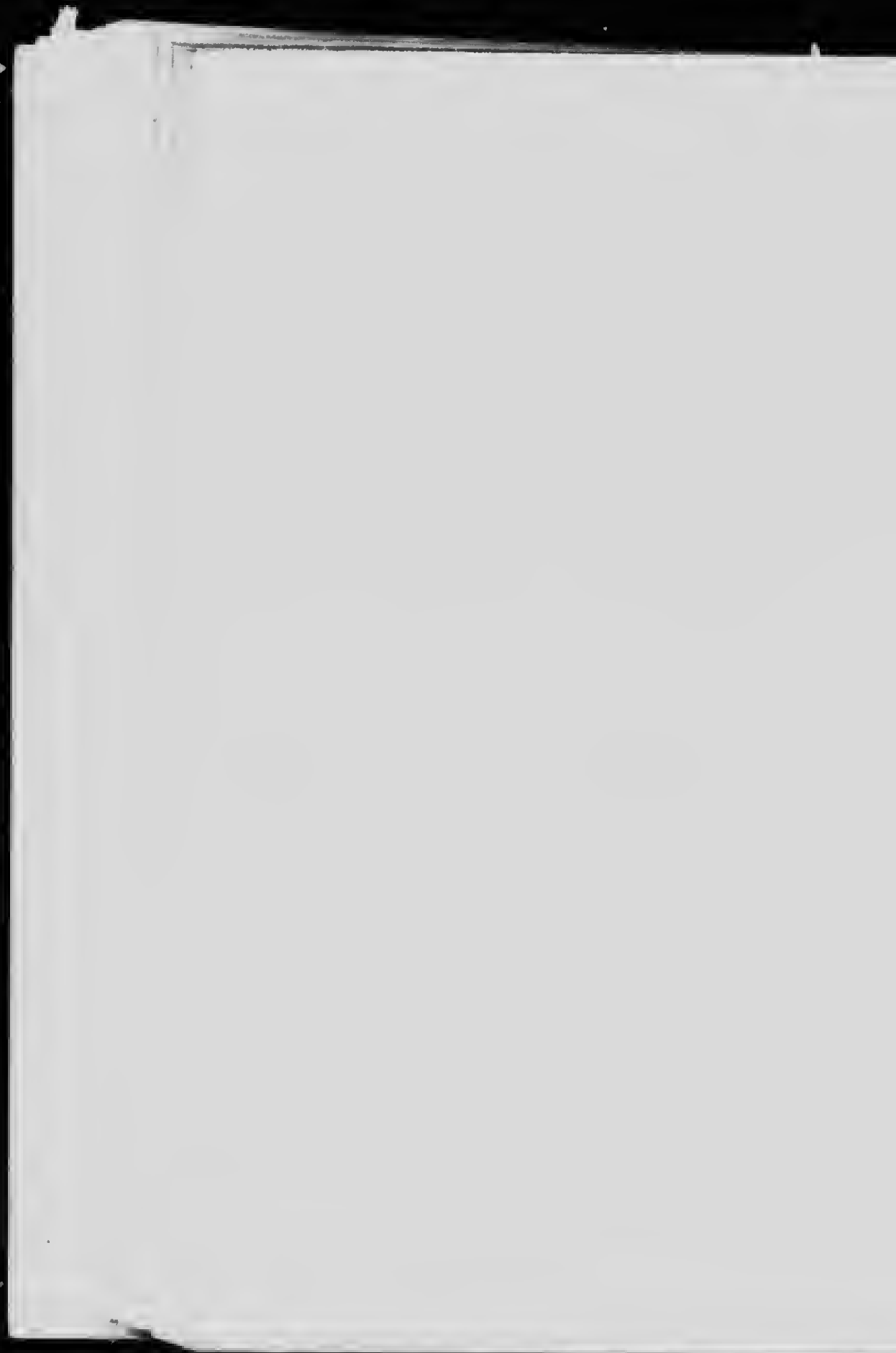
mêmes à
de drai-
constatez
ger. Sou-
is revête-
d'arriver

que vous
d celle de
manquer,
ne. Vous
éfaut dans
également



Mgr J.-L. GUERTIN, P. A.

Vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe
Président honoraire de la " Confédération "



que ce défaut ordinairement n'entraîne pas fatalement la ruine totale de la construction.

Il en est ainsi de la société civile : la classe agricole en est la base, et les autres classes en constituent les autres parties. Lors même que celles-ci viendraient à faiblir, la société pourrait encore demeurer ferme et solide sur sa base naturelle, l'agriculture. Mais si cette dernière périclite, toute la société chancelle avec elle et menace ruine.

Or, cela étant, chaque cultivateur qui déserte sa ferme pour la ville est une pierre arrachée à la base de la société. Bien plus, après l'avoir affaiblie par le vide que son départ a causé, cette pierre, ou plutôt ce cultivateur fugitif, en venant grossir la population des villes, rend plus lourd l'édifice social. Vous vous trouvez en présence d'une base amoindrie et d'une maçonnerie plus pesante. En d'autres termes, avec une production alimentaire diminuée, vous avez à faire face à une consommation augmentée.

De là la rupture de l'équilibre entre les diverses classes de la société et, pour une large part, la cause de l'augmentation du coût de la vie qui amène à sa suite les malaises entre le capital et le travail, entre le patron et l'ouvrier, les grèves, les essais de socialisme et la plupart des maux dont souffre le monde.

Mais, me direz-vous, que faire alors ? Nos fils sont trop nombreux pour demeurer tous avec nous sur la terre paternelle.

Nos enfants sont nombreux, dites-vous. Béni soit Dieu d'avoir ainsi multiplié vos berceaux. Puis, si votre ferme est trop étroite pour tous les contenir, dirigez le trop-plein de vos foyers vers les

immenses plaines du Nord et de l'Ouest du Canada et particulièrement de la province de Québec, où les terres les plus fertiles n'attendent que des bras vigoureux et des cœurs vaillants pour donner d'abondantes moissons, capables de nourrir un peuple vingt fois plus nombreux que le nôtre.

Faites aimer la terre et toutes les choses de la terre à vos enfants, leur en faisant toucher du doigt les beautés, la dignité, les grandeurs : leur faisant comprendre combien est libre et heureux l'homme voué par état au noble travail des champs, où tout lui parle du Créateur, où l'air est pur comme le ciel et la nature belle comme Dieu son auteur et dont elle est le miroir. Vraiment le laboureur est le roi de la terre et le plus heureux du monde.

Laissez les villes s'accroître normalement par l'excédant naturel des naissances sur les décès. Quant à vous, braves semeurs de blé, remplissez, avec vos fils, la terre canadienne.

Par là vous aurez aidé puissamment à la solution de la plupart des difficultés sociales qui agitent le monde ; par là vous aurez travaillé efficacement à rétablir les justes proportions entre la production et la consommation ; par là, enfin, vous aurez rétabli l'ordre troublé et coopéré au bon fonctionnement de toutes les classes de la société.

Que vos études présentes, mes chers amis, amènent cet heureux résultat. Certes, votre temps n'aura pas été perdu, si vous retournez à vos nobles travaux champêtres, plus pénétrés et plus convaincus que jamais de la grandeur de votre sublime tâche

Fasse le ciel qu'il en soit ainsi ! C'est là mon vœu le plus ardent.

CHAPITRE XIV

L'ELOGE DES COOPERATIVES

M. M. Charron et Boisseau font résonner la même note élogieuse au sujet des coopératives. — Éloquentes plaidoyers. — Encouragements.

M. A.-T. Charron et M. Armand Boisseau ont tous deux célébré les bienfaits de l'union.

"M. Charron, dit *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, sut exprimer des félicitations motivées à l'adresse des sociétés coopératives agricoles et de tous ceux qui les organisèrent. Il fit acclamer l'apôtre du mouvement, M. l'abbé Allaire, et sut payer un juste tribut d'hommage au grand ami de la cause, feu M. Gigault."

Son plaidoyer en faveur de la coopération agricole se fit chiffres en mains. Il démontra ainsi clairement ce que l'on pouvait épargner en se groupant, comme l'on était même déjà parvenu à beaucoup améliorer. Etant particulièrement intéressé dans l'industrie laitière, il y puisa de nombreux et puissants arguments en faveur de sa thèse.

Puis il entra dans le détail des succès obtenus par la Coopérative des Semences de Sainte-Rosalie comme il l'avait fait auparavant pour la Coopérative des Fromagers.

Disons en passant que ces deux coopératives et la Confédération se sont toujours entendues pour

aider le cultivateur. C'est ainsi que les coopératives affiliées à cette dernière doivent vendre leurs produits par les Fromagers de même que la Confédération se charge de les pourvoir des si bons grains de semences de Sainte-Rosalie.

"M. Charron, ajoute *Le Courrier*, termine en rappelant dans une éloquente péroraison, que nous n'avons rien à envier à personne; qu'il est du devoir de tous d'agir partout et en tout comme Canadiens-français et catholiques". Et il cita, à l'appui de cette conviction, un témoignage non équivoque d'un Américain établissant la comparaison sous ce rapport entre son pays et le nôtre en faveur de ce dernier.

"A M. Armand Boisseau, dit le même *Courrier*, l'auditoire fit une chaleureuse ovation, et maintes fois, au cours de ses remarques, l'applaudit vivement. Malgré les devoirs qui l'appelaient au parlement, il est venu avec un bien réel bonheur à l'ouverture de ce congrès, où l'appelait un devoir impérieux".

En effet, il tenait à donner ce témoignage à la classe agricole, qu'il aime et dont il apprécie si hautement le rôle, au point de vue de la prospérité générale. Il se réjouit de la voir s'organiser pour la défense de ses intérêts en face de l'ambition toujours grandissante; il la félicite d'avoir déjà parcouru autant de chemin. L'avenir, il l'entrevoit, apparaît pour elle de plus en plus rassurant.

Etendant son regard jusque sur les villes, il reconnaît que partout la coopération bien entendue, sous l'égide des sains principes de l'Eglise, opérera du bien et sauvera la situation actuelle, si compromise soit-elle.

Il remercie et félicite entr'autres l'abbé Allaire "pour l'œuvre, si bienfaisante des coopératives"; et l'orateur toujours bien inspiré, élargissant son cadre, s'écrie: "La coopération n'est-ce pas l'union des individus recherchant dans un effort commun le bien-être de tous ceux qui se sont groupés ensemble; n'est-ce pas l'union de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés à la poursuite d'un bien honnête? Elle a pour base l'association des individus; elle peut donc viser de bons ou de mauvais buts, être bonne ou dangereuse. Pour que la coopération soit absolument avantageuse, pour qu'elle soit bonne, effective et pratique, il faut qu'elle ait pour base la justice, il faut qu'elle soit guidée par des principes de charité chrétienne, de loyauté et de véritable fraternité. . . . L'histoire des coopératives agricoles, telle que tracée par M. l'abbé Allaire, prouve que, malgré leurs débuts difficiles causés par la routine et l'opposition du dehors, elles ont, en peu de temps, remporté une victoire complète".

"Il termine, dit le même *Courrier de Saint-Hyacinthe*, en rappelant le devoir pour les cultivateurs de s'attacher au sol et de se grouper dans les plus favorables centres de colonisation, et de sauver ainsi, par les coopératives, notre province de Québec".



CHAPITRE XV

DECLAMATIONS AGRICOLES

Monologue et Dialogues. — Agréables distractions. — Rôles bien remplis. — Les jeunes dans les coopératives.

Pour varier le programme de la séance publique, on sépara les discours par le monologue : *Ernest le cultivateur*, et deux dialogues : *La Justice* et *De l'usine à la ferme*, trois des cent piécettes que l'abbé Allaire a autrefois publiées dans *Le Coopérateur Agricole*.

Lucien Lafond, jeune orphelin de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, a déclamé le monologue avec un naturel charmant. Convaincu de tout ce qu'il affirmait et de tout ce dont il se vantait, il avait tous les tons et tous les gestes, que l'on attendait de lui dans la circonstance ; à sa dévouée maîtresse le mérite de l'avoir si bien préparé à ce rôle. Voici le texte de la déclamation :

— Moi, je m'appelle Ernest ; ma profession, cultivateur. Et pourquoi pas cultivateur, puisque je suis fils de cultivateur. Mon père est cultivateur, mon grand-père l'était et il paraît que tous mes ancêtres canadiens l'étaient, depuis le premier qui vint de France. Ma mère est la femme et la fille d'un cultivateur. Et ne fais-je pas l'ouvrage d'un cultivateur ?

— C'est moi qui vais chercher les vaches, qui soi-

gne les porcs et qui lève les œufs. Le printemps, je jardine avec maman ; elle m'a souvent dit que je semais les oignons aussi bien qu'elle, je le crois ; que je sarclais aussi bien que le Belge du chemin Bourdages, que j'étais un expert dans l'arrachage des patates. Pour ceci, elle ne me l'a pas appris, je le savais.

“En été, pendant les vacances, je vais au champ avec papa. Il me dit qu'à travailler avec lui, en plein air, au soleil, je deviendrai un homme robuste comme lui. Moi, gros, grand, fort comme papa ; seulement à y penser, j'ai trois fois plus de courage. Alors, comme lui je labourerai, faisant de belles raies droites, je sèmerai du blé sur de larges planches arrondies et faucherai d'abondantes moissons dorées. Alors comme lui je creuserai de profonds fossés tirés à la ligne et planterai de solides et élégantes elôtures. Les gens qui passeront me demanderont : Qui a fait cela ? Je répondrai : C'est moi qui ai fait cela.

“Déjà j'ai de l'autorité sur la ferme et suis fort respecté, bien plus que ne l'ont jamais été les empereurs de Russie et les rois d'Angleterre. Les chevaux avancent, tournent, arrêtent comme je veux ; une parole ou un petit mouvement de guide suffit ; surtout la Blanche, qu'elle est obéissante ; la Grise, qui m'a échappé l'autre jour et a pris l'épouvante, ne l'est pas autant. Et les vaches, Caillette, la première, seulement à me voir de loin le soir, viennent au-devant de moi ; je n'ai jamais besoin de Pataud pour m'aider. Lui, gâté par le bébé Thomas, jappe toujours pour rien sans faire peur à personne, pas même à la petite Brune de deux ans. Et les poules, les gentilles, se mettent

toutes à chanter en chœur, quand elles me voient approcher de leur poulailler avec leur repas.

— Dites donc, ne suis-je pas cultivateur, et n'ai-je pas droit d'en être content? Le fait est que je ne changerai pas de profession. Vivent les cultivateurs! Vive moi!"

Le dialogue sur *La Justice* ne fut pas moins bien rendu par deux jeunes du patronage Saint-Vincent-de-Paul: MM. Paul Bazinet et Victor Caron. Tous deux, soigneusement entraînés par un de leurs maîtres, s'acquittèrent de leurs rôles comme des anciens dans le métier.

De Paul, assis tranquillement devant sa table et lisant un journal agricole, Victor s'approche avec le blâme sur les lèvres:

— "Toi, Paul, tu es trop honnête; tu ne seras jamais riche.

Paul, levant la tête. — Encore un prophète de malheur! Moi jamais riche.

Victor. — Si tu avais été un peu moins scrupuleux, ta vache qui s'en va, tu l'aurais vendue \$10 plus cher.

Paul. — Peut-être, mais pour cela il m'aurait fallu mentir honteusement.

Victor. — Pas tant; quand Lamarre t'a demandé si elle était sauteuse, tu n'étais pas obligé de répondre tout ce que tu savais. Tu aurais bien pu adoucir la vérité du défaut. Car il y a sauteuses et sauteuses.

Paul. — Tu aurais voulu que je me range parmi ceux dont il faut toujours se défier?

Victor. — Pourquoi pas! Tout le monde n'est-il pas ainsi fait qu'il faut continuellement être sur

voient

t n'ai-
que je
culti-

s bien
t-Vin-
Caron.
e leurs
e des

table
e avec

ras ja-

ête de

crupu-
e \$10

aurait

eman-
de ré-
en pu
ses et

parmi

'est-il
e sur



L'Honorable J.-E. CARON

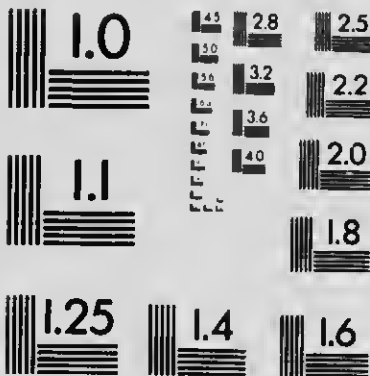
Ministre de l'agriculture à Québec

Patron de la "Confédération"



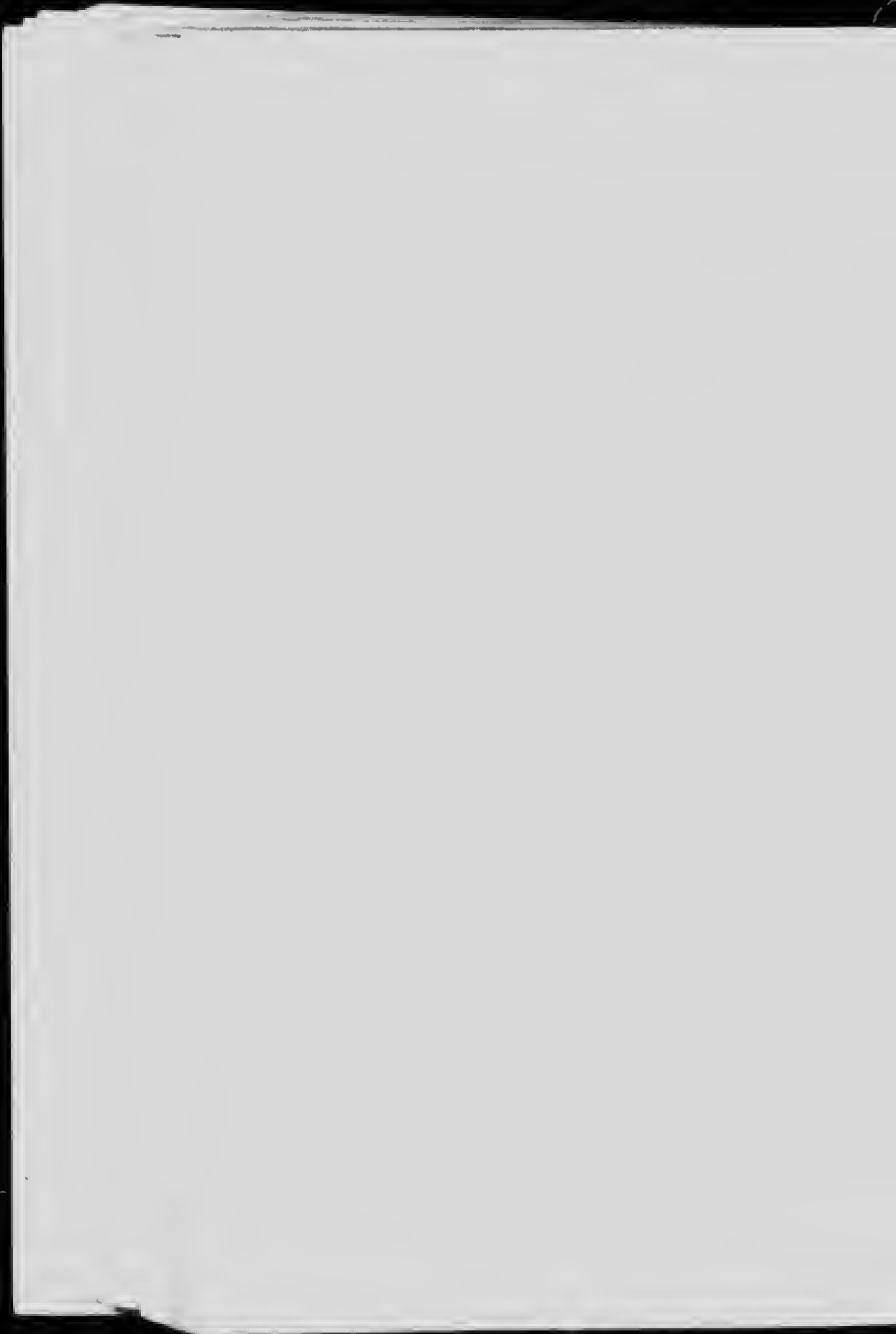
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax



ses gardes. Tu n'aurais été que comme les autres.

Paul. — Pour cela, oui; mais je ne tiens pas à être avec la masse, quand la masse mérite un tel reproche. J'aime autant alors être parmi les exceptions. Dans tous les cas, ce n'est pas pour mille piastres et plus que je consentirais à me damner.

Victor. — Il paraît que tu le prends de haut. Te damner. Crois-tu que tous ceux qui trompent dans les marchés vont en enfer?

Paul. — Je voudrais voir la ligne de l'Évangile sur laquelle tu t'appuies pour élargir ainsi la porte du ciel. Par contre je t'en montrerai de très claires, qui affirment que les voleurs n'entreront jamais dans le royaume céleste.

Victor. — Jouer au plus fin, ce n'est pas voler. Tant pis pour celui qui se fait attrapper.

Paul. — Tant pis plutôt pour ceux qui prétendent attraper, car ils seront eux-mêmes les véritables attrappés. Crois-tu, par exemple, que, quand on ne donne ni la quantité, ni la qualité promise, on ne retient pas d'autant le bien d'autrui, que quand on ne livre que quatre cordes de bois au lieu de cinq vendues parce qu'on s'est étudié à l'échiqueter en dentelle, on n'est pas coupable de vol?

Victor. — Ce n'est pas ainsi que tous le comprennent.

Paul. — Non, parce qu'ils se font alors de fausses consciences. Mais du moment qu'ils s'aperçoivent de leur erreur, ils ne sont pas moins obligés de restituer. Et comme la restitution n'est guère une opération endurable, ils ne s'y soumet-

tent pas et ils meurent comme ils ont vécu, en voleurs.

Victor. — Ainsi tout le monde est damné?

Paul. — Pas tous, mais beaucoup. Que dis-tu de ceux qui mettent de l'eau dans leur lait, des roches dans les ballots de foin, de la glace dans les boîtes de leur beurre, et qui vendent ou prétendent vendre cela au prix du lait pur, du foin et du beurre solide? De la glace au prix de 62 sous la livre, par exemple?

Victor. — Or, cela, c'est trop fort.

Paul. — Pas plus fort que le reste. C'est vol et vol. Tiens, tu diras ce que tu voudras, mais vive la belle honnêteté évangélique. J'aime à traiter avec un homme, qui observe rigoureusement la justice et que sous ce rapport tu appelles dédaigneusement scrupuleux. Vive le beau temps où nos pères se cachaient dans un cabinet pour se prêter de l'argent sans témoins et sans billets et qui ne perdaient jamais un sou. Vivent les si lointaines origines de Montréal, où l'on ne connaissait pas l'usage des serrures et où il ne disparaissait jamais un objet!

Victor. — Pour cela, je suis avec toi; aujourd'hui, on ne peut jamais prendre trop de précautions et, malgré cela, on perd. On en est rendu à se demander ce que valent les papiers, les témoins, les serrures, les coffres-forts mêmes.

Paul. — C'est parce que le monde est trop fin, fin comme tu l'entends. Ne faudrait-il pas dire plutôt canaille. Tiens, j'ai vendu ma vache \$92 seulement, mais je suis plus content que si j'en avais retiré \$102; j'ai été honnête".

L'autre dialogue "De l'usine à la ferme" était

échu à Paul Lebel et à Louis-Philippe Doucet, deux compagnons de Lucien Lafond à l'orphelinat de l'Hôtel-Dieu; ils ne se sont pas montrés moins habiles que leurs devanciers. Voix nettes, tons variés, aisance dans les mouvements, ils n'ont rien manqué pour plaire.

Paul accoste Louis sur le théâtre comme il l'aurait fait sur la rue, tout fier de lui apprendre une réjouissante nouvelle :

— Sais-tu, Louis, que je deviens fermier ?

Louis. — Si je le sais; tout le monde en parle et tout le monde s'accorde à dire que tu as fait là une belle folie.

Paul, sérieux. — Au moins sois poli.

Louis. — Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est tout le monde.

Paul. — Tant que cela !

Louis. — Je te demande aussi; laisser une position de \$4.00 par jour pour aller se mettre pauvre sur un petit morceau de terre ! Tu n'y as pas pensé. Et payer si cher pour en arriver là.

Paul. — Tu me surprends, toi que je croyais intelligent !

Victor. — Il me semble te voir en campagne loin de tous les avantages de la ville. C'est bien simple, tu ne seras pas longtemps sans le regretter amèrement.

Paul. — Je serai pauvre, dis-tu, de riche que je suis. Sais-tu ce que je vauz après avoir travaillé quinze ans à de bons salaires (Et il sort un mince porte-monnaie). Voilà toute ma fortune. Je passe tout chaque semaine en loyers, en nourriture, en habits et même en fausses dépenses pour faire comme les autres, sans être plus heureux. Et

c'est ainsi pour la plupart en ville. Qu'as-tu toi-même à la banque après avoir manipulé autant d'argent que moi et cela depuis vingt ans ?

Louis. — Il y a du vrai là-dedans ; mais tout de même tu avoueras qu'en ville on a la vie plus agréable et plus commode qu'à la campagne.

Paul. — Ça ne me paraît pas si clair. Crois-tu que la journée à l'usine soit si agréable et qu'il soit si reposant d'envisager la vieillesse sans rentes assurées ?

Louis. — Tu es décourageant ! Il faut que tu aies été sérieusement gagné à ton futur genre de vie.

Paul. — C'est que j'ai longuement réfléchi. J'en ai assez de l'atmosphère sombre et méphitique de l'usine. Je réclame ma part de soleil, de liberté et d'argent.

Louis. — Tu prends un drôle de chemin.

Paul. — D'abord je manipulerai moins d'argent, je paraîtrai en faire moins, mais en fin de compte il m'en restera. Que de produits je n'achèterai plus. Légumes, fruits, viandes, œufs, pain même si je veux, j'aurai tout cela sans qu'il m'en coûte autre chose qu'un peu de travail ; et que d'autres besoins seront satisfaits à aussi bon marché ! Et compte que ma famille n'aura plus les mille et une occasions de dissiper. Parle donc, tu ne répliques plus rien.

Louis. — Que veux-tu que je réplique ; tu m'as l'air à avoir raison.

Paul. — Comme cela tu m'approuves d'avoir acheté les vingt-cinq arpents d'Auguste Paré, à moins d'un mille d'ici ?

Louis. — Certainement et d'autant plus que tu y as un splendide petit verger ainsi qu'un plantu-

reux jardin, rempli de framboisiers, gadeliers, groseilliers, mûriers et de bien d'autres choses.

Paul. — Et tu constateras si à la fin, après avoir mieux vécu que toi, je ne deviens pas plus riche. Vous gens de la ville n'apporterez votre argent, tandis que je ne vous en remettrai que très peu, la marge sera pour l'établissement de mes enfants et l'aisance de mes vieux jours.

Louis. — C'est vrai cela.

Paul. — Sans compter qu'en travaillant je resterai mon maître au doux soleil du bon Dieu.

Louis. — Quand prendras-tu possession de ton nouveau domaine?

Paul. — A la Saint-Michel prochaine.

Louis. — Alors que les ânes changeront de poil ; mais soit dit sans malice, comprends, car je t'approuve de tout cœur."

Comme intermèdes, rien ne fut plus de mise que ces déclamations ou saynètes. Les sujets étaient appropriés à la circonstance et n'étaient que d'agréables diversions avec le chant et la musique.

Les enfants d'ailleurs ont toujours leurs places aux assemblées d'instruction des coopératives, afin de les initier et d'en faire les coopérateurs de demain ; en attendant ils n'en aident que plus leurs parents sur la ferme.



CHAPITRE XVI

MESSE ET CONSECRATION AU SACRE-COEUR

Grand'messe solennelle à la cathédrale. — Chant par la chorale de Saint-Hyacinthe. — Sermon de Mgr Allard. — La consécration des coopératives au Sacré-Cœur.

Mercredi, le 17, à 8 heures a. m., on retrouvait les délégués agenouillés au pied de l'autel de la cathédrale, entourés d'une foule d'autres priants, parmi lesquels de nombreux autres cultivateurs la plupart coopérateurs eux-mêmes.

C'est que tous comprennent ce qu'ils doivent à Dieu et ce qu'il leur faut en attendre. Pour ces raisons, ils voulaient se recueillir, remercier et implorer. Nul adhérent de quelque société que ce soit ne devrait après tout agir autrement. Dans tous les cas ils donnèrent là un exemple à suivre.

Le temple, déjà très beau, avait encore ajouté à sa splendeur, pour souligner la fête du jour. Une abondante lumière faisait bien tout ressortir.

La messe fut célébrée par M. le chanoine L.-A. Senécal, curé, assisté de l'abbé Napoléon Favreau comme diacre et de l'abbé Donat Fréchette comme sous-diacre. Un nombreux clergé entourait l'autel.

La chorale de la ville exécuta une des messes de Gounod avec la précision et l'entrain qu'on lui connaît. On remarqua entr'autres l'*Ave Verum* par M. Reddy à l'offertoire. Delle L. Létourneau tenait l'orgue.

Après la messe, eut lieu le sermon par Mgr C.-A. Allard, protonotaire apostolique et curé de Sainte-Martine au diocèse de Valleyfield. L'orateur sacré prononça là un des plus forts plaidoyers que nous ayons jamais entendus en faveur de la vie champêtre. La voix, les gestes, la phrase, l'agencement général, les arguments, tout était parfait. Que de petits faits tirés de l'histoire et utilisés avec le plus grand à-propos pour illustrer l'ensemble! Surtout il nous faisait constamment apercevoir partout la main de Dieu créant et dirigeant dans l'agriculture.

Il nous montra d'abord le Créateur façonnant à même le paradis terrestre un splendide jardin pour l'homme, afin que celui-ci y travaillât en société avec Liti et le gardât. Puis, à travers les siècles, dans cette profession c'est bien toujours l'homme en coopération avec Dieu?

Impossible d'analyser en quelques mots un sermon si nourri, débité pendant plus d'une demi-heure. Lisez-le plutôt au chapitre suivant. Tous furent unanimes à en faire l'éloge sans restriction et l'impression en sera certainement des plus durable. Plus d'un a dû être ce jour-là rivé pour jamais à sa terre, après avoir peut-être songé à s'en éloigner.

Aussitôt le sermon fini, le président de la "Confédération", M. Chs-G. Racicot, accompagné de M. Damase Lagassé, vice-président, et de M.

Maxime Robert, directeur, s'avança vers la balustrade, et prononça au nom de tous l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, dans les termes suivants :

"Cœur sacré de Jésus, vous qui avez manifesté le désir de régner sur toutes les sociétés, nous venons aujourd'hui proclamer votre royauté absolue sur la nôtre. Nous voulons qu'elle vive désormais de votre vie ; nous voulons que fleurissent dans son sein les vertus auxquelles vous avez promis la paix dès ici-bas.

"Régnez sur nos intelligences par la simplicité de notre foi ; régnez sur nos cœurs par l'amour sans réserve dont ils brûleront pour vous et dont nous entretiendrons la flamme par la réception fréquente de votre divine Eucharistie.

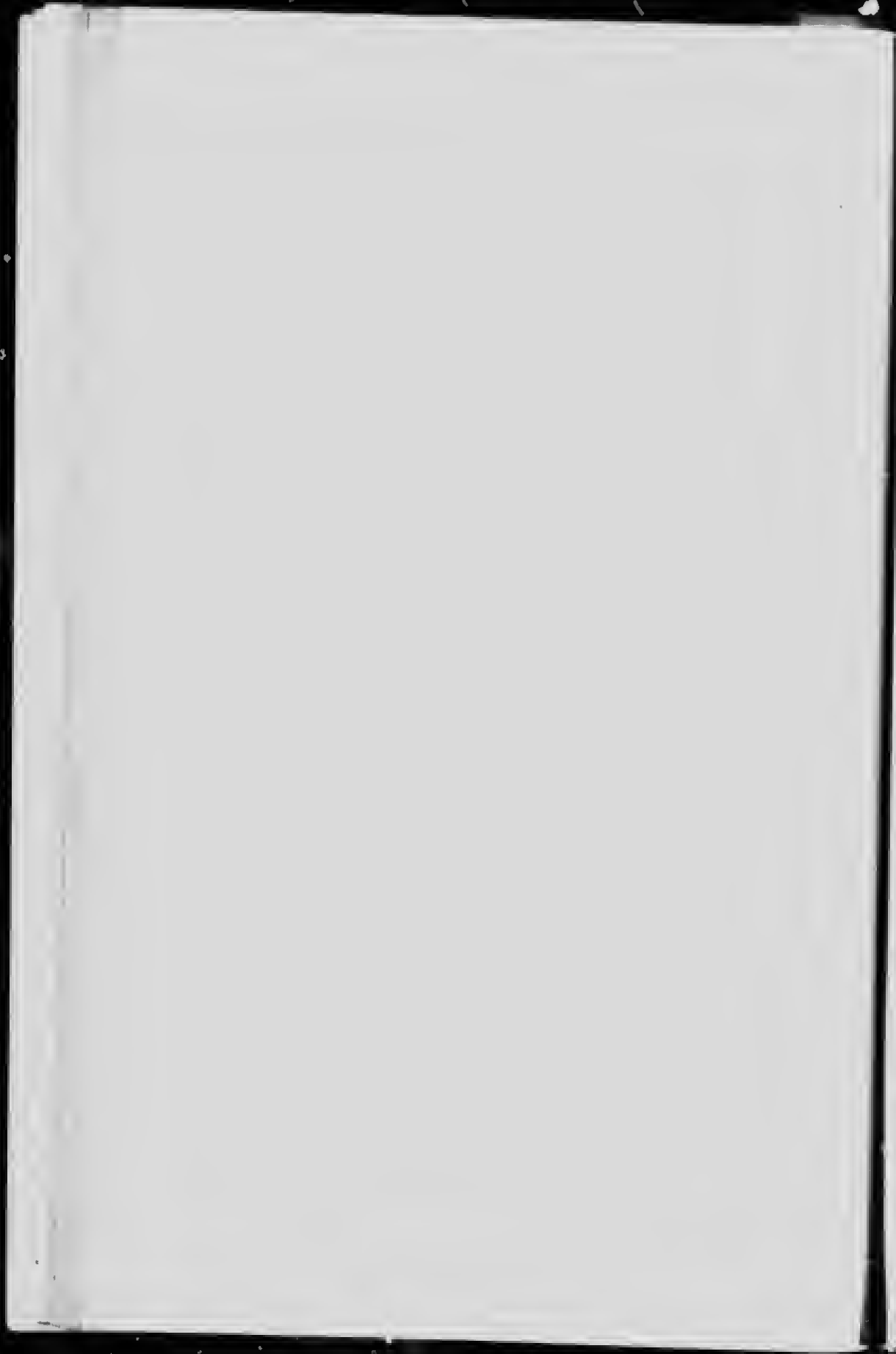
"Daignez, ô divin Cœur, présider nos réunions, bénir nos entreprises, sanctifier nos joies, soulager nos peines ! Si jamais l'un ou l'autre des membres de la société avait le malheur de vous affliger, rappelez-lui que vous êtes bon et miséricordieux pour le pécheur pénitent. Et quand sonnera l'heure de la séparation, quand la mort viendra jeter le deuil au milieu de nous, nous serons tous, et ceux qui partent et ceux qui restent, soumis à vos insensibles décrets. Nous nous consolerons par la pensée qu'un jour viendra où tous réunis au ciel nous pourrions chanter à jamais vos gloires et vos bienfaits. Ainsi soit-il".

Maintenant les coopératives de la "Confédération" et leurs membres appartiennent plus que jamais au Cœur, qui nous a tant aimés le premier. Il les a pris les unes et les autres sous sa protection spéciale, il ne les oubliera pas ; à eux de ne ja-



LA CATHÉDRALE DE SAINT-HYACINTHE

Où a été célébrée la messe du congrès



mais perdre de vue leurs engagements. Un enfant du Sacré-Cœur ne peut se permettre les licences de ses frères du siècle ; il ne blasphème jamais, il ne s'irrite pas, il est charitable, pieux, honnête. Il importe en tous points de se réjouir de cette démarche si solennelle, qu'attendait peut-être le divin Maître pour entourer davantage de ses soins chacune de nos coopératives ; elle aura au reste puissamment contribué au succès du présent congrès, nous n'en doutons pas.



CHAPITRE XVII

L'ELOGE DE L'AGRICULTURE

**Dieu crée l'agriculture et son Eglise la chère. —
La sainte liberté de cette profession. — Source saine de
ravitaillement pour la société civile
autant que religieuse.**

Nous donnons dans ce chapitre le texte même du
sermon de Mgr Allard.

Non oderis opera laboriosa
et rusticationem creatam ab Al-
tissimo. Vous ne fuirez pas les
ouvrages laborieux et particu-
lièrement l'agriculture créée par
le Très-Haut. Eccli. VII, 16.

Mes frères cultivateurs,

Dieu aime et bénit tous les métiers, tous les arts,
toutes les professions honnêtes. Mais de toutes,
celle qu'il semble affectionner davantage, c'est
l'agriculture.

Je ne prétends pas aujourd'hui vous convaincre
qu'il vous faille aimer l'agriculture. Votre pré-
sence ici, les sacrifices que vous vous êtes imposés,
en disent assez long. Je voudrais seulement, aussi
brièvement que possible, remettre sous vos yeux
quelques-unes des raisons qui doivent plus forte-
ment vous attacher à votre profession.

NOBLE ORIGINE DE L'AGRICULTURE.

—Dieu a fait l'homme du limon de la terre, premier fruit de la terre, l'homme, roi de la création, premier ouvrier de la terre; Dieu, créateur du monde. A cet homme créé avec tant d'amour Dieu va lui-même assigner une fonction. Laquelle. . . ? Ce sera la plus belle, car c'est au chef-d'œuvre de la création qu'il a ici affaire.

Il placera donc l'homme au paradis terrestre "ut operaretur et custodiret illum" — "pour qu'il le *cultive* et le garde".

Disons en passant que ce travail n'est pas une punition du péché, car il fut imposé à l'homme bien avant sa faute comme une honorable occupation. Ce qui est la punition de la faute, c'est la peine dans le travail.

C'est donc à bon droit que le Seigneur peut dire à son peuple "non oderis opera laboriosa. . . Vous ne fuirez pas les ouvrages laborieux et particulièrement l'agriculture, créée par le Très-Haut". . . Et, ayant créé l'agriculture, il ne sera pas étonnant de le voir entrer jusque dans les détails: "Avez-vous des troupeaux? Prenez-en soin; et s'ils vous sont utiles, qu'ils demeurent toujours chez vous. "Eccli. VII, 24. "Ayez de l'attention pour vos troupeaux." Prov. XXVII, 23.

Quatre mille ans plus tard le Fils de Dieu se proclamera le Bon Pasteur. "Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent". . . Il tirera ses plus belles paraboles des choses de la terre: Le bon grain et l'ivraie, . . . le semeur, . . . le figuier stérile. . .

L'EGLISE AIME L'AGRICULTURE.—Vous aimez l'agriculture, parce que l'Eglise l'aime avec

vous. Fondée par le Christ, elle n'aura pas de peine à entrer dans ses sentiments. Voyez-la aux jours de la chute du grand empire romain. Elle reçoit en ses bras l'agriculture languissante, abandonnée, presque mourante. La splendeur des fêtes païennes avait attiré dans les villes les populations laborieuses des campagnes. . . . et la terre était devenue inculte; . . . oui la terre, principe de vie, de force et de grandeur pour les Césars, la terre abandonnée devint une des grandes causes de leur décadence: . . . Alors on vit, et ce fut le salut de la civilisation, on vit les ordres religieux, bons Samaritains, s'adonner aux travaux des champs, enseigner la culture, grouper autour d'eux des hommes de bonne volonté, de la noblesse aussi bien que de la plèbe. Témoin entre mille cet illustre seigneur d'Aquitaine, nommé Théodulphe, qui se fit moine à Saint-Thierry, près de Reims, et qui pendant vingt-deux ans conduisit la charrue. C'était un laboureur infatigable et en même temps un religieux toujours le premier aux offices, même de nuit. Ce qui ne l'empêchait pas de cultiver les lettres. Après vingt-deux ans de labourage, il fut élu abbé. Alors les habitants du village voisin s'emparèrent de sa charrue et la suspendirent à la voûte de leur église. . . Singulière relique, n'est-ce pas? . . . Pourquoi tout de même l'a-t-on fait disparaître? "Nous aurions baisé cette relique, écrit Montalembert, avec autant de respect que l'épée de Charlemagne ou la plume de Bossuet. . . "

J'entends maintenant le grand saint Bernard, docteur de l'Eglise, s'applaudir devant ses religieux d'être enfin devenu un bon moissonneur. . . Et un jour que l'envoyé du Pape était venu dans

le convent du saint abbé Equatius pour l'emmener à Rome, comme il le cherchait parmi ses religieux, ceux-ci lui répondirent : "Il est là-bas, dans la prairie, à couper du foin."

En ceci rien d'étonnant. Abraham et les patriarches ne vivaient-ils pas au milieu de leurs troupeaux ? Et les plus grands chefs du peuple choisis ne furent-ils pas des agriculteurs et des bergers. . . ? Moïse, le législateur d'Israël conduisit pendant quarante ans les brebis de Jéthro au pied du mont Horeb. Gédéon battait son blé, quand l'ange l'appela pour délivrer son peuple. Booz était aux champs avec ses moissonneurs, quand il fit la rencontre de Ruth. Saül cherchait les ânesses de son père et David gardait les troupeaux, quand on vint les faire rois. Aussi en notre cher Canada a-t-on compris que la terre et l'autel se doivent un appui mutuel. La fondation de cette élite, connue sous le nom de missionnaires agricoles, n'est-elle pas due à l'initiative de nos évêques? Et ne voit-on pas, prêtres et religieux, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Oka, rivaliser de zèle et de dévouement pour donner à une jeune et intéressante phalange de futurs cultivateurs les meilleures leçons d'agriculture ?

Et qui a su, par un dévouement inlassable autant qu'intelligent, former durant ces dernières années et grouper ici en ce jour tous ces distingués représentants de nos cent sociétés coopératives agricoles, si ce n'est, secondé sans doute par de zélés collaborateurs, l'excellent abbé que je n'ai pas besoin de nommer. . . . ? Oh ! quel beau monument il aura mérité de la classe agricole ! Ouvrier de la première heure, que Dieu nous le garde longtemps pour le

succès de l'œuvre si bien commencée et si généreusement poursuivie.

COOPERATION DIVINE.—Vous aimez votre profession d'agriculteurs. . . , parce que, dans le travail qu'elle vous impose, vous n'êtes pas laissés à vos propres forces. Vous sentez qu'une main invisible vous seconde et vous dirige.

Au printemps vous ouvrez vos sillons, vous remuez la terre, vous la bouleversez en tous sens, et lorsque vous la trouvez suffisamment préparée, vous lui confiez la précieuse semence, et, pour de nombreuses semaines, votre travail est fini. . . . En d'autres termes, quand vous vous êtes épuisé sur le sillon, quand vous avez largement versé vos sueurs, il vous faut attendre. . . Attendre quoi? . . . La rosée, la pluie, le soleil, la chaleur c'est-à-dire l'action d'en haut. Vous avez fait votre part, et, si vous êtes chrétiens, vous comprenez que c'est maintenant l'heure de Dieu. Vous vous tournez vers lui et vous lui demandez de bénir votre travail, de le féconder par sa grâce, et vous vous trouvez ainsi en coopération avec le Créateur lui-même. . . Vous tenez un des mancherons de la charrue, c'est Dieu qui tient l'autre, et bon gré mal gré, vous labourez ensemble. . . . Vous l'admettez volontiers et l'Eglise l'admet avec vous. Elle vous le répète avec instance à ce moment même où votre travail est à peu près accompli tous les printemps. Elle vous convie à des prières spéciales pour que Dieu bénisse vos travaux. Les Rogations ne sont-elles pas de solennelles supplications par lesquelles on demande au divin Coopérateur de faire germer les grains, de les multiplier, de les conserver pour

qu'ils puissent fournir le pain quotidien à la grande famille humaine?

Et puis, ce qui vous honore peut-être davantage, c'est que, si vous pouvez compter sur l'aide de Dieu en votre travail, Dieu veut bien compter sur votre coopération dans le plus grand bienfait dont il gratifie l'humanité. Il veut que ce soit la main loyale du cultivateur qui fasse sortir de terre et qui fournisse à l'autel ce froment qui, entre les mains du ministre de Dieu, deviendra, par un autre miracle de sa bonté, le pain des anges, la manne céleste, la très sainte Eucharistie, le corps du Christ. . . . Et, disons-le en passant, ce qui est une autre gloire pour votre profession, n'est-ce pas elle qui fournit les plus saines phalanges, les classes dirigeantes de la société et particulièrement les milices sacerdotales? Ob! demeurez fidèles à cette belle tradition et donnez des apôtres nombreux et saints à l'Eglise, car la moisson est grande.

SAINTE ET COMPLETE LIBERTE.—Vous aimez votre profession parce que de toutes elle est vraiment celle qui donne à ses membres la plus complète liberté. Regardez un peu ce qui se passe à l'usine, ce que se passe aux services publics et même dans les professions libérales, et comparez. Louis Veuillot raconte dans le *Parfum de Rome* que l'empereur Frédéric Barberousse, traversant l'Italie en triomphateur, se trouva blessé de ce qu'un seul homme eût refusé de se prosterner devant lui. Qui es-tu, toi qui me refuses la foi? — Un homme libre. — De qui relèves-tu? — De Dieu et de ma terre. — Passons, dit l'empereur désarmé, celui-ci est plus grand que moi. Et tandis que partout ailleurs chacun travaille pour autrui afin de

pouvoir vivre ensuite soi-même, le cultivateur lui travaille sur son bien et pour lui-même avec ses fils, ses frères, son père; ces bons vieillards aux cheveux blancs qu'on ne devrait jamais éloigner de leur patrimoine, surtout pour en faire des rentiers de village. Pourquoi briser cette union cimentée par tant de labeurs, tant d'inquiétudes, tant de sacrifices et tant d'amour? Oui pourquoi, oserais-je dire ici, pourquoi séparer ce que Dieu a si intimement uni? Vieillards aux blancs cheveux, véritables paratonnerres pour la jeune famille, ils ont été si longtemps à la peine, ne méritent-ils pas d'être un peu à l'honneur et au repos, sur le théâtre même de leurs labeurs? Oh! qu'il est beau le travail du père, entouré de ses fils et même de ses filles; de ses fils qu'il soustrait à tous les dangereux entraînements des villes, avec ses filles dont il fera de ces femmes fortes, sachant tenir toujours bien haut l'honneur de la race, la meilleure garantie de notre avenir national. La bienheureuse Jeanne d'Arc n'était-elle pas occupée aux travaux des champs, sous la direction de son père, lorsqu'elle devint la libératrice de son cher pays. "boutant les Anglais hors du doux royaume de France"?

MAINS RUDES — PAIN BLANC — MORALE. — Ne peut-on pas appliquer au cultivateur canadien ce proverbe russe: "Le paysan a les mains rudes, mais son pain est blanc". . . Et son pain restera blanc. . . , il pourra marcher le front haut et garder toute la noblesse de son état aussi longtemps qu'il empêchera la fraude de se glisser dans ses marchés, aussi longtemps qu'il ne sèmera pas le blasphème en son champ. . . aussi longtemps qu'il saura éviter les abus de liqueurs eni-

vranteries, . . . aussi longtemps qu'il saura tenir chez lui porte close à cette malheureuse invasion du luxe et de la jouissance qui tue nos plus belles campagnes. Son pain restera blanc et il le mangera dans l'allégresse de son âme, aussi longtemps que, par une intelligente direction de ses travaux, il saura intéresser ses fils et ses filles, leur faire aimer le patrimoine de la famille, les garder fortement attachés, sains de corps et d'esprit, à la noble cause agricole. Son pain restera blanc aussi longtemps que, brisant avec la routine et chassant l'indulgence, il saura favoriser la science agricole, qu'il élargira le cercle de ses connaissances. Beaucoup de science agricole fait aimer l'agriculture, moins de science en éloigne. Enfin son pain restera blanc et son âme aussi restera blanche aussi longtemps qu'il saura tenir son cœur à l'unisson de celui de son divin Coopérateur.

Vous l'avez compris, chers agriculteurs, lorsque vous avez voulu à l'occasion de cette réunion, vous grouper en cette église, assister aux saints mystères, et finalement, en présence de toute cette sympathique assistance, sous le regard bienveillant de vos pères et de vos frères du clergé vous consacrer solennellement, vous-mêmes, vos confrères absents, vos sociétés et vos familles, au Sacré-Cœur de Jésus.

Et vous avez raison, voyez-le : il vous tend les bras, il vous montre et vous ouvre son cœur. "Venez à moi vous tous qui travaillez et qui portez de lourds fardeaux, et je vous soulagerai. . ." Et qui travaille plus que vous. . . ? Venez à moi, vous qui, chefs de nombreuses familles, craignez parfois pour l'avenir de vos enfants, . . . Je suis le Dieu des

patriarches. . . et c'est ainsi que je bénis ceux que j'aime. Venez à moi vous qui souffrez. Ne suis-je pas l'homme de la douleur? . . . Ne puis-je donc plus guérir vos blessures et vous rendre la santé...?

Venez à moi, agriculteurs, mes frères, "Pater meus agricola, Mon père est lui-même agriculteur". Et vous avez répondu, avec toute la sincérité d'une âme droite: "A qui irions-nous, bon Maître; vous avez les paroles de vie". Et vous êtes venus. . . et vous allez vous donner à lui avec tous ceux qui dépendent de vous. . .

Qu'il vous reçoive et qu'il vous tienne en sa sainte garde jusqu'au jour des éternelles récompenses. Ainsi soit-il.



CHAPITRE XVIII

NECESSITE DES PRETRES DANS LES COOPERATIVES

Vœu pour garder l'abbé Allaire encore longtemps dans les coopératives. — Remerciements au clergé et demande d'aide. — La question sociale dans le mouvement

La séance de mercredi matin, à 10 heures, est à peine ouverte que l'abbé J. Gagnon demande la parole.

Au cours du sermon de Mgr Allard, dit-il en substance, il a été fait allusion aux services rendus par un prêtre dans l'établissement des coopératives et souhaité qu'il y demeure encore longtemps. Tout cela sans que le nom de cet ecclésiastique fût prononcé.

L'abbé Gagnon veut compléter le vœu. "Vivait autrefois, ajoute-t-il, un curé qui avait des reproches à adresser du haut de la chaire spécialement à l'un de ses paroissiens. Je ne le nommerai pas, avait-il déclaré, mais il est dans la paroisse le seul qui ait une jument blanche.

"Or, continue M. Gagnon, le prédicateur de ce matin a parlé d'un homme que devrait rester dans le mouvement coopératif, il ne l'a pas nommé, je ne le nommerai pas moi non plus, mais il est dans

la province le seul qui ait une "Confédération".
(Applaudissements prolongés).

"Cet homme parle de nous quitter, mais il ne faut pas qu'il parte. En conséquence, je propose, appuyé par M. Damase Lagassé, que l'abbé Allaire reçoive un chaleureux merci pour tout le travail accompli et qu'il demeure avec nous jusqu'à la fin de sa vie". Adopté au bruit d'applaudissements répétés.

Comme l'abbé Allaire donnait après la séance le motif de sa retraite, le besoin d'assurer sa vieillesse dans une position moins dépourvue de revenus, le proposeur de la minute d'auparavant répondit péremptoirement que les apôtres n'avaient jamais songé à ce détail. Quoi répondre, si ce n'est qu'ils sont aussi tous morts martyrs.

Dans tous les cas ce qui ressort de cette résolution, c'est qu'on veut des prêtres dans l'organisation et sur ce point il n'y eut point de discordance.

Plus tard on revint longuement sur ce désir.

C'est qu'il y a dans les coopératives plus qu'une question de gros sous, reprit M. Gagnon ; s'y trouve toute la question sociale, dont parlent les papes avec tant d'insistance.

Benoit XV, le dernier en date, ne s'écriait-il pas encore récemment que la paix ne se rétablira et ne durera que dans l'ordre et la justice.

Or, pour cela il s'impose qu'il y ait partout des prêtres ; c'est par eux que seront formulés les principes de la saine doctrine et qu'ils seront maintenus dans leur intégrité.

En ce sens, les congressistes ont émis à l'unanimité le vœu suivant : "Que l'assemblée, en exprimant sa profonde reconnaissance au clergé, prie les

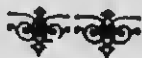
évêques de cette province de continuer et d'augmenter leur aide autant que possible à la "Confédération", en lui fournissant encore plus de prêtres".

Quand on en vint aux détails, on alla jusqu'à reconnaître qu'il faudrait dans chaque diocèse au moins un prêtre exclusivement chargé de la fondation et de la direction des coopératives, sans compter qu'il serait opportun que chaque curé par lui-même ou par son vicaire s'en occupât dans sa paroisse.

Il fut témoigné par plusieurs que partout où le curé s'intéressait à la coopérative de sa localité, elle opérait sa large part de bien. Et ce que le mouvement doit de cette façon au clergé est déjà fort appréciable.

Puis l'on ajouta cet autre vœu, voté à l'unanimité: "Que demande soit aussi respectueusement faite aux évêques de faire donner chaque année au moins quelques conférences aux clercs finissants dans leurs grands séminaires sur cette question des coopératives agricoles, la "Confédération" s'offrant de leur fournir les conférenciers nécessaires".

Au cours de l'adoption de ces vœux concernant la nécessité de l'influence de l'Eglise dans le mouvement coopératiste, on se sentait continuellement dans l'atmosphère créée par l'affirmation si nette et si vraie de l'abbé Gagnon: "Dans les coopératives il existe plus qu'une question de sous, il y a toute la question sociale".



CHAPITRE XIX

VENTES DES GRAINS DE SEMENCES

Conférence de M. Louis Lavallée.—L'importance des grains et grains de semences.—Le "Co. Fédération" n'en vend pas d'autres que ceux de la Coopérative de Sainte-Rosalie.

L'importance des semences fut soulignée au congrès par un homme du métier, puisqu'elle le fut par M. Louis Lavallée, le gérant lui-même de la Coopérative provinciale des semences de Sainte-Rosalie.

Il raconta d'abord de façon fort intéressante l'histoire de la fondation de sa société, fondation suffisamment comprise dès le début, mais comprise seulement, ce qui n'implique nullement qu'elle produisit des explosions d'enthousiasme. Tout de même l'institution naquit et se développa, aidée puissamment par le gouvernement de Québec.

Ouvrons ici une parenthèse et reconnaissons que le susdit gouvernement, qui saisit toute la valeur du mouvement, le favorise volontiers. C'est ainsi qu'il a engagé beaucoup d'argent dans l'entreprise, dont M. Lavallée est le directeur si dévoué et si clairvoyant.

A Sainte-Rosalie, dont la coopérative fait d'ailleurs partie de la "Confédération", on prépare

donc, dit M. Lavallée, le grain et la graine de semences pour les coopérateurs. On les importe des autres provinces, mais autant que possible on voudrait au plus tôt s'en approvisionner dans la nôtre pour obtenir ainsi une future plante, mieux acclimatée et par conséquent supérieure.

Puis on nettoie et renettoie jusqu'à ce qu'on ait une marchandise à peu près irréprochable. On comprend mieux ce dernier mot, quand on a vu les machines de précision qui fonctionnent là au bénéfice des cultivateurs. Nous affirmons en toute certitude que, nulle part ailleurs en Canada, on peut obtenir d'aussi solides garanties sous ce rapport.

Du grain ainsi trié n'est jamais cher, même lorsqu'il est d'un prix plus élevé que d'autres; c'est que c'en est tout et qu'il lèvera vigoureusement du premier au dernier. Non seulement, il sera débarrassé des parasites ou méchantes graines, mais il n'y aura pas dans le lot de grains faibles, chétifs ou malades, qui après être partis en retard s'arrêteront souvent à mi-croissance. On a maintes fois remarqué que le grain de la Coopérative de Sainte-Catharines sortait de terre avec ensemble, grandissait formément et arrivait à maturité le même jour, disant le mot en vrai coopérateur.

Le conférencier, dont nous avons pâlement résumé le plaidoyer si persuasif, termina par ces paroles si vraies qu'on récolte ce qu'on a semé et qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de s'emparer entièrement du sol; il avait convaincu tous ceux qui jusque-là avait encore hésité.

Transquestionné, M. Lavallée appuya sur la différence qui existe entre un grain enregistré par le gouvernement d'Ottawa et celui garanti par sa

Coopérative. Celle-ci vend des deux, mais ne répond que du sien. Le grain enregistré lui arrive dans des poches scellées, que nul ne peut ouvrir sans lui faire perdre son enregistrement. Donc comme la société ne peut pas voir et examiner elle-même le grain, elle ne le vend que sur la foi d'un autre sans prendre la moindre responsabilité. Ce qui signifie que, si l'on désire bénéficier des avantages de la société, il faut lui demander son propre grain nettoyé.

Comme résultante de tout ce qui avait été expliqué, "il fut ensuite proposé par M. Euclide Bourgeault, appuyé par M. Emile Carignan et résolu que, vu les garanties exceptionnelles offertes par la Coopérative des Semences de Saint-Rosalie, la "Confédération" ne se charge pas de la vente d'autres grains et graines de semences à ses membres.





M. C.-G. RACICOT
Président de la "Confédération"



CHAPITRE XX

LES ELITES.

Leur nécessité dans le mouvement coopératif. De qui et de combien de personnes les former ? Pourquoi les faut-il ?

La séance de la matinée de mercredi se termina par une vivante discussion sur la nécessité des élites dans la coopération agricole pour en assurer le succès.

Une élite, c'est un groupe de zélés qui comprennent l'avantage d'une affaire ou d'une œuvre et qui, coûte que coûte, en veulent le triomphe, ne craignant pas les sacrifices pour y arriver.

Toutes les sociétés ont une élite à leur tête ; sans elle aucune ne se maintient, surtout elles ne progressent pas. Et il n'en faut pas beaucoup de la trempe de ces membres pour provoquer l'élan ou la rapide ascension vers le succès. Regardez les grandes entreprises commerciales ou industrielles ; quels que nombreux qu'en soient les actionnaires, quelques-uns d'entr'eux seulement les mènent. Considérez même les moindres congrégations pieuses, elles ne doivent souvent qu'à deux ou trois le bien qu'elles opèrent. Il n'en sera pas autrement pour les coopératives. C'est ce qu'ont déjà expé-

rimenté plusieurs des congressistes dans leurs différentes sphères.

Mais à qui de choisir ces élites, de les réunir et de les mettre en branle? Evidemment c'est à l'une d'elles de prendre l'initiative et pas à d'autres. Elle connaît les ardents de son entourage; elle leur en parle; ils s'assemblent, se concertent et peu à peu voilà l'élite formée. Si ces personnes ne font pas déjà partie du bureau de direction, par la force des choses elles y entreront bientôt, et ce sera l'infusion bienfaisante dans un sang peut-être languissant jusque-là.

Ces chefs doivent-ils être nombreux? Plus ils le seront, mieux ce sera sans doute; mais il n'est pas nécessaire que leur cercle soit bien grand. Le principal est qu'ils soient en contact fréquent et s'animent presque continuellement au travail.

Il faut que, dans le mouvement coopératif, ils se montrent des hommes d'œuvres, au-dessus des simples questions de piastres, qu'ils soient en petit si vous voulez, mais jusqu'à un certain point des Ozanams. Si leur champ d'action est limité, peu importe; depuis quand d'ailleurs la somme de bien se mesure-t-elle à l'ampleur du théâtre? Saint François de Sales estimait qu'une âme était un diocèse assez vaste pour un évêque. Combien plus une paroisse, surtout une paroisse reliée par la "Confédération" à toutes les autres paroisses d'une province, doit-elle suffire à une poignée d'hommes de bonne volonté.

Grâce à Dieu, la coopération agricole compte déjà de nombreuses élites; seulement il n'y en a pas assez, puisque toutes les sociétés n'en possèdent pas encore. Et les paroisses qui en ont à leur disposi-

tion les ont peut-être la plupart du temps à l'état trop embryonnaire. Il serait à souhaiter que leur influence se précisât, qu'elle fût plus apparente, en un mot mieux organisée.

C'est le vœu que formula l'assemblée en demandant "que, dans chaque coopérative, on travaillât à former une élite d'environ une dizaine de membres, sur qui la société pût s'appuyer comme sur autant de piliers."

Les élites en outre, pour exécuter un travail plus efficace, ne devraient pas se renfermer dans les limites de leur localité, mais plutôt étendre leur cercle d'action jusque sur les paroisses voisines pour les partir et les soutenir au besoin. C'est ainsi que se des invitations réciproques, elles devraient se prêter les unes aux autres pour rehausser les assemblées du voisinage, non seulement y assister, mais y parler. Vive souvent une voix étrangère pour être plus attentivement écoutée!

L'assemblée fut close par un vœu émis dans ce sens.

Au cours de cette discussion du plus vif intérêt, on remarqua particulièrement les arguments et la conviction qu'y apportèrent l'abbé J.-R.-I. Trudel et M. Reddy.

Le premier, insistant, avait dit que les élites n'étaient pas seulement nécessaires dans les coopératives, mais archi-nécessaires, que sans elles il n'y avait rien à en attendre et que les curés devaient toujours en être.

M. Reddy, non moins convaincu aussi de la nécessité des élites, les veut d'autant plus ardemment que, d'après lui, il y a davantage à faire, pour

vaincre l'individualisme ancré de nos gens, leur égoïsme et, avouons-le, trop souvent leur jalousie, qui ne peut supporter le succès d'un voisin.

Le proposeur de la résolution ci-dessus a été M. Alfred Robert, appuyé par M. Louis Maheux.



CHAPITRE XXI

LES VENTES

Photographie des congressistes sans admission d'un membre individuel et de la centième coopérative. — Enquête étude de la manière de rendre les ventes plus fructueuses. — La classification. — Demande de partage des profits avec les Fromagers.

La séance de l'après-midi fut précédée d'une pose photographique de tous les coopérateurs, prise par les artistes de *La Presse* et de *La Patrie* pour leurs journaux respectifs. On se groupa tant bien que mal, pour leur plaisir et le nôtre, à côté de l'hôtel-de-ville ou de la bâtisse du marché, qui est tout un, et fut fixée la physionomie plastique du congrès.

Puis on rentra grelottant de froid ; car, disons-le, pendant toute la durée du congrès, si le soleil fut beau et la terre presque sans neige, le thermomètre ne s'en obstina pas moins à rester constamment en-dessous de zéro. Heureusement qu'il ne faisait froid que dehors ; dans les salles d'assemblées, on jouissait d'une bonne température tiède et l'on se réchauffa vite.

La séance commença par l'admission d'un nouveau membre individuel, M. Joseph Godbout, et d'une coopérative nouvelle, la centième, celle de

Saint-Gédéon du comté de Frontenac; ce fut fait sur la proposition de M. Bellerose, appuyée par M. Soly.

Les congressistes entamèrent ensuite la question des ventes en commun, l'une des plus importantes de l'assemblée entière. Aussi fut-elle retournée en tous sens et examinée avec le soin le plus minutieux. Qu'il y ait avantage à grouper les produits pour les offrir sur le marché, nul ne le conteste; mais la manière d'y arriver fut le point obscur à éclaircir.

N'y faudrait-il pas d'abord, comme préliminaire, des discussions en assemblées sur les cultures et les élevages à faire pour parvenir à l'uniformité, pour répondre plus exactement aux exigences du commerce, pour agir en un mot avec ensemble? Evidemment oui. Et ici l'on déplora qu'il fût si difficile de réunir les membres intéressés. Pourtant sans cela l'entente n'est guère possible. Les soldats feraient-ils jamais des charges fructueuses contre l'ennemi sans exercices souvent répétées? Sans réunions coopératives, pas d'améliorations, pas d'uniformité, pas de correspondance adéquate aux besoins de l'acheteur, pas d'expéditions groupées ou considérables, pas d'impression créée chez le consommateur.

De là on fut amené à parler de la nécessité de la classification, nécessité d'autant plus grande que le vendeur est moins honnête ou peu scrupuleux. Un homme fier de sa réputation ou, encore plus, soucieux du salut de son âme, n'aurait guère besoin de classificateur, mais l'expérience réclame impérieusement ce juge.

Ne serait-il pas opportun que, pour commencer

au moins, le gouvernement fournit ce classificateur ou plutôt ces classificateurs? On le crut et l'on vota une résolution pour faire cette demande à qui de droit. Ce fut proposé par M. Bérard, appuyé par M. Larose.

La "Confédération", ayant néanmoins toujours utilisé la Coopérative des Fromagers de Montréal et désirant continuer au moins partiellement ses relations avec elle pour la vente des produits de ses membres, demande à celle-ci, sur proposition de M. Danuse Lagassé, appuyé par M. J.-N. Bérard, de lui accorder, à elle ainsi qu'à ses affiliées, une part de ses bénéfices réalisés de ce chef.

Rien de plus juste après tout, puisque cette coopérative paie ses divers employés, les propagandistes comme les autres, et que la "Confédération", à ses propres frais, lui exécute une bonne partie de son travail. Disons aussitôt que le congrès n'a jamais eu de réponse à cette requête.

M. Talbot, représentant des Fromagers, après s'être chargé de transmettre cette demande, donna des explications sur la pesée et la vente des animaux vivants. Il insista pour qu'on n'expédiât jamais que des bestiaux gras, ayant préalablement passé par une période suffisante d'engraissement, et sans cela on s'infligeait des pertes injustifiées.



CHAPITRE XXII

LES ASSEMBLEES

**A quelles sortes d'assemblées s'attacher le plus? —
Comment les tenir? — Les assemblées générales mensuelles de la "Confédération".**

Des ventes on passa aux assemblées, dont il venait d'être incidemment question. On eût désiré s'arrêter plus longtenips sur ce point d'une importance primordiale dans le fonctionnement d'une coopérative; puisque, de fait, tout y dépend des réunions plus ou moins fréquentes, plus ou moins remplies. C'est que dans ce genre de sociétés les membres doivent payer surtout de leurs personnes. Et comment le feront-ils, s'ils ne se rencontrent pas, s'ils n'échangent pas leurs vues, si en un mot ils ne se tiennent à l'unisson?

Pas d'assemblées, pas de coopératives en effet qui demeurent debout, quel que soit le dévouement du secrétaire-trésorier ou gérant. Voilà ce qu'a révélé l'expérience et ce qu'ont unanimement reconnu les congressistes.

On a répudié énergiquement tous ces demi-adhérents, qui sont plutôt de la confrérie des Bras Croisés, refusant presque constamment de se ranger. Avec eux, a-t-on répété, il n'y aura j mais rien à faire. Il faut absolument que les membres soient présents aux assemblées, quand ils

sont appelés, à moins de raisons graves qui les en empêchent.

D'abord il faut tenir les assemblées d'instruction pendant l'hiver, les rendre instructives autant qu'agréables. C'est dans ces réunions, auxquelles sont invités les femmes et les enfants, qu'on doit étudier les règlements, mûsser un programme de prochaine saison et propager les connaissances agricoles parmi les membres. Ici on rendit hommage à la coopérative de Saint-Etienne pour avoir ainsi prouvé la culture du maïs fourrager dans la paroisse, aux coopératives de Saint-Thomas-d'Aquin, de Milton et de Saint-Valérien pour avoir développé si vigoureusement l'aviculture.

On insista pour qu'on ne négligeât pas le chant et les déclamations à ces assemblées.

En sujet des réunions d'affaires, pour achats ou ventes, on flagela de nouveau les indifférents, qui, quoiqu'ils aient besoin d'écouler ou de s'approvisionner, s'en désintéressent à peu près habituellement, obligeant les secrétaires-trésoriers ou gérants à courir après eux pour leur offrir les bons marchés. Le fait est qu'on se fatigue vite à ce jeu. Et comme les groupements de commandes et de ventes vont ainsi toujours diminuant, on finit à rien la plupart du temps.

Finalement fut proposé par M. Ulric Allaire, appuyé par M. Henri Allard, et décidé "que la "Confédération" continue ses assemblées générales mensuelles pour la gestion de ses affaires et que chaque mois le onzième des coopératives affiliées soient appelées à y être représentées".

De ces réunions, par lesquelles est gouvernée toute la société, on est en droit d'attendre les meil-

leurs résultats. A chacune d'elles on voit des délégués d'un peu partout dans la province, reflétant les opinions, exprimant les besoins de leurs régions. Rien de plus propre à provoquer au centre le progrès de l'ensemble. De la sorte il n'est que fort peu laissé à la décision du groupe restreint des officiers ou employés et de leurs voisins. C'est en réalité l'association elle-même qui chaque mois examine le chemin parcouru, celui où il faut s'engager, et détermine ce qu'il y aura à exécuter durant le suivant.

Jusqu'ici on s'est bien trouvé de ce régime; voilà pourquoi on ne s'en désiste pas.

La discussion très animée s'est close par la résolution, proposée par M. Saint-Marie et appuyée par M. Sabourin, que l'on tienne beaucoup aux assemblées, de quelque nature qu'elles soient, et que les membres aient tous le devoir strict d'y assister.



CHAPITRE XXIII

L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement dans les coopératives. Leur organe indispensable "Le coopérateur agricole". Les publications agricoles de Québec et d'Ottawa.

Comme corollaire de la question des assemblées, le congrès s'occupa ensuite de celle de l'enseignement, dont le cultivateur et plus particulièrement le coopérateur agricole a besoin pour le plein exercice de sa profession. En effet, s'il n'emprunte aux connaissances des autres, il ne sera que difficilement à la hauteur de sa situation; il restera stationnaire, pendant que tout marchera autour de lui.

Les moyens à sa disposition pour cela sont variés. Outre les assemblées d'instruction de la société, il a son journal *Le Coopérateur Agricole* qui lui arrive toutes les semaines, il peut lire en plus d'autres périodiques et surtout se procurer gratuitement les publications des deux départements de l'agriculture d'Ottawa et de Québec. On insista assez longtemps sur ces divers points.

D'abord, le journal, organe spécial de la société, il le faut. Il serait très dispendieux qu'il ne serait pas davantage permis de s'en priver. C'est l'indispensable trait-d'union entre les différents membres dispersés par toute la province. Il ins-

truit, donne les nouvelles ainsi que les prix d'achats et de ventes; sans lui, l'expérience l'atteste, ce serait la mort.

Puis est-il si cher? Personne ne l'a même insinué. On a plutôt reconnu qu'on l'avait presque pour rien, puisqu'en acquittant sa contribution annuelle de \$1.50 non seulement on aide d'abord de 25 sous l'administration locale, mais qu'on s'assure du même coup deux visites annuelles du centre, toutes les publications de la société, *Règlements, Catéchisme des Coopérateurs, Rapports de Congrès* et par-dessus le marché le journal.

Recevoir celui-ci, c'est très bien; mais qu'on n'oublie pas qu'il ne vaut rien, s'il n'est pas lu. Qu'on le parcoure donc, qu'on s'en assimile surtout la partie éducatrice. On devrait même en conserver la file pour y référer au besoin. Il est déjà véritablement une mine pour ceux qui en ont gardé la collection complète, depuis deux ans et demi.

Puis on appuya sur l'importance de réclamer les publications agricoles des deux gouvernements de Québec et d'Ottawa; il y a là actuellement assez de brochures pour en composer une belle bibliothèque de ferme. Tous les sujets y sont traités au point de vue pratique et de façon souvent attrayante.

On se plaint qu'elles ne soient pas demandées; nulle excuse pourtant de s'en désintéresser! Après les avoir laissées moisir dans les rez-de-chaussée des parlements, on est souvent à la fin obligé de les jeter à la voirie. On nous informe que nos compatriotes anglais sont loin d'être aussi indifférents.

Si on les veut, elles ne coûtent rien; on n'a qu'à en exprimer le désir et on vous les adresse

même franchises de port. Plus que cela, on vous inscrit volontiers sur les listes de distribution et chaque fois que paraît une brochure, un livre ou de simples feuillets, on vous les envoie et ils vous arrivent comme par enchantement.

Dans le cas où l'on souhaiterait de plus amples renseignements à ce sujet, qu'on s'adresse au bureau de la "Confédération".

Il est en conséquence "proposé par l'abbé D. Fréchette, appuyé par M. Emile Carignan, que, vu l'utilité des publications offertes par les gouvernements de Québec et d'Ottawa, il soit résolu d'inciter chaque coopérateur à s'en former une bibliothèque, au plus tôt.

Il fut suggéré que cette bibliothèque ne soit pas un simple buffet ou un tiroir quelconque, encore moins une corniche ouverte, mais un meuble spécial, auquel le bébé en besoin de barbouiller des images ou de déchirer du papier ne puisse avoir facilement accès.

Une mention honorable fut accordée aussi au captivant *Journal d'Agriculture*, de Québec, au non moins intéressant *Bulletin des agriculteurs*, de Montréal, et à tous les périodiques, qui chaque semaine consacrent généreusement une bonne page aux questions agricoles.

Avec cette discussion sur l'enseignement à promouvoir parmi les coopérateurs a été ajournée la séance de l'après-midi.



CHAPITRE XXIV

ELECTIONS ET OFFICIERS

Election des directeurs de la "Confédération" pour 1920. — L'éloge de son premier président, feu M. O.-E. Dalaire. — Officiers des années précédentes.

Au commencement de la séance du soir, mercredi, eurent lieu les élections des officiers de la "Confédération" pour 1920, ce qui signifie pour prendre effet seulement au premier janvier suivant.

Sur proposition de M. Damase Lagassé, appuyée par M. Alfred Robert, furent ainsi élus directeurs : MM. Chas-G. Racicot, de Saint-Hyacinthe ; Edmond Gagnou, de Saint-Célestin (Nicolet) ; S.-T. Lupien, de Saint-Théophile (Champlain) ; J.-N. Bérard, de Saint-Nazaire (Bagot), et L. Lessard, de Saint-Joseph (Beauce). M. Henri Allard, d'Upton (Bagot), fut choisi comme vérificateur.

Puis, avant d'aller plus loin, il fut discrètement payé un tribut de reconnaissance à la mémoire de M. Omer-Edonard Dalaire, le dévoué premier président de la "Confédération", enlevé si inopinément à l'affection de ses parents et de ses amis ainsi qu'à ses œuvres.

Cet homme de bien était né à Sainte-Rose, près Montréal, en 1856, de la descendance du colon poitevin Jean Allaire, qui en compagnie de son

frère Charles était venu au XVII^e siècle s'établir et mourir sur l'île d'Orléans. Voilà comment, expliquait-il, il avait été par le jeu des migrations transformé de sorcier de l'île d'Orléans en beignet de Sainte-Rose. Il se vantait d'y avoir gagné au moins en vertu.

Instruit, laborieux et muni d'un diplôme d'enseignement primaire, il débuta comme instituteur à l'âge de vingt-cinq ans dans sa paroisse natale. Pendant onze ans, il y sema avec zèle non seulement de l'instruction proprement dite, mais aussi de l'éducation et, en sus, de la science agricole, puisqu'il était en pleine campagne. C'est autour de son école d'alors que naquit la si belle et si pratique institution des jardins scolaires aujourd'hui répandus par toute notre province et patronnés par le gouvernement de Québec. En même temps, il prédisait à sa future carrière de conférencier agricole en entretenant d'occasion les cultivateurs de ses environs sur différentes améliorations à apporter sur leurs terres et en fondant huit de nos premiers cercles agricoles.

En 1892, il brisait définitivement avec le professorat et devenait, en conformité avec ses goûts, le premier conférencier permanent du ministère de l'agriculture de Québec.

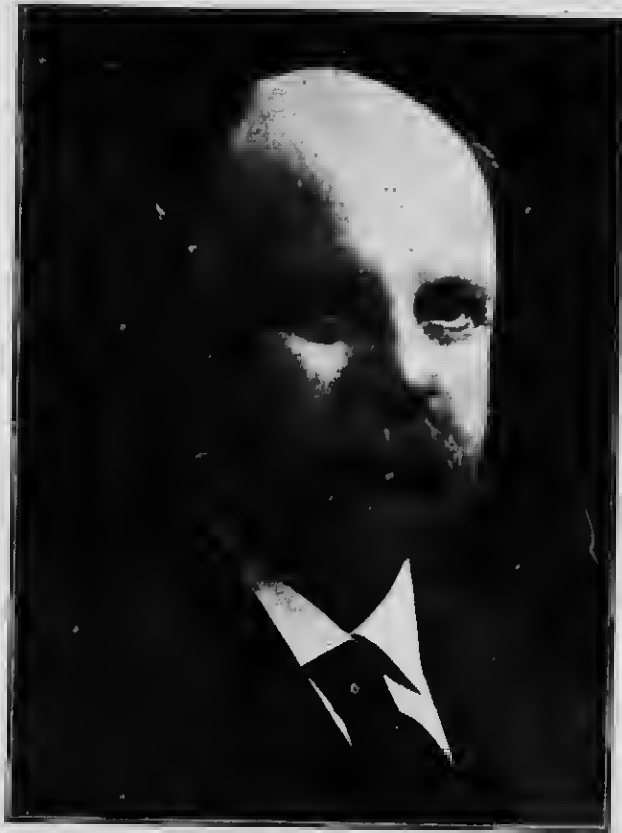
Dorénavant il était dans son élément ; actif, prenant et dextre à délayer aux gens la science agromomique il connut les plus beaux succès dans cette voie nouvelle. Pas un ne savait mieux que lui ôgayer et reposer un auditoire après lui avoir demandé un peu de tension d'esprit.

Les paroissiens de Saint-Denis-sur-Richelieu se sont en particulier longtemps rappelés son histoire

d'une grenouille, qui, ramassée par mégarde dans le ruisseau et enfermée dans un bidon, se débattit si bien qu'elle finit par y baratter du beurre. Il dramatisait alors et la leçon restait sans peine gravée dans la mémoire de chacun. Il était d'ailleurs si convaincu, il y mettait tant de bon sens ! Celui-ci a toujours été sa principale force. Que de progrès il a sûrement provoqués !, Il en apparaîtra peut-être dans le métier de plus savant que lui, il y en aura de mieux décoré ou titré, mais on en verra rarement d'une plus puissante emprise sur le peuple. C'est qu'il possédait éminemment le don d'être professeur, sa première vocation.

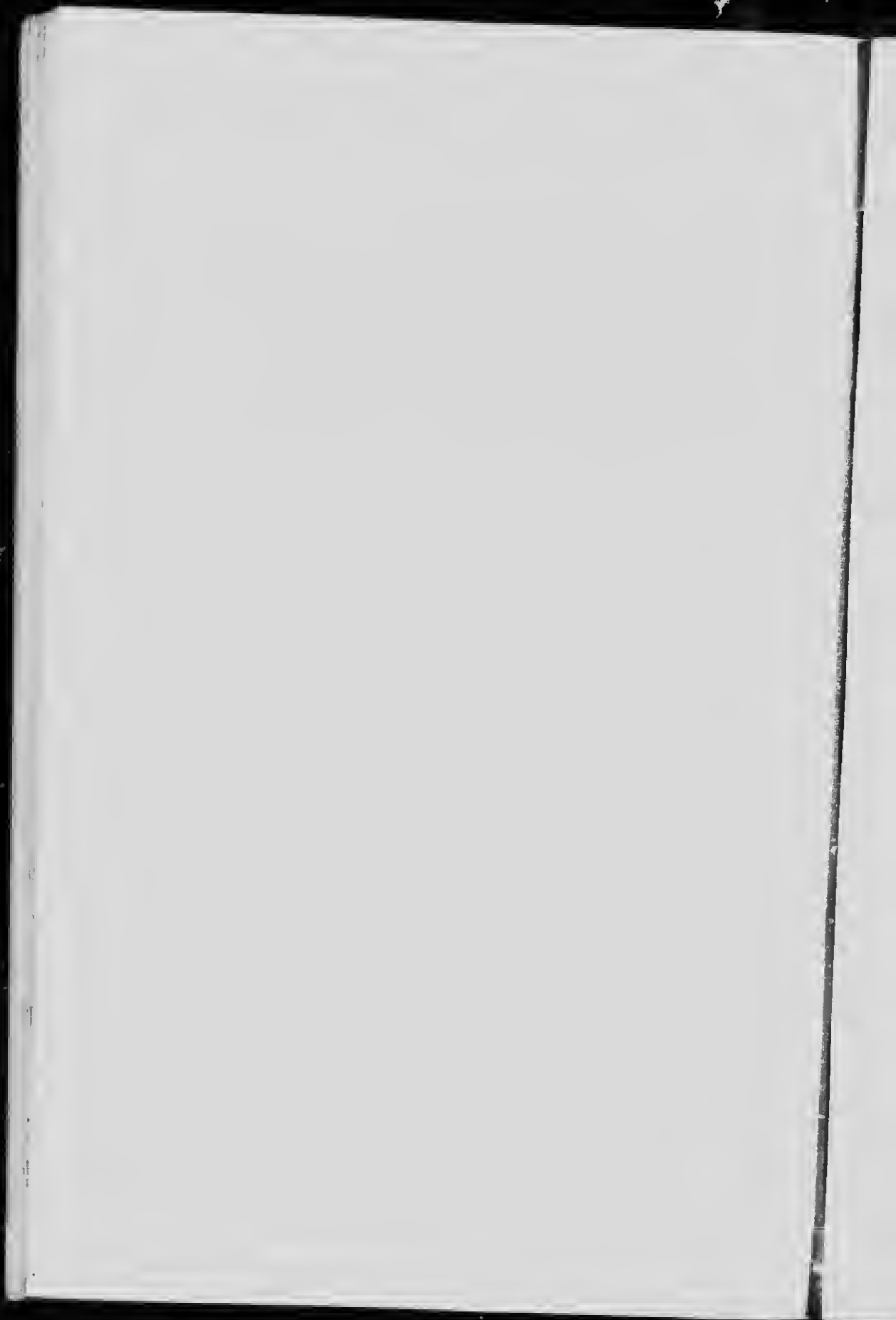
De conférencier officiel, il devint directeur de l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe en même temps que secrétaire de la grande société d'industrie laitière de notre province, en 1906, sans toutefois complètement cesser d'être professeur ambulancier. Tout de même peu à peu il distança ses conférences et finit par n'en guère plus donner, son directorat aussi bien que son secrétariat le réclamant tout entier.

Sa compétence, grâce à laquelle il dut une influence profonde sur tout le monde agricole, fit qu'il fut un peu partout à l'honneur comme sous le faix. Il fut le premier secrétaire de l'association des bons chemins, secrétaire du conseil provincial d'agriculture quatre ans, premier secrétaire de la coopérative des semences de Sainte-Rosalie, le premier conférencier agricole dans les collèges classiques, dans les écoles normales et les congrès d'institutrices, inspecteur des écoles ménagères, directeur des couvois d'enseignement agricole, collabo-



M. O.-E. DALAIRE

Premier président de la "Confédération"



rateur de divers journaux et en particulier du *Journal d'agriculture de Québec*.

On lui doit en plus de nombreux opuscules agricoles; les principaux parmi ceux-ci sont: "Le drainage superficiel et souterrain", "Les mauvaises herbes dans la province de Québec", "Les insectes utiles et les insectes nuisibles dans la province", sans oublier son "Cahier de comptabilité" en usage partout.

Commo premier président de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles", il lui a rendu des services fort appréciables; il n'y voyait jamais rien de sombre. Les nuages, qui passaient, ne l'effrayaient aucunement, si peu qu'il ne leur accordait nulle attention. "Tout va bien", répétait-il de sa voix mâle et toujours rassurante. C'est qu'il en avait contemplé bien d'autres. Il avait raison après tout de remonter les courages, la suite l'a si visiblement approuvé.

Sur la fin, ne pouvant plus marcher facilement, il se faisait conduire par son charretier et, en voiture comme à pied, il arrivait régulièrement aux assemblées; il y tenait et les autres officiers de la société ne tenaient pas moins à sa présence.

Habitué à le rencontrer partout, à le voir se prodiguer toujours avec le même dévouement, on se refusait à le croire si vieux, mais tout de même le poids des ans l'alourdissait et n'allait pas moins bientôt l'écraser.

Il venait à peine de résigner ses fonctions de directeur de l'école de laiterie et de secrétaire de la société d'industrie laitière, que, plus vite qu'on ne s'y attendait, il a succombé à une affection cardiaque, après à peine deux jours de maladie.

Il s'est éteint dans sa résidence de Saint-Hyacinthe, le soir du 19 février 1919, mourant pauvre après avoir tant travaillé, ayant toujours payé de sa bourse autant que de sa personne.

La "Confédération" est heureuse de déposer ce dernier hommage sur la tombe de ce vaillant ouvrier de sa première heure.

Voici également, à l'occasion des élections nouvelles, la liste des officiers de la société, depuis le congrès 1916 :

—1917—

MM. O.-E. Dalaire, président
 L'abbé J.-R.-I. Trudel, vice-président
 L'abbé J.-B.-A. Allaire, secrétaire-trésorier
 et aumônier
 Henri Tonsignant, gérant des achats
 Napoléon Daignault, directeur.

—1918—

MM. l'abbé J.-B.-A. Allaire, aumônier général
 O.-E. Dalaire, président
 Chs-G. Racicot, vice-président
 L'abbé Nareisse Salvail, secrétaire-trésorier
 Ulric Boueber, gérant des achats
 Pierre Messier, directeur.

—1919—

MM. l'abbé J.-B.-A. Allaire, aumônier général
 O.-E. Dalaire, président
 Chs-G. Racicot, vice-président
 L'abbé J.-E. Lemire, secrétaire-trésorier
 Maxime Robert, directeur
 Pierre Messier, directeur
 C.-A. Rousseau, gérant des achats.

CHAPITRE XXV

LE CREDIT

Les fonds nécessaires aux coopératives. L'utilité des caisses populaires. — La mise à contribution des sociétés affiliées en faveur de leur centre d'opérations.

Les élections finies, l'abbé Grondin se lève et attaque résolument la question financière, au point de vue crédit. Après lui d'autres prennent la parole. Si bien que ce problème, aussi épineux qu'important, est soigneusement étudié sous tous ses aspects.

Faut-il des fonds à chaque coopérative paroissiale, n'en faut-il pas davantage dans la caisse centrale? Quels doivent-ils être et comment se les procurer? Voilà les questions que l'on s'est posées.

Il est d'abord unanimement admis en principe que sans argent il est difficile surtout d'acheter. On a beau publier que tous les membres sont riches, que tous possèdent de belles propriétés foncières, ils n'ont après tout jamais assumé dans les coopératives d'autres responsabilités personnelles que celles de leurs actions souscrites. C'est donc la société à peu près seule qui fait face aux obligations. Mais si elle est pauvre, le vendeur ne s'y fera

guère et avec raison. Et, de ce fait, toutes les transactions avec elle seront gênées, si non arrêtées. Puis, avec une caisse vide, quel embarras pour solder le prix d'un char à payer avant de l'ouvrir! Dans ces cas il faut évidemment un dépôt d'argent quelque part à l'entière disposition du gérant ou secrétaire-trésorier. Là-dessus il n'y eut pas de divergences d'opinions.

Quelques-uns ont parlé de billets signés d'avance par des membres et préalablement acceptés par les banques, ce n'est certes pas un idéal; on a mentionné des prêts individuels, ce n'est guère mieux. D'un autre côté créer des fonds assez considérables dans une coopérative paroissiale, c'est si long.

La solution de ce dernier cas fut apporté par l'abbé Grondin, qui la trouva toute dans l'installation d'une caisse populaire Desjardins à côté de la coopérative. L'une et l'autre, dit-il, se soutiendront mutuellement. Il propose donc, appuyé par M. Alfred Robert, et il est résolu "que chaque coopérative paroissiale s'efforce dans la mesure du possible d'établir à ses côtés une caisse populaire". Ce qui toutefois ne dispense nullement celle-là de s'accumuler quand même un fonds qui lui soit propre. Elle lui devra peut-être même son salut en cas d'accident ou de mauvaise année. Il reste certes extrêmement dangereux de n'avoir pas de marge, quand on est dans le commerce.

Puis on passa aux besoins spéciaux du centre d'action des coopératives. N'y faudrait-il pas parfois courir des risques pour profiter d'une bonne aubaine, pour provoquer un rabais, sauver des escomptes? Une caisse populaire alors ne suffirait pas. Comment donc en compléter les services?

Après avoir suggéré plusieurs plans, on s'arrêta à celui-ci, proposé par M. Camille Bouthillier, appuyé par M. Charles Saint-Pierre, "que chaque coopérative affiliée prête à la "Confédération" sur son fonds de réserve la somme de cent piastres, avec entente que ce prêt deviendra don aussitôt qu'il aura été remboursé dans le fonds de la coopérative paroissiale par le surplus de ses profits annuels".

Enfin on reconnut la nécessité des pourcentages à revenir sur chaque achat. Ceux-ci, tout minimes qu'ils soient, doivent toujours être suffisants pour couvrir les frais courants d'administration et laisser des surplus annuels.



CHAPITRE XXVI

LES ACHATS

*Le groupement des achats. Le comptant.
Les entrepôts.*

Sans transition apparente, on glissa du crédit à la question toujours passionnante des achats en commun. Pas un qui n'en entrevoie les énormes avantages. Mais le secret d'y arriver devint un vif sujet de discussion. Par le passé, sans subir d'échecs, on avait obtenu des résultats assurément trop minces; il importait de les grossir.

C'est par une interpellation sur un récent essai de commerce de charbon que cette question fut amorcée. On aurait tant désiré le voir réussir et il n'avait été qu'une déception; ce fut surtout la plainte de M. J.-A. Thibodeau. C'est que comme bien d'autres et même plus que bien d'autres, puisque débntante, la "Confédération" avait été victime de la difficulté des temps. Si la société eût été ancienne et puissante, elle eût certainement éprouvé moins de mal. Comment tout de même se prémunir pour mieux réussir à l'avenir, se demanda-t-on?

Il s'imposerait d'abord qu'il y eût du capital dans la caisse, comme on venait de le décider, ensuite

qu'on se créât au plus tôt un bilan tellement bon qu'il en imposât dans le haut commerce.

Voilà qui parut clair théoriquement; ne restait plus qu'à le réduire en pratique. Il faudrait pour cela, disons-le, de grosses et fréquentes commandes placées en temps, c'est-à-dire d'avance et sans prix connus. Mais les membres seront-ils assez contents dans leur organisation pour y consentir et exécuter ces mouvements avec ensemble? "L'encre de source est toujours la meilleure, s'écria l'un des congressistes, et l'on n'y arrivera jamais à ne commander que les uns après les autres, pendant des mois entiers; de cette façon on ne produira jamais d'impression chez un fournisseur".

On a fermé les yeux l'an dernier pour se pourvoir de ses insecticides et de sa ficelle d'engrèbage, et a-t-on eu lieu de le regretter? On fut unanime à reconnaître que non. Pourquoi ne s'essayerait-on pas maintenant pour les engrais alimentaires, son, gru, raculées et farines par exemple?

On se rallia encore assez vite à la résolution suivante, proposée par M. J.-N. Bérard, appuyée par M. Ferrier Lenoir, "que dorénavant, pour les achats, les commandes se placent d'avance et ensemble, au prix du *Coopérateur Agricole*, sans se préoccuper des prix".

Alors plus de cotations aux membres? Oui de temps en temps, mais sans qu'on leur accorde plus d'importance que de raison, surtout pour les marchandises sujettes aux fluctuations de la bourse. Qu'on se hâte pour elles tant qu'on voudra de transmettre ces prix courants, ils seront presque toujours changés avant qu'on puisse s'en servir. Le mieux est évidemment d'envoyer sa commande

d'avance, parfois un ou deux mois d'avance, et de laisser ensuite au jugement d'un gérant de les payer en temps.

Et les conditions de paiement? Toujours le comptant. Excepté les cas où il faut délier les cordons de sa bourse avant d'ouvrir un char, il fut convenu néanmoins que le paiement dans les sept jours qui suivent la livraison de la marchandise, c'était en réalité du comptant. C'est contre le principe même du système coopératif de consentir du crédit.

Au seul mot d'entrepôts pour une coopérative parossiale, on s'insurgea. L'expérience avait déjà trop cruellement démontré qu'ils avaient été infailliblement une cause de ruine. Quant au centre où il en faudra un plus tard, il fut décidé toutefois que le temps n'en était pas encore venu.



CHAPITRE XXVII

L'AVICULTURE

Plaidoyer en faveur de l'aviculture. — Les résultats déjà obtenus. — Les Rochelais. — Les expositions.

Après les achats ce fut le tour de l'aviculture. Les amateurs et les spécialistes en cette science commencèrent par protester énergiquement contre leurs contradicteurs, contre les calomniateurs surtout qui se plaisent à répéter sur tous les tons que les poules ne paient pas. Sans doute qu'elles ne rapportent pas aujourd'hui autant de bénéfices qu'avant la dernière guerre, mais elles en donnent encore beaucoup. Et si on ne reçoit pas davantage de leur part, c'est tout simplement parce qu'on ne leur accorde pas suffisamment de soins.

Puis on entra dans le détail des devoirs de chaque coopérateur à ce sujet. Auparavant on tint toutefois à se féliciter d'avoir dans la personne de M. J.-H. Tousignant un gérant zélé et habile de la Section avicole. Grâce à ses services, celle-ci a déjà accompli des merveilles ; mais comme il lui en reste plusieurs autres à ajouter aux premières, il importe que chacun le seconde dans son dévouement.

Tout coopérateur d'abord devrait garder au moins cent poules dans un local ensoleillé, ventilé et assez spacieux, pourvu de cours régulièrement ensimeneés tous les deux ans et toujours bien clôturées.

Les poules de leur côté devraient être rigoureusement de races pures et rockoises barrées. Ce sont celles-ci les mieux notées comme d'utilité générale. Elles sont vigoureuses, de belle prestance, d'un plumage invariable, grosses et excellentes pondeuses. Ces qualités suffisent aux coopérateurs, qui veulent surtout des profits. On prend donc comme résolution de promouvoir l'expansion de ces volatiles pour obtenir l'uniformité dans les produits et ne pas s'exposer à d'éternels recommencements par suite de l'immixtion si facile d'un voisinage à l'autre.

On décide aussi de multiplier dorénavant les concours avicoles de toutes sortes, de ponte et de beauté entr'autres, d'en organiser de régionaux et de paroissiaux, de prendre part même à de plus considérables à l'occasion.

En passant, on cite les succès avicoles spéciaux de la coopérative de Saint-Valérien (Shefford). La production des œufs y est remarquablement abondante en hiver; pas de froids qui y empêchent les poules de pondre. Il y a là évidemment des modèles à suivre. Les chiffres fournis par M. Bouthillier, le secrétaire de cette société, ont étonné la masse des congressistes.

L'abbé Leblanc, aumônier de la coopérative de Sainte-Elisabeth (Arthabaska) et M. le notaire Morin, de la coopérative de Saint-Pie (Bagot),

ont surtout parlé sur cette question et y ont montré une compétence incontestée.

Pour résumer tout le travail sur ce point, il fut proposé par M. Emile Carignan, appuyé par M. Ferrier Lemieux, que les membres de la "Confédération accordent une attention toute spéciale à l'industrie avicole".



CHAPITRE XXVIII

LES COOPERATIVES DE CONSOMMATION

L'opportunité des coopératives de consommation et leur fondation. — Leurs relations avec les coopératives agricoles. — Nomination du président et des autres officiers de la "Confédération" pour 1920.

Les coopératives de consommation apporteront peut-être la meilleure solution au problème social dans les villes, puisque la question ouvrière n'est au fond qu'une question de pain. Procurez en effet au consommateur une vie moins chère et il exigera moins de son patron. Autrement on tournerait dans un cercle vicieux. L'un dirait : "Donne-moi davantage pour mon travail", et l'autre répondrait : "C'est bien, mais tu vas me donner aussi davantage pour ma marchandise". Et en fin de compte, ni l'un ni l'autre ne sera jamais satisfait.

Une coopérative de consommation n'est en réalité qu'un syndicat de consommateurs; elle achète en gros pour distribuer ensuite à ses membres. La coopérative agricole, productrice avant tout, ne demande pas mieux que d'approvisionner directement l'ouvrier.

Un exemple fera comprendre l'opportunité des relations directes entre la campagne et les villes;

par une enquête on constata un jour que les œufs, qui partaient de la ferme au prix de 70 sous la douzaine, étaient revendus d'abord à l'épicier 92 sous, puis par celui-ci au consommateur \$1.20. Pendant ce temps-là, l'ouvrier maugréait contre le cultivateur qui par son ambition, croyait-il, s'enrichissait à ses dépens; tandis que le plus clair de la hausse restait tout simplement à des intermédiaires. C'est cet abus qu'il importe de faire disparaître.

Après une longue discussion illustrée de nombreux faits, il fut décidé qu'il appartenait plutôt aux ouvriers d'établir des locaux de distribution dans leurs propres salles, par exemple à des jours et à des heures déterminés, et que les coopératives agricoles ensuite se feraient fort de les approvisionner de ce qui provient de la ferme.

Pour cela il faudrait que de son côté la "Confédération" s'installât des entrepôts dans les centres, au moins un.

L'élucidation de ce point assez épineux de la coopération a été en partie conduite par le professeur Héroux, de l'institut agricole d'Oka. Il a expliqué le type des coopératives Rockdale sans que l'on s'y arrêtât cependant définitivement.

A la fin il fut "proposé par M. Henri Allard, appuyé par M. S.-T. Lupien, que le congrès verrait d'un bon œil l'établissement de relations entre la "Confédération" et les coopératives de consommation des villes".

Et l'assemblée du mercredi soir fut close.

Ensuite se sont réunis les cinq directeurs récemment élus pour l'année prochaine, afin de procéder au choix des divers autres officiers de la "Con-

fédération". Furent élus président M. C.-G. Racicot et vice-président M. S.-T. Lupien; choisis comme secrétaire-trésorier M. Joseph Godbout, gérant de la section des achats et ventes M. C.-A. Rousseau et de la section avicole M. J.-H. Toussignant.

L'abbé J.-B.-A. Allaire reste aumônier général avec l'abbé N. Maynard comme assistant, tous deux nommés par Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.



CHAPITRE XXIX

AMELIORATIONS AGRICOLES

Le crédit agricole. — Le drainage souterrain. — Primes aux industries agricoles paroissiales. — Respect de l'heure solaire. — Le rajustement des expositions agricoles.

La dernière séance du congrès commença jeudi, à 9.30 heures du matin.

Il restait encore au programme la discussion de diverses améliorations agricoles à réclamer des deux gouvernements tant de Québec que d'Ottawa : d'abord un crédit agricole, puis des lois plus efficaces pour le drainage souterrain, des primes aux industries agricoles paroissiales, la faveur de ne plus délaissier l'heure solaire et enfin le rétablissement des expositions agricoles sur ses véritables bases.

Voici pour le crédit agricole. Sur ce point on ne s'entendit pas très bien. Quelques-uns prétendaient qu'on le possédait déjà dans les caisses populaires, dont il ne s'agissait plus que de compléter l'organisation. D'autres le voulaient plutôt par des argents empruntés du gouvernement à des conditions faciles de remboursements et à minimes intérêts. La question resta finalement en suspens.

Au sujet du drainage souterrain, on adopta à l'unanimité la résolution suivante : "Attendu que toute bonne culture exige que le terrain soit par-

faitement égouté, que le drainage souterrain s'impose de plus en plus, que les lois concernant les cours d'eau verbalisés et autres sont insuffisantes ou d'application trop difficile et trop dispendieuse, il est résolu que le gouvernement de Québec soit prié de rendre les dites lois plus efficaces et d'exécution plus prompte".

Quant aux primes à des industries agricoles, on en désire plusieurs de la plus haute utilité et même de très nécessaires. On spécifia particulièrement celles qu'il faudrait aux fabriques de conserves, à divers moulins et à des entrepôts frigorifiques. Il y en a à fonder, surtout à augmenter.

Il fut donc résolu de supplier le gouvernement de Québec d'aider en général davantage, par primes ou autrement, au développement des industries agricoles dans nos paroisses rurales.

Vu que l'avancement conventionnel de l'heure dérange beaucoup le travail de l'été sur la ferme, il fut en outre décidé d'insister auprès de la commission des chemins de fer, autant qu'auprès du gouvernement d'Ottawa de ne plus se départir de l'heure solaire.

Enfin on vota comme dernière supplique au gouvernement de Québec "de faire en sorte qu'au plus tôt les expositions agricoles redeviennent ce qu'elles doivent être, de cirques souvent scandaleux qu'elles sont aujourd'hui".

En un mot, on effleura au moins les nombreuses améliorations agricoles souhaitées de tous; on n'avait malheureusement plus le temps que de les indiquer; mais en hommes pratiques on ne pouvait n'en rien dire à qui de droit, quitte à ceux-ci de les examiner et de leur donner ensuite la meilleure solution possible.

CHAPITRE XXX

LA VIGILANCE

En garde contre les embaucheurs. — Encourageons et renforçons notre organisation. — Un bureau d'informations.

Y a-t-il des embaucheurs qui sollicitent la classe agricole? Telle est la question qui fut ensuite nettement posée. La réponse fut unanime: Il y en a de nombreux, d'actifs et de magnétisants.

Plusieurs compagnies actuellement en fonctions furent dénoncées; et leur travail est si connu qu'on ne craignit pas d'entrer dans les détails et d'attacher des noms. On a eût entr'autres la *Chambre commerciale des agriculteurs*, qui opère à la fois presque sur tous les points de la province et avec le plus grand succès. Elle fait souscrire et payer les \$100 avec une facilité étonnante et aurait déjà encaissé près de \$160,000, en faisant miroiter sans doute les plus jolies promesses.

Promettre après tout, quoi de plus aisé! Ce l'est d'autant plus qu'on n'a nullement l'intention de tenir. C'est néanmoins grâce à ces espérances sans lendemain que l'on fait accepter les sociétés trompeuses de préférence à celles qui veulent être sérieuses. Le mirage a toujours séduit, mais sans autre résultat toutefois que d'avoir charmé un ins-

tant. Quand c'est solide, que l'on pose des assises, que l'on ne montre que ce qui sera fait, que l'organisation demande du temps, l'on voit moins de clinquant et l'enthousiasme est nécessairement moindre. On se laisse alors moins vite entraîner, on reste naturellement plus froid, dans l'expectative; c'est exactement en cela que l'on a tort.

Même en supposant excellentes les propositions des sirènes séductrices, ne gagnerait-on pas encore plus à renforcer sa propre organisation, à y verser tout son travail, toute son influence, son argent? Quand celle-ci sera puissante, ne répondra-t-elle pas adéquatement à toutes les ambitions légitimes du cultivateur? Que veut celui-ci en fin de compte? Mieux vendre et mieux acheter, s'instruire davantage, progresser plus rapidement, mieux protéger ses intérêts contre les grosses compagnies, inspirer la législation des gouvernements dans un meilleur sens? Or la "Confédération", instrument docile entre les mains du cultivateur lui-même, ne remplit-elle pas tout ce programme? Assurément. Plus dans tous les cas on multipliera les sociétés, plus on divisera ses forces, moins on atteindra le but visé.

Voilà comment on raisonna en substance. Soyons de chez nous et défions-nous de ceux qui assiègent la maison.

Puis on conclut que si par exception on se sentait enclin à encourager une autre société similaire, on ne devrait pas le faire à l'aveuglette, sans avoir été préalablement renseigné. Qu'ayant dans la "Confédération" un bureau d'informations on devrait y recourir dans ses doutes.

CHAPITRE XXXI

COMPTES ET RAPPORTS.

REMERCIEMENTS.

L'importance de la tenue régulière des comptes. —
Fidélité à envoyer les rapports. — Remerciements. —
Clôture du congrès.

Les dernières questions du congrès mises à l'étude concernèrent la tenue des comptes dans les coopératives ainsi que la rédaction et l'expédition régulière des rapports tant mensuels qu'annuels au bureau central.

Tout le monde se rallia d'emblée à l'opportunité pour les secrétaires-trésoriers de bien tenir leurs comptes, de ne jamais retarder les entrées dans leurs registres, de n'y glisser la moindre négligence. En règle générale d'ailleurs il faut le reconnaître les comptes sont suffisants, mais trop souvent simplement suffisants. On ne se sert pas assez des formules indiquées dans l'appendice des Règlements de la Confédération.

Il importerait pourtant qu'il y eût de l'uniformité. Puis ce serait si aisé de toujours inscrire le fournisseur ou le client, avant de spécifier la sorte de marchandise et ses prix. Ainsi on pourrait toujours savoir et faire savoir avec qui on a transigé le plus avantageusement. Ce serait un directoire précieux pour l'avenir.

Enfin les rapports, combien plus fidèle on devrait se montrer à les rédiger et à les adresser !

D'abord les rapports mensuels, dans leurs trois premières pages, ne sont autres que des copies exactes et certifiées des registres, mois par mois, sans s'occuper des concordances entre les recettes et les dépenses, sans non plus y ajouter l'encaisse du mois précédent .

Plusieurs ont cru bon de souligner l'importance de ces rapports. Ils y ont vu premièrement une garantie que tout est bien tenu par celui qui les envoie, sans compter qu'il n'existe pas de plus sûr moyen de garder le central au courant du travail exécuté dans les diverses sociétés affiliées ou succursales.

C'est grâce à ces renseignements venus de tous les points que l'on constate les besoins de chacun et de l'ensemble des membres, que l'on s'ouvre des horizons nouveaux, que l'on s'assure d'être continuellement et continuellement avisé.

On fut unanime à déclarer que, s'il fallait régulariser la tenue des comptes, il n'était pas plus permis de négliger l'envoi mensuel puis annuel des rapports.

Maintenant le congrès tirait à sa fin ; avant de se séparer, il fut proposé par l'abbé N. Favreau, appuyé par l'abbé D. Fréchette, que des remerciements soient offerts aux nombreuses personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès du présent congrès".

Il fut fait une mention spéciale du gouvernement de Québec, qui a volontiers consenti à solder le gros des dépenses de l'organisation ; de l'évêché de Saint-Hyacinthe et du séminaire qui avaient gra-

cieusement hébergé tout le clergé pendant ces as-
sises; des zouaves de la ville qui ont si généreuse-
ment mis leurs vastes salles à la disposition des
congressistes, et enfin de la presse qui nous a délé-
gué, en grand nombre, ses plus dévoués reporters.

On n'oublia pas davantage les orateurs de la
grande soirée publique: Mgr Guertin, MM. Boie-
seau et Charron, Mgr Allard le si éloquent prédica-
teur de la cérémonie religieuse, ni M. le chanoine
Sanécal qui avait célébré la grand'messe.

Et c'était la clôture par la brève résolution sui-
vante: "Proposé par M. Edmond Gagnon, appuyé
par M. L. Lessard, que le congrès soit ajourné".

CHAPITRE XXXII

LA PRESSE

Le dévouement général de la presse pour le congrès. Ce qu'ont dit "Le Bulletin des agriculteurs", "La Patrie" et "L'Action catholique".

La grande presse a donné une large publicité au congrès, l'appéciant favorablement, résumant ses travaux quand elle n'en donnait pas les textes complets. Elle a assurément en cette occasion mérité toute la gratitude des coopérateurs.

Les plus dévoués parmi les quotidiens ont été : *Le Devoir*, *La Presse* et *La Patrie*, de Montréal, et *L'Action Catholique* de Québec; ont également fait leur part les hebdomadaires suivants : *Le Courrier* et *Le Tribune* de Saint-Hyacinthe et *Le Bulletin des Agriculteurs* de Montréal.

La Presse a même consacré toute une première page illustrée pour annoncer le congrès, en date du 13 décembre. Elle donnait alors en grand les portraits de ses dix principaux officiers et un bref mais substantiel historique de la "Confédération".

La Patrie disait le soir même du jour de la fermeture du congrès :

"Le congrès de la Confédération des coopératives agricoles s'est terminé ce matin à 9.30 heures, au milieu du plus grand enthousiasme. Le travail ac-

compli par les congressistes est considérable pour le plus grand avantage de la classe agricole. Cette réunion fera époque dans les grandes annales de la Confédération".

"Le bulletin des agriculteurs" ajoutait, deux jours plus tard, le 20 :

"Au cours de la dernière semaine, a été tenu à Saint-Hyacinthe le congrès annuel de la Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec. Cette Confédération réunit dans ses cadres tout un groupement de sociétés coopératives qui sont sous la direction immédiate de M. l'abbé Allaire, leur organisateur. Il n'appartient pas à un journal hebdomadaire de donner par le détail le compte-rendu des séances ni du travail qui y a été fait. Ce sont autant de choses que l'on a déjà apprises par les journaux quotidiens et qui n'auraient plus ici qu'un intérêt relatif. Notons cependant que ce congrès avait réuni en la ville de Saint-Hyacinthe au-delà de cent délégués, venus de presque toutes les parties de la province, mais le plus grand nombre des districts de Saint-Hyacinthe naturellement, de Nicolet, des Trois-Rivières et de la région de Québec. La coopérative des Fromagers, à qui la plupart de ces coopératives confient la vente des produits de leurs membres, avait envoyé deux représentants, M. J.-A. Talbot, le gérant de sa succursale à Québec, et M. J.-H. Papineau, préposé à la vente des animaux de boucherie vivants à Montréal, qui ont assisté à toutes les séances du congrès. Le congrès avait été organisé et était sous la direction de M. l'abbé Allaire, le dévoué aumônier général de la Confédération des sociétés coopératives agricoles. Tout avait été préparé

pour rendre chacune des séances du congrès utiles et intéressantes, et, sous la direction des officiers de la Confédération, l'on a fait rondement beaucoup de bon travail".

L'Action Catholique, s'arrêtant spécialement à la séance publique et solennelle du 16, avait écrit le surlendemain :

"La séance publique tenue, mardi soir, à la salle du Patronage, a été plus et mieux qu'une manifestation de force et de vitalité des associations coopératives. Par la représentation qui s'y pressait, par la valeur des orateurs et la qualité des discours, ce fut, pour ce congrès de 1919, une grande journée".



CHAPITRE XXXIII

DECES DE MGR GUERTIN

Le dernier discours de Mgr Guertin. — Ses amours pour la "Confédération". — Sa carrière et ses vertus. — Sa mort.

Elle est déjà éteinte la voix si convaincante, si éloquente de Mgr J.-L. Guertin, que tous ont entendue avec tant de plaisir le soir de la séance publique du présent congrès. Pris de refroidissement à la suite de son discours, ce prélat si bon, si accueillant, si enthousiaste pour toutes les bonnes causes, n'a pu résister à une pneumonie qui en a été la conséquence. Vingt-trois jours plus tard, il y succombait.

Mgr Guertin, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, joignait pour nous à ces titres celui de président honoraire de la "Confédération". Au fond il n'y était pas simplement honoraire, puisqu'il était de presque toutes les assemblées générales mensuelles de la société.

Quel intérêt il prenait à toutes ses délibérations, ne se contentant pas de les écouter, mais y prenant part ! Que ses observations étaient toujours bien marquées au coin de la plus haute sagesse !

Constamment il fut de fait un des plus solides piliers de l'organisation.

Il aimait à rappeler qu'il était un peu son fondateur, puisque c'est lui qui, alors administrateur du diocèse, permit à son promoteur d'aller chercher en Europe, particulièrement en Belgique, le plan de cette société, le reste de connaissance et le prestige dont il avait besoin pour le mettre à exécution. Puis ce n'est pas tout, n'ai-je pas, ajoutait-il toujours sur le ton badin, été au collège le premier maître de classe de ce transplanteur? Ce qu'il y a de certain, c'est que cette association aujourd'hui en pleine efflorescence lui doit beaucoup, qu'il en est un des plus insignes bienfaiteurs.

Aussi la "Confédération", à sa première réunion après ce décès inopiné, s'est-elle empressée de lui réitérer unanimement sa gratitude et de lui voter vingt-cinq messes à être célébrées sans retard.

Mgr Joseph-Ludger Guertin est né à Saint-Denis-sur-Richelieu, le 2 octobre 1855, d'une de nos vieilles familles canadiennes, aux coutumes patriarcales. Il avait deux frères et quatre sœurs dont l'une est morte religieuse; c'est au milieu d'eux, sous l'œil de ses parents, qu'il grandit. Loin du bruit et des scandales de la ville, sur les bords de l'humble rivière ou ruisseau Amyot, dont il avait gardé un si affectueux souvenir, il n'eut jamais que de bons exemples, qu'un atmosphère de vertu; il était déjà âgé qu'il ne soupçonnait pas encore qu'il y eût autant de corruption dans le monde.

Ses seules sorties ne furent longtemps que pour l'église et de proches parents.

A l'église, c'est à l'école du vénérable curé Demers qu'il acheva de s'animer dans les convictions;

qui en firent le saint prêtre que l'on a connu.

Peu gâté par ces aises jusque-là inconnues dans nos campagnes, il avait reçu une éducation virile; il savait travailler, et aussi souffrir, il avait de l'endurance. Ne l'a-t-il pas prouvé jusqu'à la fin, jusque dans sa dernière maladie? Comme il savait surtout se contraindre se sacrifier pour faire plaisir; c'est que son plaisir passait toujours après celui des autres.

Pieux, aimant et aimé, il semblait devoir passer toute sa vie dans les tranquilles et si reposants travaux des champs, lorsque la grâce, parlant, l'appela plus haut, aux fonctions si sublimes du sacerdoce. Quoiqu'alors dépassant ses dix-neuf ans, il n'hésita pas, et à l'âge où les autres finissent leurs études classiques il les commençait.

On se rappelle encore son entrée au collège de Saint-Hyacinthe, au milieu de ces jeunes, qu'il dominait de toute sa taille d'homme fait. D'emblée on l'appela le père Guertin, titre qu'il garda jusqu'au temps où l'Eglise le remplaça par celui de *Monseigneur*.

L'écolier, dont la mémoire s'était un peu rouillée, se mit à l'étude avec toute l'ardeur des plus petits; le jugement y était tout entier, la mémoire revint. Si bien qu'en cinq ans, il parcourut lestement le cycle complet des huit ans.

C'est en novembre 1860 qu'il revêtit la soutane. Moins une année au grand séminaire de Montréal; il fit toute sa théologie au collège de Saint-Hyacinthe, où, tout en étant séminariste, il fut professeur, puis surveillant. Il fut ordonné à Saint-Hyacinthe par Mgr Moréau, le 21 septembre 1862. Attaché aux élèves et à l'enseignement, il était

disposé à donner au séminaire le reste de sa vie ; le fait est qu'il ne tarda guère à s'y agréger.

En classe, il avait la patience et la clarté du bon professeur ; volontiers il répétait et retournait ses explications. Surtout l'élève sentait qu'il était l'objet de son affection, qu'on voulait avant tout son avancement. Sévère pour les paresseux, il pardonnait aisément aux autres ; avec lui ce n'était pas la rude discipline du soldat, mais la confiance réciproque de la vie de famille. Aussi au pied de sa chaire progressait-on avec bonheur.

Directeur des écoliers pendant deux ans, il n'eut pas autant de succès ; ses enfants étaient du coup devenus trop nombreux. Parmi eux il y avait maintenant trop d'espions. Beaucoup ne comprenaient pas la bonté du père ; et celui-ci n'y allait peut-être pas assez de fermeté .

Il n'interrompit son dévouement auprès des élèves du collège que pour aller parachever ses études philosophiques à Rome pendant deux ans ; ce sont les cours de la Propagande qu'il y suivit. Il en revint docteur en philosophie.

Quels souvenirs impérissables il avait apportés de son séjour dans la Ville Eternelle ! Combien il avait utilisé avec soin ses diverses récréations ou promenades ! La cité des papes aussi bien que des martyrs n'avait plus guère de secrets pour lui. En particulier avec quelle piété il avait prié dans tous les sanctuaires, où il avait eu le plus de chances d'être exaucé.

En juin 1902, à la surprise de tous, il quittait le séminaire, disant adieu pour toujours à la maison qu'il aimait tant ; il ne devait plus y retourner que

pour dormir son dernier sommeil auprès de ses anciens directeurs.

Après un court congé aux Etats-Unis chez des confrères, il revenait à l'automne comme curé de Sainte-Madeleine. Il y passa deux ans, puis fut promu à la cure plus importante de Saint-Liboire. Encore là, il ne demeura pas longtemps, deux ans et demi-seulement.

Curé, il s'était imaginé qu'il serait dépaycé. Il en avait redouté l'isolement. Mais il s'était trompé; il y fut heureux ! Il avait à côté de lui le prêtre du tabernacle, qu'il visitait souvent. Puis dans son presbytère ne s'était-il pas aménagé un petit studio où habitaient tous les grands auteurs, théologiens, philosophes autant que littérateurs ?

Et n'avait-il pas ses paroissiens qui venaient au bureau le consulter et qui s'en retournaient avec l'illusion qu'ils étaient chacun les préférés de leur curé ? Pas un ne sut jamais mieux appliquer le baume sur les plaies de l'âme. Il était intarissable quand il s'agissait de consoler.

Curé comme professeur, il s'était attaché à ses postes. Ce qui fit que, quand plus tard, jusqu'à la fin, ses anciens paroissiens le visitaient, ils lui procuraient une jouissance toujours nouvelle; il revivait avec eux des années trop vite envolées. Sa carrière curiale n'avait duré que quatre ans et demi, lorsque son évêque le réclama auprès de lui pour l'administration générale du diocèse en qualité de grand-vicaire. C'est le 14 janvier 1907 qu'il fut promu à cette charge.

A l'évêché, comme partout ailleurs, il continua d'être un sage conseiller et un consolateur émérite. On recourait volontiers à lui et volontiers il

ce faisait tout à tous. On ne le quittait jamais sans être reconforté et avisé.

Outre ces relations avec le clergé, il en avait avec toute la ville qu'il habitait, et c'est par sa congrégation des hommes, dont on lui avait confié le soin, qu'il se les créait. Avec lui la congrégation a vécu de belles années. C'est que pour ses hommes il n'épargnait rien. N'est-ce pas pour eux surtout que tous les matins il célébrait sa messe à 5.20 heures. Puis le dimanche, c'était pour eux la messe solennelle avec chant et sermon. Enfin, étaient-ils malades, ils étaient sûrs de recevoir ses fréquentes visites. Disons plus, en santé comme en maladie il les suivait partout. N'est-ce pas grâce à lui si un grand nombre d'entre eux possèdent un si excellent esprit chrétien, si plusieurs communient maintes fois la semaine et même parfois tous les jours? Aussi ses hommes en particulier le regretteront.

Pas eux seulement, mais tous ceux qui l'ont connu s'uniront à eux pour le pleurer. Ses obsèques en ont été une preuve éclatante.

Il avait été nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe le 15 février 1907 et peu après prévôt du chapitre; en plus il a été créé protonotaire apostolique, le 22 juin 1914.

Depuis longtemps on le voyait faiblir sous le faix. Il n'était plus si fort. Souvent il souffrait. Mais toujours il ramassait ses restes d'énergie et continuait de travailler. Pour constater que le poids des infirmités l'écrasait, on n'avait qu'à le regarder passer sur la rue, courbé, lourd dans sa démarche, la figure fatiguée.

Mais rencontrait-il quelqu'un, aussitôt il y avait

dans tout son être comme un sursaut. Sa figure, surcolée de sa blanche chevelure, devenait toute souriante ; sa parole et ses gestes reprenaient vie.

Néanmoins la mort le minait. Déjà, il y a quelques années, il en avait essuyé un rude assaut. Tout en sortant victorieux, il en était resté éclopé. On se demandait comment il pourrait résister à une seconde attaque.

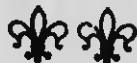
Ce que l'on redoutait est fatalement arrivé. Retombé, il ne se releva plus.

Il aurait d'abord désiré prolonger son existence, toute pénible qu'elle fût ; il ne lui apparaissait pas qu'il eût acquis assez de mérites pour comparaître devant le Souverain Juge. Mais quand il eut compris que c'était bien la fin, il s'en réjouit. Même la dernière nuit, il avait hâte que vint le dénouement.

Comme sonnait l'angelus du matin, le 8 janvier, il s'en allait réciter avec Marie les paroles, qu'il avait si souvent répétées trois fois le jour, au souvenir de l'Incarnation du Verbe. Il avait soixante-quatre ans.

Ses funérailles, le 12 suivant, ont été des plus solennelles ; le service fut célébré dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe par Mgr A.-X. Bernard, assisté du chanoine L.-A. Senécal, avec les chanoines J.-B. Houle et L.-N. Pratte comme diacre et sous-diacre ; l'oraison funèbre fut prononcée par le chanoine Z. Decelles, supérieur du séminaire diocésain.

Puis il a été inhumé dans le caveau de ce même séminaire, comme il l'avait demandé.



TABLE

	PAGES
I.—Regard Retrospectif.....	2
II.—L'état actuel.....	6
III.—Sociétés affiliées.....	10
IV.—Le congrès est décidé.....	16
V.—L'organisation du congrès.....	20
VI.—Programme des travaux.....	25
VII.—L'arrivée.....	31
VIII.—La bénédiction de l'Eglise.....	36
IX.—Distribution du travail.....	40
X.—Rédaction des comptes de 1919.....	43
XI.—Séance publique et bienvenue.....	46
XII.—Antécédents coopératifs.....	49
XIII.—A la base du problème actuel.....	54
XIV.—L'éloge des coopératives.....	66
XV.—Déclamations agricoles.....	70
XVI.—Messe et consécration au Sacré-Cœur.....	78
XVII.—L'éloge de l'agriculture.....	82
XVIII.—Nécessité des prêtres dans les coopératives.....	91
XIX.—Ventes des grains de semences.....	94
XX.—Les élites.....	97
XXI.—Les ventes.....	101
XXII.—Les assemblées.....	104
XXIII.—L'enseignement.....	107
XXIV.—Election et allieurs.....	110
XXV.—Le crédit.....	115
XXVI.—Les achats.....	118
XXVII.—L'aviiculture.....	121
XXVIII.—Les coopératives de consommation.....	124
XXIX.—Améliorations agricoles.....	127
XXX.—Le vigilance.....	129
XXXI.—Comptes et rapports. Remerciements.....	131
XXXII.—La presse.....	134
XXXIII.—Décès de Mgr Guertin.....	137

Spec. coll.
HD
1486
Q8 A47

Du même auteur

1— *Nos premiers pas en coopération agricole*,
plaquette illustrée in-8 de 76 pages (1916). \$0,25

2— *Règlements de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec"*, fascicule grand in-8 de 24 pages (1918) \$0,10

3— *Catéchisme des sociétés coopératives agricoles du Québec*, plaquette grand in-16 de 76 pages (1919) \$0,20

4— *L'élan coopératiste*, volume illustré in-8 de 148 pages (1919)..... \$0,50



